Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized
Public Disclosure Authorized

BANQUE MONDIALE
Politique Économique

Baromètre économique de la CEMAC

Décembre 2025

2025

VOL. 9

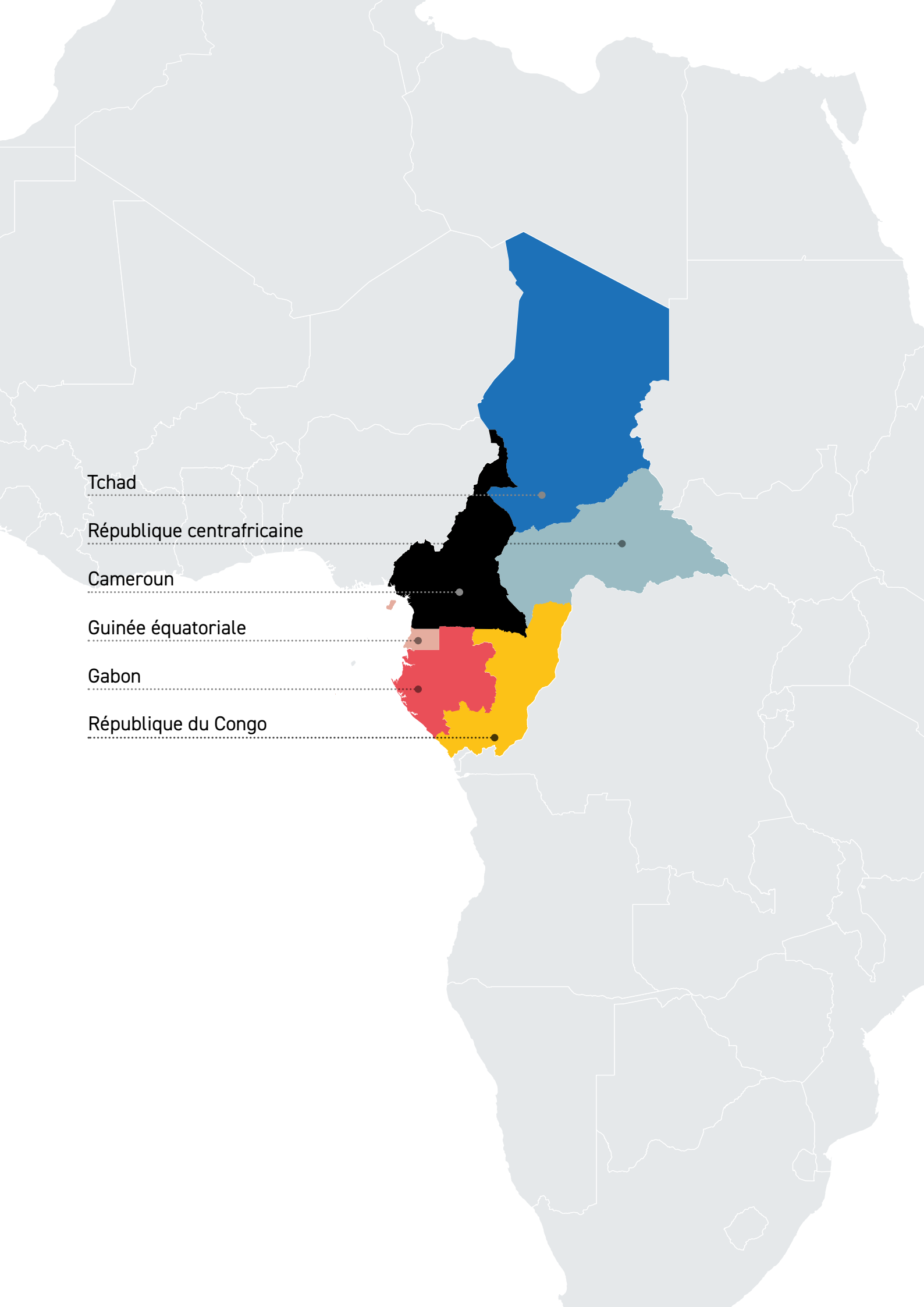
Tchad
République centrafricaine
Cameroun
Guinée équatoriale
Gabon
République du Congo

BANQUE MONDIALE
Politique Économique

Baromètre économique de la CEMAC

Décembre 2025

2025
VOL. 9

Remerciements

Le Baromètre économique semestriel de la CEMAC a été préparé par une équipe de politique économique de la Banque mondiale composée de Robert Johann Utz (Économiste principal, chef d'équipe), Djeneba Doumbia (Économiste, cheffe d'équipe), Erick Tjong (Économiste, chef d'équipe), et Chris Belmert Milindi Katindi (Consultant à long terme). Les autres membres de l'équipe sont Samba Ba (Économiste senior), Rick Emery Tsouck Ibounde (Économiste senior), Demet Kaya (Économiste senior), Aleksandar Stojanov (Économiste), Blaise Ehowe Nguem (Économiste), Francis Ghislain Ngomba Bodi (Économiste), Mahamat Abdramane Moustapha (Économiste), Kabinet Kaba (Économiste), et avec l'appui d'Irene Sitienei et Maude Valenbrum (assistantes de programme) et de Khalid Alouane (Assistant principal de programme). L'équipe remercie Ryan Rafaty (Spécialiste du secteur public) pour ses contributions au chapitre thématique spécial, ainsi que Jean-Claude Nguemeni (Directeur de la Surveillance Multilatérale, Commission de la CEMAC) pour ses commentaires. La mise à jour reflète les informations disponibles en septembre 2025. Le rapport a été approuvé par Cheick Fantamady Kanté (directeur de division).[1]

1 Veuillez contacter Djeneba Doumbia (ddoumbia@worldbank.org) et Erick Tjong (etjong@worldbank.org) pour toute question ou remarque.

Introduction

Le Baromètre économique de la CEMAC est une publication semestrielle de la Banque mondiale qui présente un aperçu de l'évolution récente et des perspectives économiques pour la région, suivie d'une brève analyse au niveau de chaque pays. Le Baromètre économique comprend également une section technique consacrée à un thème d'importance régionale. Le thème spécial retenu pour cette édition propose des options politiques pour maximiser la richesse nationale des pays de la CEMAC afin de promouvoir une croissance plus durable. Cette étude examine en particulier le portefeuille d'actifs de la région, y compris le capital physique, humain et naturel, et la manière dont ceux-ci pourraient être employés afin de favoriser le développement économique dans la région de la CEMAC.

L'activité économique dans la région de la CEMAC devrait ralentir légèrement en 2025 pour atteindre une croissance moyenne de 2,8 pour cent, en dessous de la croissance moyenne de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui devrait être de 6 pour cent. Les pressions budgétaires se sont intensifiées en raison de la baisse des prix du pétrole et des matières premières, faisant passer le solde budgétaire d'un excédent à un déficit en 2024, en dépit d'une augmentation des recettes hors pétrole dans l'ensemble des pays de la CEMAC. Ce déficit devrait rester stable à -1,3 pour cent du PIB en 2025. La chute des prix du pétrole a contribué à la contraction des excédents des balances commerciales et courantes, ces dernières ayant chuté de 7,9 pour cent du PIB en 2022 à 3,7 pour cent en 2024, au niveau régional. La détérioration du solde des transactions courantes pourrait se poursuivre dans un contexte marqué par une forte volatilité de la production et des prix du pétrole. L'inflation dans la région a fléchi à 3,9 pour cent en mars 2025, toujours au-dessus du critère de convergence de 3 pour cent, modérée par une production agricole favorable et par la stabilité des prix des carburants, bien que des risques persistent. Les défis sociaux restent importants, avec une augmentation de l'extrême pauvreté à 37 pour cent en 2024 – touchant 24,2 millions de personnes – et des problèmes structurels tels qu'une forte informalité, un chômage persistant et des progrès limités en matière de gouvernance. Pour relever ces défis et améliorer les niveaux de vie dans la région, les réformes prioritaires comprennent le renforcement de la gouvernance et de la gestion des finances publiques, l'amélioration de la transparence, l'investissement dans les infrastructures et le capital humain, et la promotion de la diversification économique pour favoriser la création d'emplois. Dans ce contexte, il serait essentiel d'accélérer les réformes prévues dans les plans économiques régionaux, notamment le Programme de réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC II) et le Programme économique régional, en cours de préparation.

Le chapitre thématique spécial présente une évaluation de la richesse nationale dans la CEMAC, soulignant l'importance de la comptabilisation de la richesse en complément aux indicateurs économiques traditionnels tels que le produit intérieur brut (PIB). Si le PIB mesure la valeur des biens et services produits dans un pays au cours d'une période spécifique, il ne rend pas compte de l'état ou de l'évolution des actifs sous-jacents qui soutiennent la prospérité à long terme. En intégrant des mesures de la richesse nationale – y compris le capital humain, le capital produit et le capital naturel – dans l'analyse économique, ce chapitre vise à présenter une perspective plus complète de la santé et de la durabilité économique de la région.

Entre 1995 et 2020, la richesse totale de la CEMAC a augmenté de 75 pour cent, passant de 593 à 1 029 milliards de dollars (en dollars réels de 2019), grâce en grande partie aux gains en capital produit et humain. Cependant, la richesse par habitant a diminué de 20 pour cent au cours de la même période, car la croissance démographique a été plus rapide que le rythme de l'accumulation d'actifs et la diversification économique est restée limitée. Au cours de la même période, le capital produit, bien qu'il représente la plus petite composante de la richesse totale (12 pour cent), a augmenté le plus rapidement, enregistrant une croissance de 172 pour cent. Néanmoins, la part du capital naturel renouvelable est passée de 49 pour cent à 32 pour cent de la richesse totale, reflétant la dégradation écologique et des défis en matière de gestion des ressources naturelles. Le Cameroun, qui représente près de la moitié de la population de la CEMAC, contribue à environ 53 pour cent à la richesse totale de la région. Pour tenir compte de l'évolution de la richesse nationale, la Banque mondiale a élaboré des indicateurs ajustés des comptes nationaux, tels que l'épargne nette ajustée (ENA) et le revenu national net ajusté (RNNA), qui peuvent être utilisés pour suivre la durabilité de la croissance économique. Les résultats montrent que si le Cameroun a maintenu une ENA positive, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Congo ont affiché des trajectoires négatives entre 2000 et 2020.

Cette étude présente également des estimations récentes de la valeur des services écosystémiques fournis par les forêts du bassin du Congo dans les pays de la CEMAC, tels que les services d'approvisionnement (bois, viande de brousse), les services touristiques, la séquestration du carbone, la régulation hydrologique et la préservation de la biodiversité. Environ 99 pour cent de ces services écosystémiques forestiers, tels que l'absorption et la séquestration du carbone, sont rendus à la communauté mondiale, contribuant ainsi à la résilience climatique et au développement durable. À l'heure actuelle, les pays de la CEMAC ne sont généralement pas rémunérés pour ces services. Un programme d'action tourné vers l'avenir pourrait mettre l'accent sur l'augmentation des investissements dans le capital humain et dans les infrastructures, sur le renforcement de la gouvernance et de la transparence des ressources, sur la promotion de la valeur ajoutée locale et sur la mobilisation des financements climatiques. Ces mesures seraient essentielles pour inverser la tendance de baisse de la richesse par habitant, constatée dans la région, et pour jeter les bases d'une prospérité et d'une résilience plus durables dans la CEMAC.

Credits : akturer on Shutterstock

SECTION 1—

Évolution récente, perspectives économiques et principaux défis de développement dans la CEMAC

I. Évolution récente et perspectives économiques dans la région de la CEMAC

Tableau 1 / Principaux indicateurs de la CEMAC	2024
Population (millions d 'habitants)	65,4
PIB (en milliards de USD courants)[a]	125,9
PIB par habitant, en milliards de USD courants	1924,3
Taux de pauvreté international (3 USD/jour)[a]	37,0
Taux de pauvreté des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,2 USD/jour)[a]	54,3
Taux de pauvreté des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,3 USD/jour)[a]	81,3
Espérance de vie à la naissance (nombre d'années)[c]	62,3

Source : Indicateurs du développement dans le monde (WDI), Analyses des perspectives macroéconomiques et de la pauvreté, et données officielles.
a) Total pour les pays de la CEMAC.
b) Moyenne pondérée pour les pays de la CEMAC.
c) Moyenne simple pour les pays de la CEMAC.

L'activité économique dans la région Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) a progressé de 3 pour cent en 2024, contre 2 pour cent en 2023. La reprise de la croissance régionale a été soutenue par des hausses des taux de croissance en Guinée équatoriale (+6 points de pourcentage, ppt), au Gabon (+0,9 ppt) et en République centrafricaine (RCA) (+0,8 ppt) par rapport à 2023. En 2024, le Cameroun et le Tchad ont été les pays les plus performants de la région, enregistrant chacun un taux de croissance de 3,5 pour cent. En 2025, la croissance régionale devrait légèrement fléchir à 2,8 pour cent, en dessous de la croissance moyenne de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui s'établirait à 6,2 pour cent. La dynamique de croissance reste inégale dans la région de la CEMAC. En RCA, la croissance du PIB devrait s'accélérer, passant de 1,5 pour cent en 2024 à 2,7 pour cent en 2025, soutenue par une meilleure fourniture de carburant et d'électricité. Au Cameroun, la croissance devrait atteindre 3,7 pour cent en 2025, tirée par l'augmentation de l'offre d'électricité et des investissements publics et privés. En revanche, l'activité économique au Gabon devrait ralentir légèrement en raison du ralentissement de la croissance dans le secteur pétrolier, tandis qu'en Guinée équatoriale le PIB devrait se contracter de 1,6 pour cent en 2025 en raison du déclin du secteur des hydrocarbures. En termes de croissance par habitant, la croissance du revenu par habitant de la CEMAC devrait légèrement augmenter pour atteindre 0,2 pour cent en 2025 (contre 0,1 pour cent en 2024), sous l'effet d'une croissance démographique plus lente, mais rester inférieure comparé à la moyenne de l'UEMOA (3,5 pour cent).

Le solde budgétaire de la région était déficitaire en 2024 en raison de la baisse des prix du pétrole et du recul des recettes tirées des matières premières, ainsi que de l'augmentation des dépenses budgétaires dans l'ensemble des Etats membres de la CEMAC et devrait se détériorer davantage en 2025. En 2024, les soldes budgétaires se sont détériorés dans tous les pays de la CEMAC, principalement en raison de la baisse des recettes provenant des matières premières. Cette évolution a maintenu le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine en situation de déficit budgétaire, et a fait basculer la Guinée équatoriale et le Gabon dans le déficit, tandis que le Congo a conservé un excédent budgétaire, selon les estimations. En moyenne, le solde budgétaire de la CEMAC devrait rester stable en 2025 à -1,3 pour cent du PIB, avec une détérioration attendue au Cameroun et en Guinée équatoriale.[2] Le ratio dépenses publiques/PIB devrait augmenter dans la CEMAC pour atteindre une moyenne de 20,2 pour cent du PIB en 2025, contre 19,8 pour cent en 2024. Les recettes moyennes devraient augmenter à un rythme plus lent, passant de 18,6 pour cent du PIB en 2024 à 18,8

2 Le projet de loi de finances 2026 du Gabon définit une politique de dépenses fortement expansionniste qui, bien qu'elle soit en partie reflétée dans les projections établies par la Banque mondiale pour les Assemblées annuelles 2025 de la Banque mondiale pour 2026-27, pourrait entraîner une augmentation rapide des déficits budgétaires et des niveaux d'endettement, aggravant les risques en matière de viabilité budgétaire.

pour cent du PIB en 2025, grâce à une augmentation des recettes non liées aux ressources naturelles. En 2024, le ratio moyen dette/PIB dans la CEMAC est resté élevé à 52,5 pour cent et devrait baisser à 52,2 pour cent en 2025, avec des augmentations attendues au Cameroun, au Tchad et, dans une moindre mesure, au Gabon et en Guinée équatoriale. En 2024, les niveaux d'endettement estimés au Congo (93,5 pour cent du PIB) et au Gabon (74,7 pour cent du PIB), étaient déjà supérieure au seuil de convergence régionale de 70 pour cent du PIB, une tendance qui devrait se poursuivre en 2025. La marge de manœuvre budgétaire et les liquidités restent serrées dans la CEMAC, ce qui limite la capacité de la région à absorber de nouveaux chocs économiques et à gérer efficacement la dette publique. Les pays de la CEMAC continuent d'éprouver de grandes difficultés en matière de recouvrement des recettes fiscales, avec des recettes fiscales moyennes inférieures au seuil de 15 pour cent du PIB,[3] généralement considéré comme nécessaire pour financer les services publics de base. Ce défi est aggravé par la forte dépendance à l'égard de recettes tirées des ressources naturelles, qui sont très volatiles, ce qui souligne l'urgence de l'adoption de politiques visant à renforcer la gestion des finances publiques à travers la région.

La balance commerciale de la région CEMAC a continué de baisser, passant de 8,6 pour cent du PIB en 2023 à 6,5 pour cent en 2024, soulignant la forte dépendance de la position extérieure de la CEMAC aux cours mondiaux du pétrole. Néanmoins, contrairement à la zone UEMOA, la CEMAC continue d'enregistrer des excédents commerciaux et des excédents du compte courant, soutenus par les exportations de matières premières. La dépendance de la région à l'égard des exportations de matières premières la rend vulnérable aux fluctuations des prix, comme en témoigne l'impact négatif de la chute des prix du pétrole sur sa balance commerciale. Entre 2022 et 2024, le solde des transactions courantes de la CEMAC est passé de 7,9 pour cent à 3,7 pour cent du PIB, les cours du pétrole étant passés de 97,1 à 80,8 dollars, et une nouvelle baisse est projetée en 2025, à 68 dollars. Cette tendance à la baisse, conjuguée à la baisse prévue de la production des champs pétrolifères arrivant à échéance au Gabon et en Guinée équatoriale, menace d'affaiblir la position extérieure et les réserves de la région dans un environnement commercial mondial incertain.

L'inflation a continué de baisser au premier trimestre 2025, mais demeure au-dessus du critère de convergence régionale de 3 pour cent. En moyenne annuelle, l'inflation a atteint 3,9 pour cent en mars 2025, contre 5,1 pour cent un an plus tôt. Cette baisse est due à plusieurs facteurs internes et externes. Sur le plan intérieur, cette tendance peut être attribuée à une production agricole plus abondante au Tchad et au Cameroun, à la stabilité des prix du carburant à la pompe dans plusieurs pays membres, et aux effets de la politique monétaire restrictive en place par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). L'inflation régionale reste toutefois supérieure au critère de convergence et est exposée à plusieurs risques de pressions à la hausse, en raison des ajustements à la hausse des prix du carburant au Cameroun et au Tchad, de la persistance de coûts de transport élevés liés aux tensions géopolitiques en mer Rouge et de l'augmentation de la demande intérieure au Tchad suite à l'afflux de réfugiés soudanais. Ces facteurs ont ralenti le rythme de désinflation observé dans la CEMAC depuis plus d'un an. Par rapport à ses principaux partenaires, la CEMAC continue d'afficher des différentiels d'inflation défavorables à fin mars 2025 : 1,0 point de pourcentage au-dessus de l'UEMOA, 0,9 point au-dessus de la zone euro et 3,1 points au-dessus de la Chine. Pour alléger les coûts de refinancement, améliorer l'accès au crédit et soutenir l'investissement, la BEAC a commencé à assouplir sa politique monétaire, réduisant son taux directeur de 5 pour cent à 4,5 pour cent en mars 2025. Pourtant, les risques inflationnistes restent orientés à la hausse. Des chocs potentiels sur

3 Choudhary, Rishabh ; Ruch, Franz U ; Skrok, Emilia. 2024. Taxing for Growth : Revisiting the 15 Percent Threshold. Working Paper n° 10943. Washington, DC : Banque mondiale.

les marchés mondiaux de l'énergie, le regain des tensions géopolitiques ou de nouvelles perturbations liées au climat au Tchad et au nord du Cameroun pourraient raviver les pressions sur les prix. Dans le même temps, le taux de change effectif réel (TCER) dans la plupart des pays de la CEMAC s'est renforcé au premier semestre 2025, en partie grâce à un rebond de la production pétrolière par rapport à l'année précédente.[4]

Malgré une croissance économique modérée et une inflation en baisse, plus d'un tiers de la population de la région de la CEMAC vit toujours en situation d'extrême pauvreté. La proportion de personnes vivant avec moins de 3 dollars par jour (en parité de pouvoir d'achat, PPA de 2021) est passée d'environ 36,6 pour cent en 2023 à 37,0 pour cent en 2024, tandis que le taux d'extrême pauvreté dans l'UEMOA s'élevait à 29,7 pour cent. Cela signifie que 24,2 millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté en zone CEMAC. Les niveaux de pauvreté varient considérablement, les taux les plus élevés étant enregistrés en République centrafricaine (67,5 pour cent) et en République du Congo (51,8 pour cent), tandis que les niveaux les plus faibles sont enregistrés au Gabon (4,1 pour cent) et en Guinée équatoriale (9,4 pour cent). Lorsqu'on la mesure sur la base d'autres seuils, tels que le taux de revenu intermédiaire de la tranche supérieure de 8,3 dollars par jour (en PPA de 2021), la pauvreté en zone CEMAC est encore plus élevée, avec 81,3 pour cent de la population en 2024. La pauvreté persistante dans la région met en évidence les principaux défis à relever pour parvenir à une croissance plus robuste et fondée sur l'emploi, qui permettrait de sortir davantage de personnes de la situation de pauvreté. Il serait également essentiel d'investir dans des systèmes de protection sociale plus solides et plus vastes, ainsi que dans la formation de la main-d'œuvre et des réformes visant à améliorer le climat des affaires.

Entre 2022 et 2024, les emplois dans la CEMAC ont poursuivi la tendance de déplacement de l'agriculture à l'industrie et en particulier aux services, mais cette transformation structurelle ne s'est pas traduite par une création suffisante d'emplois de qualité. La plupart des nouveaux emplois sont concentrés dans le secteur informel des services, qui se caractérise par une faible productivité, une sécurité d'emploi limitée et des salaires moins élevés, offrant peu de possibilités d'innovation ou de croissance à long terme. L'informalité touche plus de 65 pour cent des emplois, et le chômage reste élevé, atteignant une moyenne d'environ 9 pour cent de la population active, soit plus de quatre fois le taux dans la zone UEMOA – ce qui souligne l'urgence de réformes visant à créer des emplois de qualité pour la population jeune et croissante de la CEMAC.

Alors que la croissance économique régionale devrait s'élever à 3,2 pour cent en moyenne sur la période 2025-2027, les perspectives économiques de la CEMAC restent exposées à des risques importants. La baisse des prix du pétrole, les chocs commerciaux mondiaux et les tensions géopolitiques représentent des risques pour les recettes d'exportation et pour les soldes budgétaire et extérieur de la région. Les pressions sur les dépenses restent élevées et la production pétrolière diminuerait en raison de l'arrivée à maturité des champs pétrolifères, ce qui aggraverait les vulnérabilités budgétaires et d'endettement et pourrait compromettre la capacité budgétaire de la région à promouvoir la croissance, à fournir des services publics essentiels et à soutenir les plus vulnérables. Dans le même temps, le resserrement des conditions financières mondiales pourrait intensifier les pressions financières et compromettre les investissements, avec des conséquences négatives en particulier pour les pays plus endettés. D'autres risques incluent le ralentissement potentiel de la dynamique des réformes compte tenu de l'agenda politique dans certains pays, les défis en matière de sécurité dans des régions de la RCA et du Cameroun, et les chocs climatiques.

4 Une hausse du taux de change effectif réel (TCER) d'un pays se traduit par une appréciation de la monnaie nationale du pays par rapport au panier de monnaies de ses partenaires commerciaux, tandis qu'une diminution du TCER correspond à une dépréciation.

La croissance du PIB de la CEMAC devrait ralentir en 2025, restant inférieure à son potentiel et à celui de la région de l'UEMOA.

Figure 1 / Croissance réelle du PIB (en pourcentage) dans la CEMAC et l'UEMOA, 2020-2027

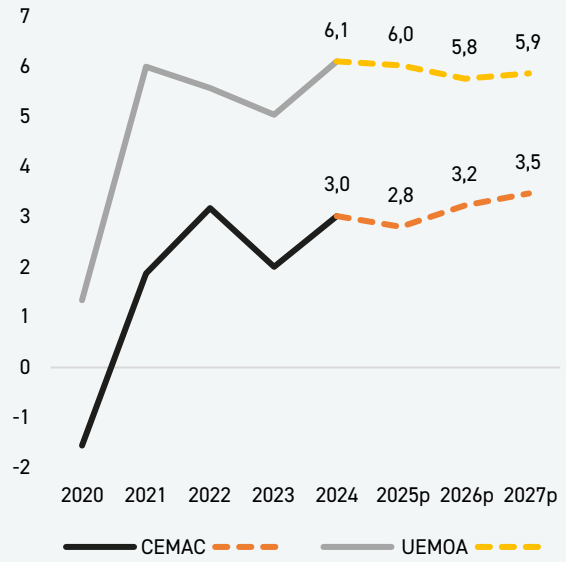

Dans le même temps, la croissance par habitant devrait rester négative dans la moitié des pays de la CEMAC.

Figure 2 / Croissance réelle du PIB par habitant dans les pays de la CEMAC et de l'UEMOA (en pourcentage), 2024-2025

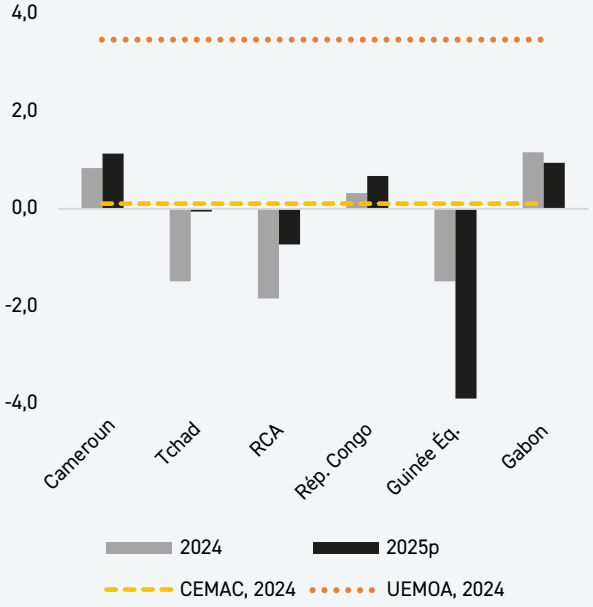

Grâce aux exportations de pétrole, la balance commerciale de la CEMAC reste excédentaire, mais elle a décliné en raison d'une baisse progressive des prix du pétrole et de l'arrivée à maturité des gisements pétrolifères à travers la région.

Figure 3 / Cours du pétrole (axe droit) et position extérieure dans la CEMAC (axe gauche), 2019-2027

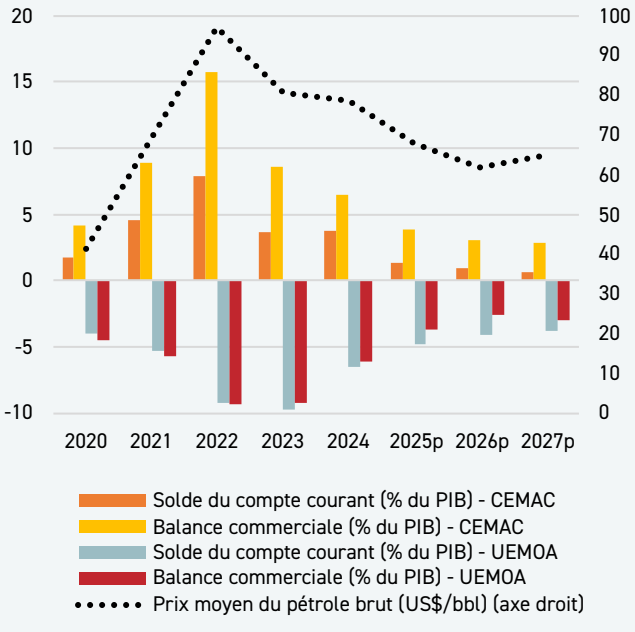

La situation budgétaire de la CEMAC n'a cessé de se détériorer depuis 2023, le ratio moyen des dépenses publiques sur le PIB augmentant, tandis que le ratio moyen des recettes sur le PIB a diminué.

Figure 4 / Situation budgétaire (% du PIB) dans la CEMAC et l'UEMOA, 2020-2027

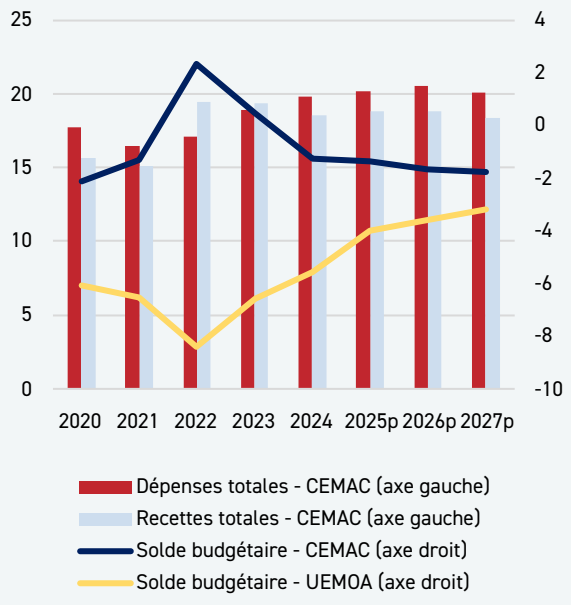

Le ratio de la dette publique sur le PIB devrait légèrement diminuer à 52,2 pour cent en 2025 (contre 52,5 pour cent en 2024).

Figure 5 / Dette publique dans la CEMAC et l'UEMOA, 2020-2027 (% du PIB)

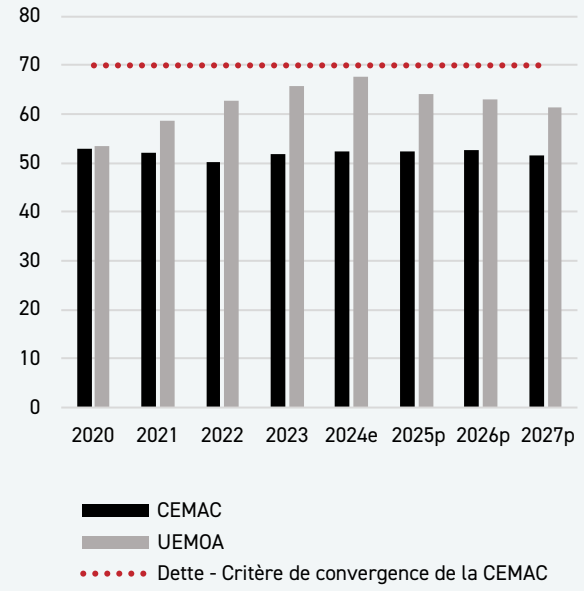

La BEAC a commencé à assouplir sa politique monétaire en mars 2025, en réduisant son taux directeur de 5 pour cent à 4,5 pour cent.

Figure 6 / Évolution des taux directeurs en Afrique de l'ouest et centrale et dans l'UE, 2020-2025 (Septembre)

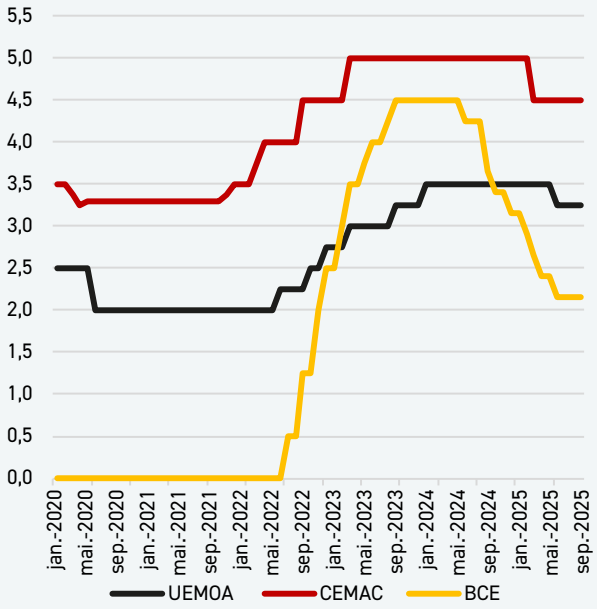

Le taux de change effectif réel des pays de la CEMAC a augmenté, en moyenne, au premier semestre 2025, reflétant l'appréciation du franc CFA par rapport au panier de devises des principaux partenaires commerciaux.

Figure 7 / Taux de Change Effectifs Réel et Nominal USD-CFAF, 2020-2025 (June)

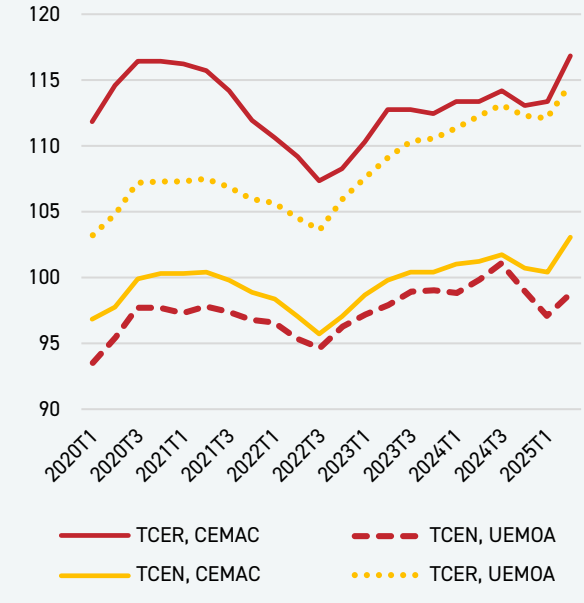

Les réserves régionales de la CEMAC ont légèrement augmenté pour atteindre 4,7 mois d'importations en 2024, contre 4,6 mois en 2023, et devraient atteindre 4,8 mois en 2025.

Figure 8 / Réserves brutes

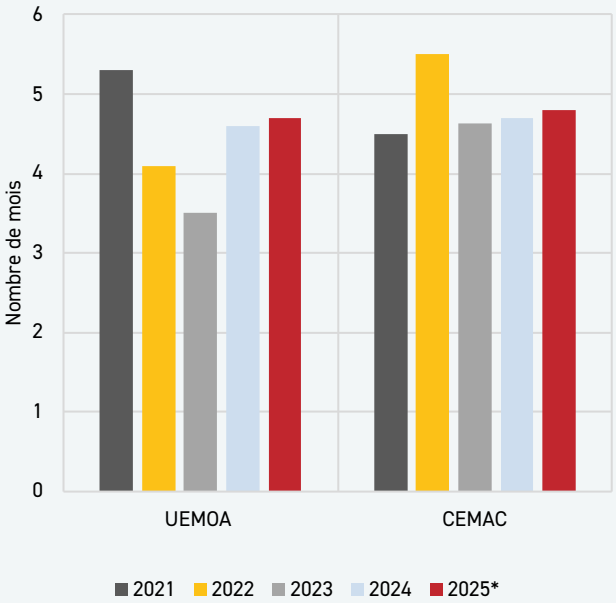

L'inflation moyenne (en moyenne annuelle) dans la région CEMAC est passée de 5,1 pour cent en mars 2024 à 3,9 pour cent en mars 2025.

Figure 9 / Inflation moyenne dans la CEMAC (pourcentage), 2020-2025 (Mars)

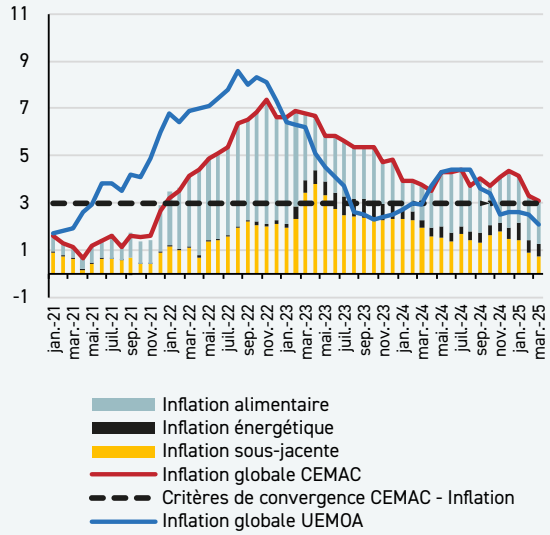

En raison d'une croissance modeste et du manque de possibilités d'emploi, la pauvreté reste stagnante et élevée, touchant plus d'un tiers de la population de la CEMAC.

Figure 10 / Taux de pauvreté (% de la population vivant avec moins de 3 USD par jour)

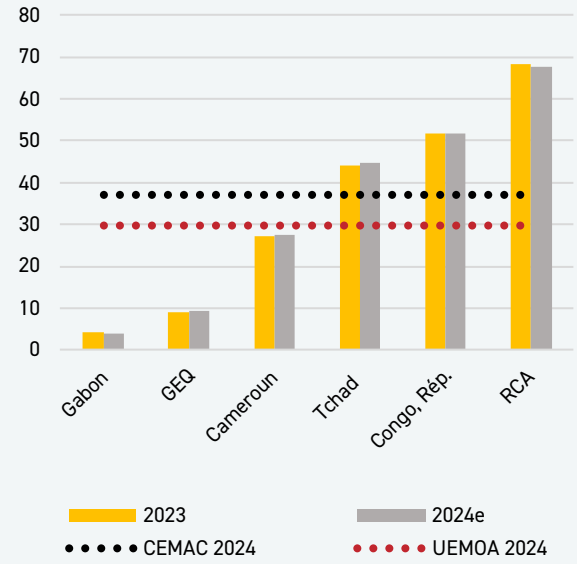

Les tarifs douaniers élevés et d'autres défis logistiques contribuent à des coûts du transport et des intrants élevés, réduisant ainsi la compétitivité des entreprises de la CEMAC.

Figure 11 / Taux de droits de douane (% des biens importés), moyenne 2017-22

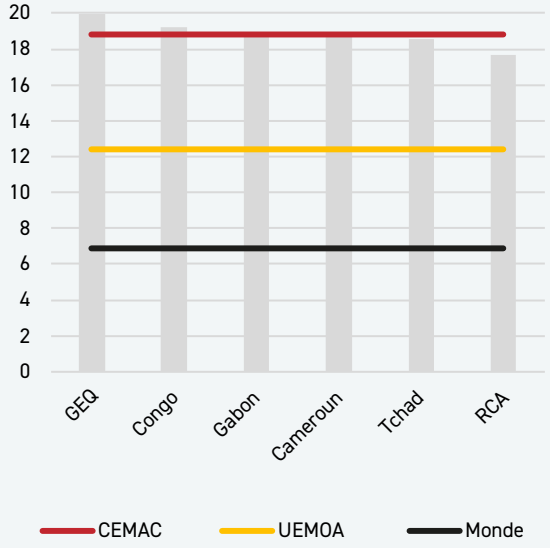

Les lacunes logistiques, les délais portuaires élevés et les coûts commerciaux élevés entravent les possibilités de renforcement des échanges et d'intégration des économies de la région dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Figure 12 / Indice de performance logistique (classement)

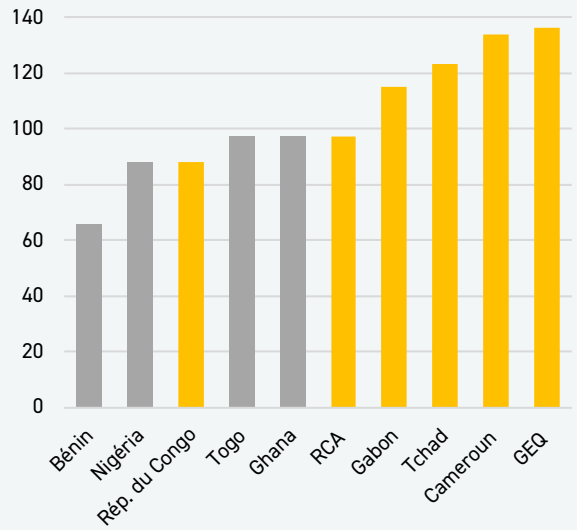

Sources : Autorités nationales, BEAC, Bruegel, Banque mondiale, FMI et calculs de la Banque mondiale.
Notes : Les figures présentent des moyennes pondérées pour la CEMAC et l'UEMOA, sur la base de la part des pays dans le PIB de chaque région. Les données sur la pauvreté sont basées sur des prévisions immédiates et des projections fondées sur les données réelles des enquêtes nationales auprès des ménages pour le Cameroun (2014), la République centrafricaine (2021), le Tchad (2018), le Congo (2011), le Gabon (2017) et la Guinée équatoriale (2022). Les données sur les réserves régionales sont des projections de référence de la BEAC (rapport de juin 2025) et de l'article IV du FMI pour la région de l'UEMOA (mai 2025). Les données sur la situation extérieure pour la Guinée équatoriale proviennent de la BEAC et du FMI. Le poids des pays dans l'agrégation de l'indice communautaire utilisé pour le calcul de l'inflation provient de la Note sur l'inflation dans les pays membres de la CEMAC (2025). Cette note indique que les données sur l'inflation moyenne dans la CEMAC sont basées sur les dépenses de consommation individuelle des ménages,

telles que définies dans le cadre du Programme de comparaison internationale de 2017.[5] Les données de l'indice de performance logistique sont basées sur les classements des pays en 2023, à l'exception de la Guinée équatoriale (2018) et du Tchad (2018).

Principaux défis de développement et priorités de réforme dans la CEMAC

Des réformes économiques audacieuses et accélérées restent nécessaires pour améliorer significativement les niveaux de vie et pour inverser la tendance à la hausse de la pauvreté dans la CEMAC. Les pays de la CEMAC sont confrontés à plusieurs défis structurels, notamment la dépendance à l'égard des matières premières, les défis en matière de gouvernance, un marché de l'emploi informel important, des taux de chômage élevés, des investissements limités dans le capital humain et des lacunes en matière d'infrastructures et de services publics, comme indiqué dans le tableau 2. Les principales réformes prioritaires de la CEMAC comprennent le renforcement de la gouvernance, l'amélioration de la gestion des finances publiques et le renforcement de la transparence et de la redevabilité tant en ce qui concerne les recettes tirées des ressources naturelles que les dépenses publiques. Des efforts complémentaires tels que la création d'emplois de qualité, l'investissement dans les infrastructures et le climat des affaires, et la promotion du capital humain grâce à une meilleure éducation et à une meilleure formation professionnelle sont aussi essentiels pour soutenir le développement du secteur privé, la diversification économique, la résilience aux chocs extérieurs et le développement durable à long terme. Dans ce contexte, il serait important d'accélérer la mise en œuvre des réformes prévues dans les phases II et III du Programme de réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et dans le Programme économique régional en cours de préparation.

Au cours des trois dernières années, les progrès concernant les principaux indicateurs structurels de développement ont été limités, la plupart des pays de la CEMAC se situant dans le tercile inférieur de leurs groupes de revenu. Le tableau 2 met en évidence cette tendance, en particulier en ce qui concerne les indicateurs de gouvernance. Bien que de nombreux pays de la CEMAC connaissent un environnement politique stable et de faibles niveaux de conflits, les données de 2021 à 2023 indiquent des changements insuffisants en ce qui concerne les mesures de lutte contre la corruption et l'efficacité du gouvernement. Les défis en matière de gouvernance continuent d'entraver la mise en œuvre des réformes, la mobilisation efficace des ressources et la prestation efficace des services publics dans la CEMAC.

Le potentiel de croissance et de création d'emplois de la CEMAC est limité par l'insuffisance des investissements dans le capital humain. Les dépenses publiques consacrées à l'éducation restent faibles, à 2,3 pour cent du PIB en moyenne, contre une moyenne de 4,1 pour cent pour l'Afrique subsaharienne — ce qui compromet les efforts visant à stimuler la productivité du travail et à constituer une main-d'œuvre qualifiée capable de soutenir la diversification économique et la compétitivité. L'inadéquation des compétences dans la CEMAC constitue un défi majeur, avec un chômage élevé qui coexiste avec une offre insuffisante de main-d'œuvre qualifiée. Les entreprises rencontrent des défis à trouver des travailleurs qualifiés tandis que de nombreux demandeurs d'emploi ne parviennent toujours pas à trouver un emploi en raison de lacunes dans l'éducation et la formation. Par exemple, 43 pour cent des travailleurs salariés adultes au Cameroun sont sous-qualifiés pour leur emploi, tandis que la moitié des emplois du secteur privé nécessitent des compétences de niveau secondaire qui font défaut à la plupart

5 Note sur l'inflation dans les pays de la CEMAC (Edition Avril 2025). https ://cemac.int/wp-content/uploads/2025/04/Note_inflation_CEMAC_2024.pdf

des travailleurs.[6] En outre, les lacunes dans les services de santé ont un impact supplémentaire sur le bien-être et la productivité. La densité de médecins au Cameroun et au Tchad (0,09 et 0,05 pour 1 000 personnes, respectivement) est inférieure aux moyennes régionale de l'Afrique subsaharienne (0,29) et mondiale (2,4).[7] Pour relever ces défis, les gouvernements de la CEMAC pourraient accroître et améliorer les investissements dans l'éducation, la santé et la formation afin de renforcer le capital humain, de réduire le chômage et de répondre aux besoins du marché du travail.

Le commerce, l'emploi et la croissance sont entravés par des tarifs douaniers élevés, les coûts élevés de transport et des lacunes logistiques et infrastructurelles. Les matières premières représentent la majorité du panier d'exportation de la CEMAC, qui comprend principalement le pétrole, le gaz, le manganèse et le bois. Pour devenir plus compétitives dans le commerce mondial, les entreprises de la région ont besoin d'un meilleur accès aux infrastructures, aux financements et à un climat des affaires plus favorable. Malgré quelques améliorations, les infrastructures de la région restent inégales et insuffisantes pour répondre à la demande d'activités à plus forte valeur ajoutée, au commerce agricole local ou soutenir la transformation économique globale. Le sous-développement des systèmes énergétiques, d'eau, de transport et numériques, les défis dans les performances des douanes et des ports et d'autres lacunes logistiques (figure 12), ainsi que des droits de douane particulièrement élevés – en moyenne 18 pour cent, parmi les plus élevés au monde (figure 11) – et d'autres barrières non tarifaires au commerce telles que des inspections complexes et des pratiques de tracasserie, rendent la production et le commerce au sein de la CEMAC coûteux et difficiles, ce qui décourage les entreprises, limitant la compétitivité et la croissance des exportations.

Les réformes économiques restent essentielles à la croissance et à la réduction de la pauvreté dans la CEMAC, d'où la nécessité de déployer des efforts audacieux pour mettre en œuvre le programme de réforme économique régional. Actuellement dans sa deuxième phase, le programme régional, le Programme de réformes économiques et financières 2021-2025 (PREF-CEMAC II), s'articule autour de cinq piliers centrés sur des actions visant à améliorer la politique budgétaire, la politique monétaire et les systèmes financiers, ainsi que des domaines tels que les réformes structurelles, le développement du secteur privé et des infrastructures, l'intégration régionale et la coopération internationale. Les progrès accomplis comprennent une stratégie régionale d'inclusion financière, un projet de politique industrielle, des politiques visant à stimuler la productivité des industries locales et des améliorations dans les programmes de protection sociale. Fin 2024, 66,5 pour cent des mesures prévues pour cette année dans le programme de réformes avaient été mises en œuvre, contre 62,2 pour cent l'année précédente. À l'avenir, la phase suivante, le PREF-CEMAC III, s'alignera sur la prochaine stratégie régionale, le Programme économique régional (PER 2025-2050), définissant des stratégies de croissance à long terme. Les principales réformes prioritaires comprennent l'amélioration de la gestion de la trésorerie, la gestion de la dette, la promotion de l'inclusion financière, le développement des PPP, la restructuration et l'amélioration des entreprises publiques, le renforcement de la formation professionnelle et la création d'un observatoire du climat des affaires. Alors que la région entre dans la troisième phase de son programme, qui couvre la période 2024-2029, des actions audacieuses et un engagement fort seront essentiels pour accélérer les réformes, nécessaires pour créer davantage d'opportunités et pour améliorer les conditions de vie des populations de la région CEMAC.

6 Banque mondiale. Cameroon Country Growth and Jobs Report (non publié).
7 Banque mondiale. Base de données ProsperityData360.

Tableau 2 / **Indicateurs de développement dans la CEMAC**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de certains indicateurs macroéconomiques sur une période de trois ans, de 2021 à 2023 (pour la plupart des indicateurs). La valeur de chaque indicateur peut augmenter (couleur verte), diminuer (couleur rouge) ou rester relativement stable (couleur jaune).

AUGMENTATION	
DIMINUTION	
STABLE	

	Revenu intermédiaire, tranche supérieure		Revenu intermédiaire, tranche inférieure		Pays à faible revenu	
	Gabon	Guinée équatoriale	Cameroun	Rép. du Congo	RCA	Tchad
SECTEUR PRIVÉ						
Investissement direct étranger, entrées nettes (% du PIB)						
Agriculture, sylviculture et pêche, valeur ajoutée (% du PIB)						
Industrie (y compris la construction), valeur ajoutée (% du PIB)						
Services, valeur ajoutée (% du PIB)						
INFRASTRUCTURE						
Formation brute de capital fixe (% du PIB)						
Accès à l'électricité (% de la population)						
Indice de performance logistique de la Banque mondiale. Classement : sur 139 pays						
CAPITAL HUMAIN ET NUMÉRISATION						
Dépenses publiques d'éducation, total (% du PIB)						
Production par heure travaillée (PIB en dollars internationaux constants en PPA de 2017)						
Utilisateurs d'Internet (% de la population)						
CHANGEMENT CLIMATIQUE						
Indice ND-GAIN sur la vulnérabilité climatique et la préparation						

	Revenu intermédiaire, tranche supérieure		Revenu intermédiaire, tranche inférieure		Pays à faible revenu	
	Gabon	Guinée équatoriale	Cameroun	Rép. du Congo	RCA	Tchad
EMPLOI						
Emploi dans l'agriculture (% de l'emploi total)						
Emploi dans l'industrie (% de l'emploi total)						
Emploi dans les services (% de l'emploi total)						
GOUVERNANCE						
Classement par centile parmi tous les pays (classement allant de 0 (le plus bas) à 100 (le plus élevé)) 2023						
Capacité à se faire entendre et redevabilité						
Stabilité politique et absence de violence/ terrorisme						
Efficacité des pouvoirs publics						
Qualité des réglementations						
État de droit						
Lutte contre la corruption						

Source : WDI, OIT, UNESCO, Université de Notre Dame,
Note : La valeur ajoutée de l'agriculture, de l'industrie et des services, ainsi que la productivité par heure travaillée, disposent de données plus récentes et sont reportées pour 2021-2024. L'indice de performance logistique (LPI) de la Banque mondiale est présenté pour 2016, 2018 et 2023. Tous les autres indicateurs sont raportés pour 2021, 2022 et 2023. Les cellules vides (blanches) du tableau indiquent qu'il n'y avait pas suffisamment de données disponibles pour évaluer la tendance de l'indicateur.

SECTION 2—

Évolutions par pays[8]

8 La section consacrée aux évolutions par pays est basée sur les Perspectives macroéconomiques et de pauvreté (MPO) de la Banque mondiale pour les Assemblées annuelles de 2025 pour les six pays de la CEMAC. Au niveau de chaque pays, le MPO offre un aperçu de l'évolution économique récente, des prévisions relatives aux principales variables macroéconomiques et de la pauvreté au cours de la période 2025-2027, ainsi qu'une analyse des principaux défis pour la croissance économique, la stabilité macroéconomique et la réduction de la pauvreté. Les MPO pour 147 pays sont publiés deux fois par an à l'occasion des Réunions de printemps et des Assemblées annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Les MPO pour l'Afrique subsaharienne sont accessibles à l'adresse : **https ://www.worldbank.org/en/publication/macro-poverty-outlook/mpo_ssa**.

Cameroun

Tableau 1

Population[a]	**Pauvreté**[b]
millions	millions de personnes vivant avec moins de 4,20 dollars par jour
29,1	11,1
Espérance de vie à la naissance[c]	**Scolarisation**[d]
années	primaire (% brut)
63,7	112,6
PIB[e]	**PIB par habitant**[f]
milliards de dollars courants	USD courants
52,6	1 805,8

Sources : WDI, MFMod et données officielles.
Notes : a/ 2024. b/ 2021 (PPA 2021). c/ 2023. e/ 2023. f/ 2024. g/ 2024.

L'économie camerounaise a enregistré une croissance de 3,5 pour cent en 2024, mais l'incidence de la pauvreté a légèrement augmenté, passant de 27,3 pour cent à 27,6 pour cent, en raison d'une création d'emplois limitée. Des recettes inférieures aux prévisions et des dépenses plus élevées que prévu ont entraîné un creusement du déficit (1,4 pour cent du PIB), et la dette publique se situe à 43,4 pour cent du PIB. Les perspectives de croissance dépendent de l'approvisionnement en électricité et des investissements publics, mais les risques à la baisse incluent la lenteur des réformes, les perturbations liées aux élections et la volatilité des prix des matières premières.

Conditions et défis

Le Cameroun a fait preuve de résilience aux chocs, mais les conditions fondamentales d'une croissance forte font défaut. Les déficits d'infrastructures, un système financier sous-développé et des crises concomitantes entre 2021 et 2024 ont entraîné des gains limités du revenu par habitant, la croissance du PIB n'atteignant en moyenne que 3,4 pour cent, bien en deçà de l'objectif de 6,6 pour cent de la Stratégie nationale de développement (SND30). Le taux de participation de la population active au marché du travail a fortement baissé, passant de 79,1 pour cent à 64,3 pour cent entre 2005 et 2021, principalement en raison de l'augmentation de la fréquentation scolaire des jeunes, des conflits, du découragement des travailleurs et de la migration urbaine. Pour atteindre ses objectifs de développement, le Cameroun doit recalibrer son modèle de croissance, renforcer la participation du secteur privé, clarifier le rôle économique de l'État et mettre en œuvre des réformes visant à stimuler la productivité du travail.

Le nombre de personnes vivant avec moins de 3 dollars (PPA de 2021) par jour est passé de 7,1 millions à plus de 8 millions entre 2021 et 2024. Cette situation montre que, conjugués à une croissance économique atone, à une inflation persistante, à une faible création d'emplois et à des chocs récurrents, les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté continuent d'être compromis.

Durant la même période, la pauvreté urbaine a augmenté plus rapidement que la pauvreté rurale. Les conflits tenaces — qui touchent désormais la plupart des régions — et les grandes disparités socioéconomiques entre zones rurales et zones urbaines sont à l'origine d'un exode rural important et persistant, qui met à rude épreuve les marchés du travail et les services urbains.

Évolution récente

Le PIB réel a augmenté de 3,5 pour cent et l'inflation s'est stabilisée en 2024. La croissance a été tirée par la hausse des prix du cacao et des rendements du coton, ainsi que par une meilleure alimentation en électricité qui a favorisé la transformation des matières premières et la croissance industrielle. Malgré la baisse de la production pétrolière, le déficit du compte courant s'est réduit, passant de 4,1 à 3,2 pour cent du PIB entre 2023 et 2024, grâce à la hausse des exportations agricoles et à la baisse des importations. Du côté de la demande, la consommation publique et privée et l'investissement privé ont été les principaux moteurs de la croissance en 2024. L'inflation a suivi une tendance à la baisse, passant d'un pic de 7,4 pour cent en décembre 2023 à 4,5 pour cent fin 2024 et 4,1 pour cent fin juin 2025, en réponse à une politique monétaire stricte, au contrôle des prix et à la baisse de l'inflation importée. En mars 2025, la Banque des États de l'Afrique centrale a commencé à assouplir sa politique monétaire, abaissant son taux directeur de 5 pour cent à 4,5 pour cent.

La situation budgétaire s'est légèrement détériorée et le risque de surendettement reste élevé. Le déficit budgétaire global est passé de 0,7 pour cent du PIB en 2023 à 1,4 pour cent en 2024, en raison d'un dérapage des dépenses courantes et d'une performance des recettes plus faible que prévu. L'écart de 1,1 pour cent du PIB entre le déficit budgétisé et

le déficit réel pour 2024 s'explique par une performance plus faible en matière de recettes (-0,8 pour cent du PIB) et des dépenses plus élevées que prévu (0,3 pour cent du PIB), en raison de l'augmentation des salaires et des achats de biens qui ont dépassé les économies réalisées grâce à la suppression partielle des subventions aux carburants. Le solde primaire est redevenu négatif en 2024, à -0,1 pour cent du PIB, contre 0,4 pour cent en 2023, ce qui a légèrement augmenté la dette publique, qui est passée de 43,2 pour cent du PIB en 2023 à 43,4 pour cent en 2024. Bien que la dette publique soit soutenable, elle est exposée à un risque élevé de surendettement en raison de ratios service de la dette/recettes publiques et service de la dette/recettes d'exportation supérieurs au seuil.

Les récentes politiques de protection des revenus profiteront à une minorité de travailleurs. Pour atténuer les effets de l'inflation et de la suppression des subventions aux carburants, un allégement fiscal ciblé a été introduit dans des secteurs tels que l'agriculture, et le salaire minimum et les salaires du secteur public ont été augmentés en 2024 (de 24 pour cent pour l'agriculture, 65 pour cent pour les secteurs non agricoles et 15 pour cent pour les travailleurs du secteur public). Cependant, près de 90 pour cent des emplois sont informels et sont donc largement exclus de ces avantages, tandis que des coûts de main-d'œuvre plus élevés réduiront probablement les incitations à la création d'emplois formels.

Figure 1 / Cameroun : Croissance du PIB réel et contributions à la croissance du PIB réel

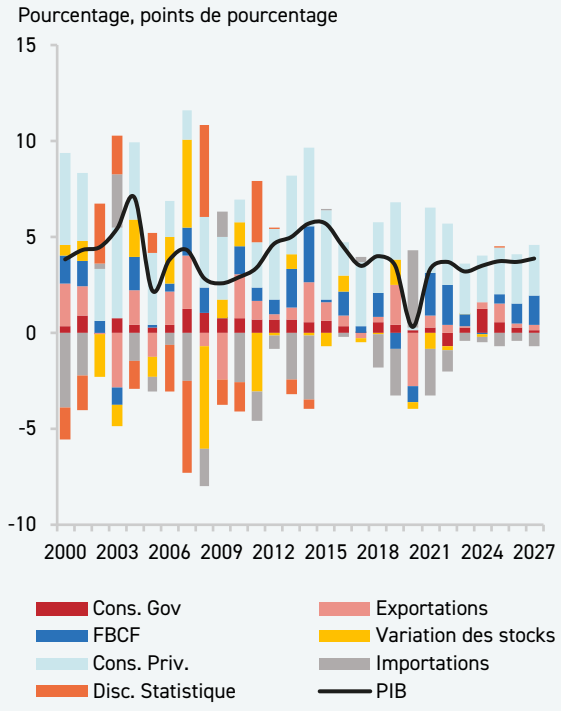

Source : Banque mondiale.

Figure 2 / Cameroun : Taux de pauvreté réels et projetés et PIB réel par habitant

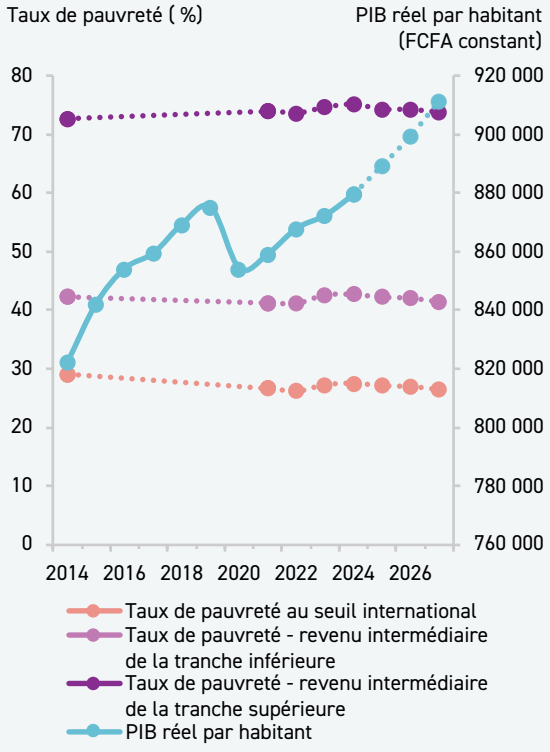

Source : Banque mondiale. Remarque : voir le Tableau 2

Perspectives

Les perspectives à moyen terme sont mitigées. La croissance du PIB réel devrait s'établir en moyenne à 3,7 pour cent sur la période 2025-2027, tirée par une offre d'électricité plus élevée et des investissements publics et privés plus importants. L'inflation devrait tomber à la cible de 3 pour cent d'ici 2027. Le déficit budgétaire devrait s'établir en moyenne à 1,7 pour cent du PIB à moyen terme, tandis que le ratio dette/PIB resterait stable. L'augmentation prévue des recettes fiscales ne compensera pas entièrement la baisse des recettes pétrolières avec l'épuisement progressif des champs pétrolifères et la rationalisation des dépenses courantes devra se poursuivre. Le déficit du compte courant devrait diminuer davantage en 2025, puis augmenter à partir de 2026 à mesure que la production pétrolière diminue, que les politiques industrielles ont des effets mitigés et que la hausse des investissements stimule la demande d'importations. Cependant, la croissance réelle par habitant prévue reste insuffisante pour réduire la pauvreté et le nombre total de pauvres (3 dollars en PPA de 2021) devrait augmenter de 295 495 personnes, pour atteindre plus de 8,3 millions d'ici 2027.

D'importants risques de dégradation assombrissent ces perspectives. Il s'agit notamment i) des fluctuations des prix des matières premières, ii) de la persistance de la crise sécuritaire, iii) d'un soutien budgétaire plus faible que prévu de la part des donateurs extérieurs, iv) des pénuries d'énergie persistantes, et v) des perturbations potentielles liées aux élections. Le renforcement des marges de manœuvre macro-budgétaires, l'accélération des réformes structurelles pour stimuler la productivité et l'investissement privé, et l'amélioration du ciblage de la protection sociale contribueraient à atténuer ces risques et à soutenir une croissance plus inclusive.

Credits : Freepik

Tableau 2 / Cameroun : Indicateurs des perspectives macroéconomiques et taux de pauvreté

Historique récent et projections

	2022	2023	2024e	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	3,7	3,2	3,5	3,7	3,7	3,9
Consommation privée	4,3	3,5	3,2	3,2	3,5	3,5
Consommation publique	-5,7	2,9	11,6	4,8	2,3	1,3
Formation brute de capital fixe	11,1	2,9	-0,3	2,5	5,3	8,1
Exportations, biens et services	2,7	0,4	2,3	6,5	1,5	1,7
Importations, biens et services	5,3	1,9	1,6	3,4	2,0	3,5
Croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs	3,6	3,1	3,5	3,7	3,7	3,9
Agriculture	3,4	2,2	4,1	2,9	3,0	3,6
Industrie	3,3	2,3	2,4	2,9	3,4	4,1
Services	3,9	3,8	3,8	4,4	4,1	3,9
Taux d'emploi (% de la population en âge de travailler, 15 ans et +)	68,9	68,9	69,0	69,0	69,1	69,1
Inflation (indice des prix à la consommation)	6,3	7,4	4,5	3,7	3,2	3,0
Solde du compte courant (% du PIB)	-3,4	-4,1	-3,2	-3,0	-3,6	-3,9
Solde budgétaire (% du PIB)	-0,8	-0,6	-1,4	-1,9	-1,7	-1,5
Recettes (% du PIB)	16,1	16,6	15,9	16,1	16,4	16,6
Dette (% du PIB)	42,9	42,3	43,4	44,4	43,0	42,9
Solde primaire (% du PIB)	-0,1	0,4	-0,1	-0,6	-0,4	-0,2
Taux de pauvreté au seuil international (3,00 dollars en PPA de 2021)[1,2]	26,2	27,3	27,6	27,1	27,0	26,5
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,20 dollars en PPA de 2021)[1,2]	41,1	42,7	42,8	42,3	42,2	41,5
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,30 dollars en PPA de 2021)[1,2]	73,7	74,7	75,3	74,4	74,3	73,8
Croissance des émissions de GES (MtCO2e)	0,5	0,4	0,8	1,2	1,3	1,5

Source : Banque mondiale, Départements mondiaux de la pauvreté et de la politique économique. Données sur les émissions provenant de CAIT et de l'OCDE.

Notes : e = estimation, f = prévision.

1/ Calculs basés sur 2021-ECAM-V. Données réelles : 2021. Nowcast : 2022-2024. Prévisions : 2025-2027.

2/ Projections utilisant la méthodologie de microsimulation.

République centrafricaine

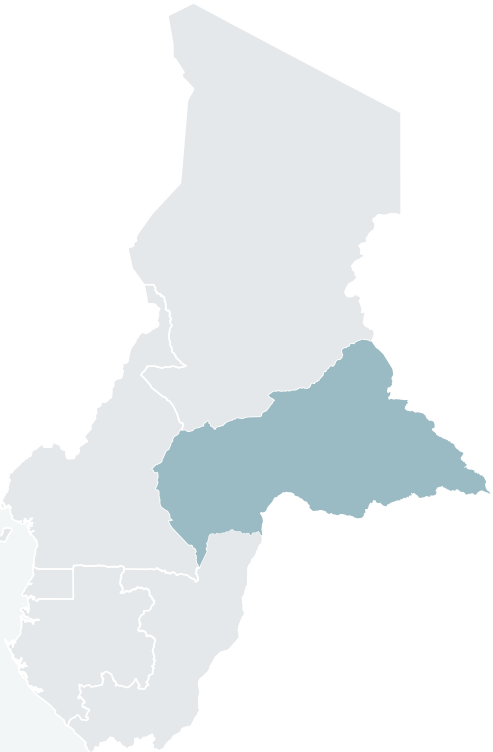

Tableau 1

Population[a]	**Pauvreté**[b]
millions	millions de personnes vivant avec moins de 3 dollars par jour
5,3	3,7
Espérance de vie à la naissance[c]	**Scolarisation**[d]
années	primaire (% brut)
57,4	110,7
PIB[e]	**PIB par habitant**[f]
milliards de dollars courants	USD courants
2,8	530,7

Sources : WDI, MFMod et données officielles.
Notes : a/ 2024. b/ 2021 (PPA 2021). c/ 2023. d/ 2017. e/ 2024. f/ 2024.

La croissance du PIB réel devrait atteindre 2,7 pour cent en 2025, soutenue par une amélioration de la disponibilité des carburants et une augmentation des exportations d'or ; Cependant, on estime que 67,7 pour cent de la population continue de vivre dans l'extrême pauvreté. Les risques qui pèsent sur ces perspectives comprennent les dérapages budgétaires potentiels associés au cycle électoral, les contraintes de liquidité qui limitent les dépenses publiques consacrées aux salaires et aux services essentiels, le soutien modéré des bailleurs de fonds et les fragilités du secteur financier régional, notamment les pénuries persistantes de liquidités.

Conditions et défis

L'économie reste stagnante, entravée par des pénuries chroniques de carburant, des institutions fragiles et un climat d'insécurité persistant, qui alimentent l'extrême pauvreté. Entre 2012 et 2024, le PIB réel par habitant a chuté de 30 pour cent, et environ 68 pour cent de la population vit avec moins de 3 dollars par jour (PPA de 2021). Les pénuries de carburant continues ont freiné l'activité et réduit les recettes liées aux carburants en 2025. Le pays est confronté à un risque élevé de surendettement et à des pénuries de liquidités, ce qui menace sa capacité à couvrir la masse salariale des fonctionnaires et les services essentiels pour la population. Pour parvenir à la stabilité macro-budgétaire, il faut des réformes urgentes dans le secteur des carburants, l'environnement des affaires, les politiques budgétaires et la gestion des finances publiques.

Évolution récente

La croissance du PIB devrait s'accélérer, passant de 1,5 pour cent en 2024 à 2,7 pour cent en 2025 — toujours en deçà de la croissance démographique de 3,4 pour cent — soutenue par l'amélioration de l'approvisionnement en carburant et en électricité, notamment grâce à un don de 30 000 tonnes de carburant par la Fédération de Russie. La consommation publique et privée devrait augmenter en cette année électorale. La reprise économique est également tirée par les secteurs miniers et des services, en particulier l'or et les télécommunications, la croissance des télécommunications étant tirée par les licences 4G délivrées fin 2024 et début 2025 et l'expansion continue de l'argent mobile (mobile money).

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a assoupli sa politique monétaire en abaissant son taux directeur de 50 points de base à 4,5 pour cent au premier trimestre 2025 afin de soutenir la liquidité et l'activité économique régionales, et l'a maintenu inchangé jusqu'en juin. Toutefois, l'impact pour la République centrafricaine (RCA) devrait être progressive en raison de la faiblesse du secteur financier, avec seulement quatre banques commerciales et des services financiers limités. Les indicateurs de solidité financière sont globalement adéquats. Le ratio des prêts non performants est tombé de 16,4 pour cent en 2023 à 12,7 pour cent en 2024. L'inflation devrait atteindre 3,5 pour cent en 2025, soit un niveau supérieur au seuil de convergence communautaire de 3 pour cent, principalement en raison des prix élevés des carburants et de l'énergie.

Le déficit budgétaire devrait se réduire, passant de 4,9 pour cent du PIB en 2024 à 2,5 pour cent en 2025, grâce à la hausse des recettes pétrolières et des recettes liées aux importations et au recouvrement plus élevé des impôts directs grâce à la numérisation des paiements des impôts. Cependant, les pressions sur les dépenses en période électorale sont élevées et les accords de paix récemment signés avec les groupes rebelles entraînent des dépenses supplémentaires (par exemple, la

démobilisation). La dette de la RCA devrait légèrement diminuer, passant de 61 pour cent du PIB en 2024 à 57,3 pour cent en 2025. La dette intérieure et régionale devrait baisser à 27,7 pour cent du PIB. Néanmoins, le pays reste exposé à un risque élevé de surendettement. L'appui de la Banque mondiale au paiement des salaires dans les secteurs sociaux, l'appui budgétaire du gouvernement français et l'achèvement concluant des troisième et quatrième revue de la Facilité élargie de crédit du FMI ont permis de réduire la nécessité d'emprunts régionaux coûteux.

Le déficit du compte courant reste stable, à environ 9 pour cent du PIB en 2025, reflétant la hausse des importations d'énergie et d'équipements ainsi que la hausse des exportations d'or et de diamants. L'or, les diamants et le bois demeurent les principales exportations du pays. En 2025, une flambée de 36,1 pour cent des cours de l'or à 3 250 dollars l'once troy a stimulé les recettes d'exportation, tandis que la RCA a repris ses exportations officielles de diamants dans le cadre du Processus de Kimberley après un embargo de 11 ans. Néanmoins, les exportations de diamants font face à une concurrence croissante de la part des diamants synthétiques. La faible compétitivité et la contrebande continuent de freiner la croissance du secteur minier.

L'extrême pauvreté reste très répandue. En 2024, environ 67,5 pour cent de la population, soit environ 3,6 millions de personnes, vivaient avec moins de 3 dollars par personne et par jour (PPA de 2021). Les disparités géographiques sont marquées : 78,3 pour cent en milieu rural contre 51,8 pour cent en milieu urbain.

Figure 1 / République centrafricaine : Croissance du PIB réel et contributions à la croissance du PIB réel

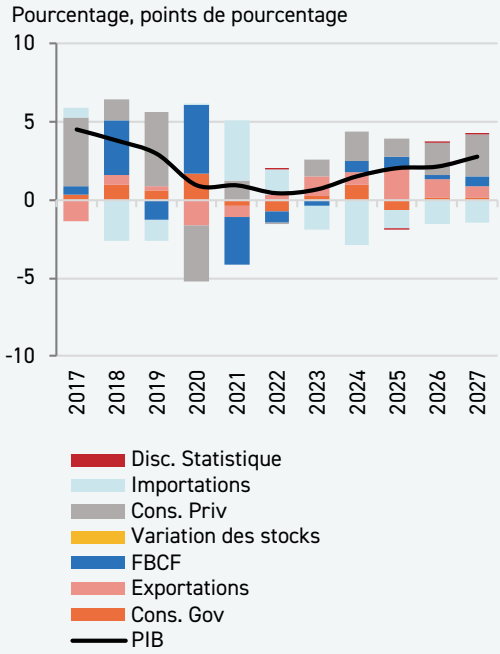

Source : Banque mondiale.

Figure 2 / République centrafricaine : Taux de pauvreté réels et projetés et PIB réel par habitant

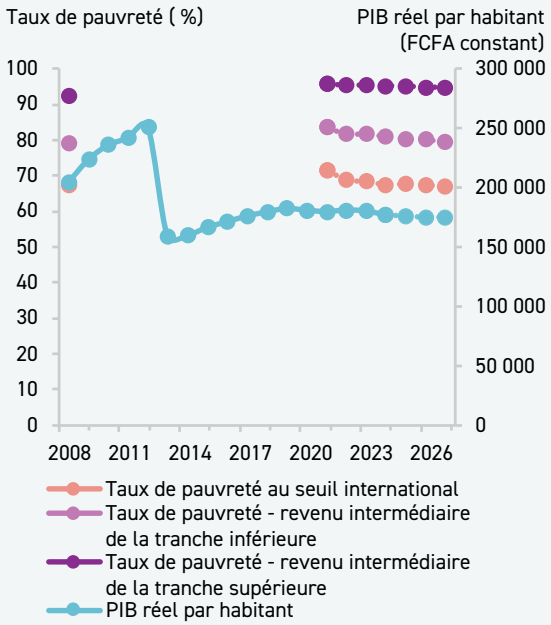

Source : Banque mondiale. Remarque : voir le Tableau 2.

Perspectives

La croissance moyenne du PIB devrait s'établir à environ 3,0 pour cent en 2026 et 3,1 pour cent en 2027, soit une révision à la hausse par rapport aux estimations antérieures. Cette amélioration s'explique principalement par l'augmentation de la consommation publique et privée pendant le cycle électoral et par l'augmentation des investissements dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national de développement 2024-2028. L'inflation devrait progressivement converger vers l'objectif de 3 pour cent de la CEMAC d'ici 2026, en fonction de la dynamique des prix de l'énergie.

Le déficit budgétaire devrait se réduire à 1,9 pour cent du PIB en 2026 et à 1,4 pour cent en 2027, reflétant les progrès réalisés dans les réformes de la gestion des risques de catastrophe et de la gestion des finances publiques. La dette publique devrait tomber à 47,0 pour cent du PIB d'ici 2027, et la dette intérieure à 23,3 pour cent. Le compte courant devrait s'améliorer avec les exportations d'or, mais les déficits persisteront compte tenu des besoins d'importations d'énergie, d'équipements et de denrées alimentaires. Un accès fiable aux denrées alimentaires et à l'énergie reste essentiel pour l'activité économique à moyen terme.

L'extrême pauvreté ne devrait baisser que marginalement à 67,1 pour cent en 2027 et 350 000 personnes supplémentaires devraient basculer dans l'extrême pauvreté entre 2024 et 2027.

Des risques majeurs persistent. La cohésion sociale reste fragile et dépend de la mise en œuvre réussie de l'accord de paix. Le non-paiement des salaires du secteur public pourrait déclencher de nouveaux mouvements de contestation. La stabilité budgétaire dépend de l'appui des bailleurs de fonds, des recettes pétrolières et du recouvrement des impôts. Les prochaines élections pourraient creuser le déficit budgétaire en raison de dépenses extraordinaires et pourraient alimenter les tensions sociales.

Credits : Freepik

Tableau 2 / République centrafricaine : Indicateurs des perspectives macroéconomiques et taux de pauvreté

Historique récent et projections

	2022	2023	2024e	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	0,5	0,7	1,5	2,7	3,0	3,1
Consommation privée	0,0	1,2	2,1	2,6	3,0	3,2
Consommation publique	-8,2	3,5	11,2	0,4	0,0	-1,0
Formation brute de capital fixe	-4,5	-2,7	5,3	4,9	5,4	5,0
Exportations, biens et services	2,6	9,0	5,5	5,0	5,0	5,5
Importations, biens et services	-5,5	5,5	9,9	4,0	4,2	4,2
Croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs	1,0	0,7	1,6	2,7	3,1	3,2
Agriculture	2,2	2,3	1,7	1,9	2,2	2,3
Industrie	-3,9	-0,5	0,9	1,2	1,3	1,4
Services	2,4	0,1	1,8	4,1	4,6	4,6
Taux d'emploi (% de la population en âge de travailler, 15 ans et +)	69,2	69,3	69,2	69,2	69,2	69,2
Inflation (indice des prix à la consommation)	5,6	3,0	1,5	3,5	3,0	2,9
Solde du compte courant (% du PIB)	-12,9	-9,3	-9,1	-9,0	-8,1	-6,9
Solde budgétaire (% du PIB)	-5,3	-3,6	-4,9	-2,5	-1,9	-1,4
Recettes (% du PIB)	12,3	14,5	14,6	16,5	16,6	16,4
Dette (% du PIB)	51,0	58,2	60,5	57,3	52,1	47,0
Solde primaire (% du PIB)	-4,9	-3,0	-4,7	-2,2	-1,6	-1,2
Taux de pauvreté au seuil international (3,00 dollars en PPA de 2021)[1,2]	68,8	68,4	67,5	67,7	67,4	67,1
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,20 dollars en PPA de 2021)[1,2]	81,7	82,0	81,0	80,5	80,2	79,7
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,30 dollars en PPA de 2021)[1,2]	95,4	95,6	95,3	95,1	94,9	94,7
Croissance des émissions de GES (MtCO2e)	2,3	-0,2	-0,4	-0,3	-0,2	-0,1

Source : Banque mondiale, Départements mondiaux de la pauvreté et des politiques économiques. Données sur les émissions provenant de CAIT et de l'OCDE.

Notes : e = estimation, f = prévision. Les données sont exprimées en variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire.

1/ Calculs basés sur l'EHCVM 2021. Données réelles : 2021. Estimations actuelles : 2022-2024. Prévisions : 2025-2027.

2/ Projections utilisant la méthodologie de microsimulation.

République du Congo

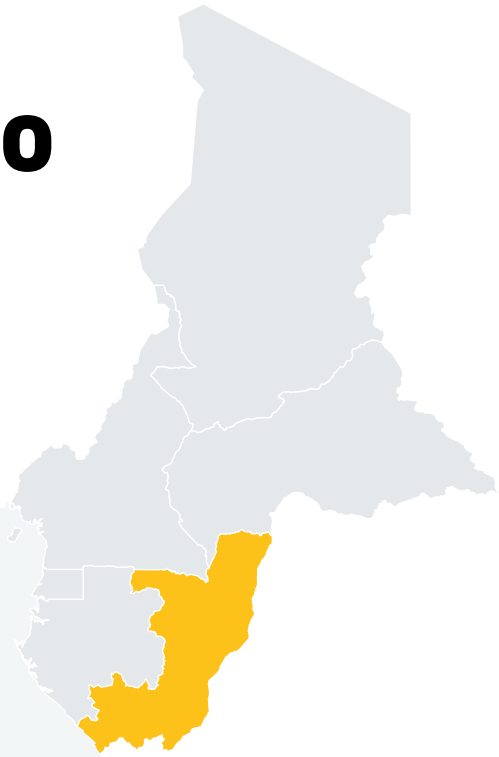

Tableau 1

Population[a]	**Pauvreté**[b]
millions	millions de personnes vivant avec moins de 4,20 dollars par jour
6,2	2,5
Espérance de vie à la naissance[c]	**Scolarisation**[d]
années	primaire (% brut)
65,8	89,0
PIB[e]	**PIB par habitant**[f]
milliards de dollars courants	USD courants
15,7	2 509,0

Sources : WDI, MFMod et données officielles.
Notes : a/ 2024. b/ 2011 (PPA 2021). c/ 2023. d/ 2023. e/ 2024. f/ 2024.

Le PIB par habitant est resté stable au premier semestre 2025, laissant le taux de pauvreté inchangé. L'assainissement des finances publiques, tant du côté des recettes que des dépenses, a permis d'accroître l'excédent budgétaire malgré la baisse des prix du pétrole. Pour éviter que les échéances à venir sur le marché des titres publics de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) n'intensifient les pressions sur les flux de trésorerie, le gouvernement met en place des mesures proactives de gestion de la trésorerie.

Conditions et défis

L'effondrement des prix du pétrole de 2014 à 2016 et la pandémie de COVID-19 ont entraîné une récession économique prolongée et une augmentation de l'extrême pauvreté, qui est passée de 37 pour cent en 2015 à 51,8 pour cent en 2022. Le ratio dette/PIB a culminé à 103,5 pour cent en 2020, mais est retombé à 93,5 pour cent en 2024 en raison de la hausse des prix du pétrole, de l'amélioration de la gestion de la dette et des accords de restructuration. Les pressions persistantes sur les liquidités ont incité le gouvernement à mettre en œuvre le Programme national d'optimisation de la trésorerie (PNOT) visant à reprofiler 935,6 milliards de FCFA de la dette régionale. Le Congo reste en situation de surendettement en raison de l'accumulation persistante d'arriérés intérieurs et extérieurs.

La dépendance de l'économie à l'égard des recettes pétrolières l'expose à une volatilité exogène des prix, et les faiblesses structurelles des secteurs non pétroliers freinent la croissance et la création d'emplois. La relance de la croissance à moyen terme passe par des réformes visant notamment à diversifier les actifs nationaux et à investir dans le capital humain et physique.

Évolution récente

L'économie congolaise devrait enregistrer une croissance modeste en 2025, avec une croissance du PIB réel de 2,9 pour cent, légèrement supérieure à 2,6 pour cent en 2024. Cependant, la croissance par habitant a stagné, entraînant des progrès négligeables dans la réduction de la pauvreté, qui est restée pratiquement inchangée depuis 2021 et devrait atteindre 52 pour cent en 2025.

Les résultats du secteur pétrolier ont été mitigés. L'augmentation de la production par les grandes compagnies a dépassé les attentes. Ces gains ont été partiellement contrebalancés par la contre-performance d'autres producteurs confrontés à des équipements vieillissants et à des pannes d'électricité fréquentes. L'activité non pétrolière a fléchi. La croissance du secteur primaire a connu un ralentissement à 3,9 pour cent, contre 4,2 pour cent en 2024, en grande partie en raison d'un net ralentissement de l'activité forestière, les entreprises peinant à s'adapter à l'interdiction d'exportation de grumes. L'industrie s'est contractée de 0,4 point de pourcentage au premier semestre 2025, sous l'effet de coupures récurrentes d'électricité et de pénuries de carburant qui ont augmenté les coûts et réduit les marges. Du côté de la demande, le commerce extérieur tire la croissance. Au Congo, la plupart des emplois sont créés par des entreprises non pétrolières, tandis que le secteur pétrolier est à forte intensité capitalistique et emploie principalement des travailleurs hautement qualifiés. Si la faible croissance du secteur non pétrolier se traduit directement par une création insuffisante d'emplois, il existe également des contraintes du côté de l'offre de main-d'œuvre, notamment l'insuffisance des compétences et le niveau élevé des salaires de réserve.

L'excédent budgétaire global devrait atteindre 3 pour cent du PIB en 2025. Les recettes totales devraient diminuer en raison de la baisse des recettes pétrolières, qui reflète la

baisse des prix du pétrole. Les recettes non pétrolières devraient augmenter en raison de l'augmentation des recettes provenant des taxes sur les biens et services et des impôts directs, soutenues par la TVA sur le secteur pétrolier. Les dépenses devraient diminuer en raison de la diminution des paiements d'intérêts intérieurs, des dépenses d'investissement et des transferts courants. L'inflation devrait atteindre 4,0 pour cent en 2025 (3,8 pour cent en 2024), au-dessus du critère de convergence de la CEMAC de 3 pour cent. Les perturbations liées à la desserte en électricité et au carburant, la hausse des droits d'accise sur l'alcool et le tabac, la hausse des prix des denrées alimentaires et la nouvelle augmentation de certaines importations en sont les moteurs.

L'encours de la dette publique a diminué de 4,7 pour cent en glissement annuel à la fin mars 2025, reflétant une baisse de 9,5 pour cent de la dette extérieure et de 1,5 pour cent de la dette intérieure.

Le déficit du compte courant devrait atteindre 5,2 pour cent du PIB en raison de la forte baisse des prix du pétrole congolais. Le secteur bancaire s'est développé, avec des actifs atteignant 7,3 pour cent en glissement annuel, soutenus par de faibles gains sur les dépôts et les prêts et une baisse de 1,3 pour cent des prêts improductifs.

Figure 1 / République du Congo : Croissance du PIB réel

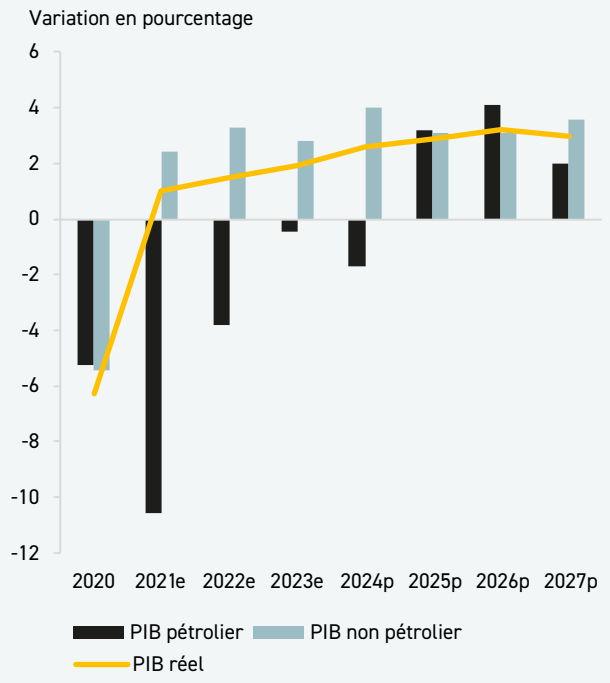

Source : Banque mondiale.

Figure 2 / République du Congo : Taux de pauvreté réels et projetés et PIB réel par habitant

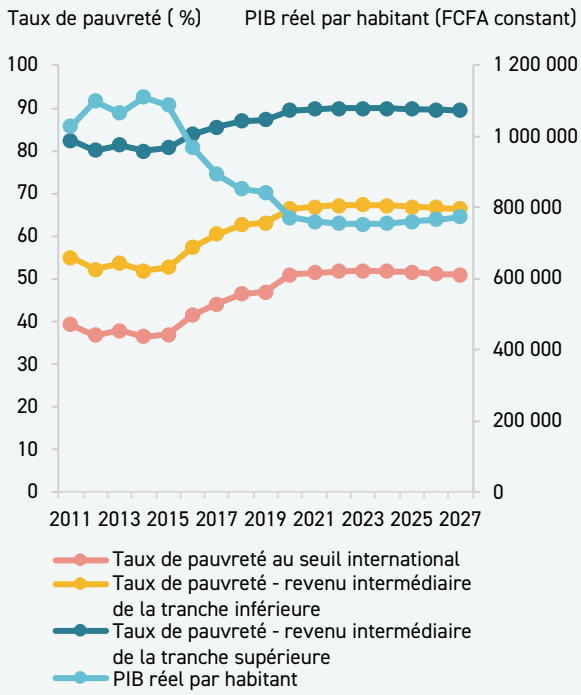

Source : Banque mondiale. Remarque : voir le Tableau 2.

Perspectives

L'économie congolaise devrait croître en moyenne de 3,1 pour cent en 2026-2027, l'extrême pauvreté reculant d'environ 0,4 point de pourcentage au cours de cette période. L'incidence de la pauvreté devrait diminuer de moins de 1 pour cent, reflétant la création limitée d'emplois pour les groupes vulnérables. La croissance devrait s'accélérer sous l'effet de certains facteurs sectoriels : la reprise pétrolière grâce à l'entretien et à la revitalisation des champs ; l'augmentation des ventes de gaz ; et une nouvelle raffinerie privée.

Les recettes devraient diminuer en 2026 en raison d'une baisse prévue du prix du pétrole, mais une légère augmentation pourrait être observée en 2027, en raison de la numérisation de l'administration fiscale et de l'augmentation des ventes de gaz, qui devraient améliorer les recettes non pétrolières. L'assainissement budgétaire se poursuit, portant l'excédent budgétaire se replierait à environ 3,6 pour cent du PIB (2026-2027). Toutefois, les tensions de trésorerie devraient persister à moyen terme, ce qui pourrait continuer à évincer certaines dépenses prioritaires, notamment sociales. L'inflation diminuerait légèrement à 3,8 pour cent en 2026-2027, mais resterait tirée par la hausse des coûts de production due aux coupures d'électricité et aux pénuries de carburant. La dette publique devrait tomber à 81,1 pour cent du PIB (2026-2027), grâce aux remboursements de la dette intérieure et extérieure. Le déficit du compte courant devrait s'améliorer, s'établissant en moyenne à 2 pour cent du PIB sur la période 2026-2027.

Les risques de dégradation sont prépondérants : pressions sur les liquidités, volatilité des prix du pétrole, affaiblissement de la demande mondiale, report des investissements pétroliers, resserrement des conditions de financement, des conditions météorologiques défavorables, un retard dans la mise en œuvre des réformes et des coupures persistantes d'électricité et des pénuries de carburant.

Credits : Freepik

Tableau 2 / République du Congo : Indicateurs des perspectives macroéconomiques et taux de pauvreté

Historique récent et projections

	2022	2023e	2024e	2025e	2026p	2027p
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	1,5	1,9	2,6	2,9	3,2	3,0
Consommation privée	5,0	4,9	6,5	4,0	3,9	3,6
Consommation publique	-5,0	0,6	0,5	-1,8	0,1	2,5
Formation brute de capital fixe	10,0	8,6	5,6	3,0	3,0	3,3
Exportations, biens et services	-0,7	1,0	-0,5	3,1	3,8	2,4
Importations, biens et services	5,9	8,9	5,0	2,5	4,8	2,8
Croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs	1,5	1,9	2,5	3,0	3,2	3,0
Agriculture	3,0	2,8	4,2	3,9	3,9	4,0
Industrie	-0,6	0,7	0,3	3,0	3,6	2,6
Services	4,4	3,4	5,3	2,7	2,4	3,4
Taux d'emploi (% de la population en âge de travailler, 15 ans et +)	53,9	54,4	54,4	54,4	54,4	52,7
Inflation (indice des prix à la consommation)	3,0	4,3	3,8	4,0	3,8	3,8
Solde du compte courant (% du PIB)	15,4	8,6	4,0	-5,2	-1,9	-2,2
Entrées nettes d'investissements directs étrangers (% du PIB)	7,9	9,5	5,0	5,3	5,4	5,1
Solde budgétaire (% du PIB)	7,9	3,6	2,7	3,0	3,4	3,9
Recettes (% du PIB)	28,6	24,3	25,1	24,2	23,8	24,2
Dette (% du PIB)	86,6	96,0	93,5	89,2	83,9	78,3
Solde primaire (% du PIB)	10,2	6,4	6,3	6,3	6,5	6,9
Taux de pauvreté au seuil international (3,00 dollars en PPA de 2021)[1,2]	51,8	51,9	51,8	51,6	51,1	50,9
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,20 dollars en PPA de 2021)[1,2]	67,2	67,3	67,2	66,8	66,6	66,4
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,30 dollars en PPA de 2021)[1,2]	89,9	90,0	89,9	89,8	89,6	89,4
Croissance des émissions de GES (MtCO2e)	2,8	2,5	2,3	1,4	1,2	0,6

Source : Banque mondiale, Pôles mondiaux d'expertise en Pauvreté et équité et des politiques économiques. Données sur les émissions provenant du CAIT et de l'OCDE.

Notes : e = estimation, p = prévision.

1/ Calculs basés sur l'ECOM 2011. Données réelles : 2011. Prévision immédiate : 2012-2024. Les prévisions portent sur la période 2025-2027.

2/ Projection en utilisant la répartition neutre (2011) avec une répercussion des variations du taux de change = 0,87 (Med (0,87)) sur la base d'un PIB par habitant en unités de monnaie nationale constante.

Tchad

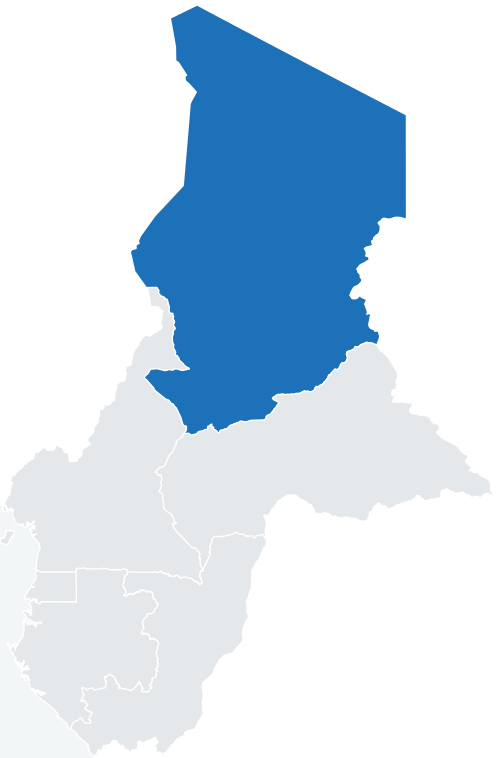

Tableau 1

Population[a]	**Pauvreté**[b]
millions	millions de personnes vivant avec moins de 3 dollars par jour
20,3	7,3
Espérance de vie à la naissance[c]	**Scolarisation**[d]
années	primaire (% brut)
55,1	91,8
PIB[e]	**PIB par habitant**[f]
milliards de dollars courants	USD courants
19,8	977,4

Sources : WDI, MFMod et données officielles.
Notes : a/ 2024. b/ 2022 (PPA de 2021). c/ 2023. d/ 2023. e/ 2024. f/ 2024.

En 2025, la croissance du PIB devrait ralentir à 3,4 pour cent (-0,1 pour cent par habitant), tirée par le secteur non pétrolier. L'inflation devrait atteindre 4,1 pour cent et l'incidence de l'extrême pauvreté devrait atteindre 45,4 pour cent. La croissance devrait se redresser progressivement, soutenue par les activités non pétrolières. Les risques d'une dégradation des perspectives incluent notamment une baisse des prix du pétrole, les incertitudes entourant les politiques commerciales mondiales, les chocs climatiques et l'aggravation de l'insécurité.

Conditions et défis

Les résultats économiques du Tchad ont été marqués par la volatilité et une croissance modeste tirée par sa forte dépendance au pétrole, secteur qui représente environ 15 pour cent du PIB et contribue à 41 pour cent des recettes publiques et à 76 pour cent des exportations.

L'économie tchadienne reste très vulnérable aux chocs climatiques et aux aléas naturels. L'agriculture, qui représente environ 40 pour cent du PIB et fait vivre une grande partie de la population, a été régulièrement touchée par des sécheresses, des inondations, des conflits et des déplacements. Ces chocs ont freiné la production, endommagé les infrastructures et contribué à une insécurité alimentaire persistante. En mai 2025, 2,3 millions de personnes (11,3 pour cent de la population) étaient en situation d'insécurité alimentaire.

Le marché du travail est largement informel (environ 88 pour cent des emplois) et basé sur l'agriculture, avec des revenus faibles et volatils qui perpétuent la pauvreté, tandis que le secteur formel reste étroit et que l'inadéquation entre les compétences et les emplois limite les opportunités. La stabilité financière reste fragile dans un contexte de sous-capitalisation, d'importants prêts non productifs et de retards dans le respect des normes prudentielles par les banques publiques. Des efforts sont en cours visant à la restructuration des deux principales banques publiques, ainsi qu'à renforcer la stabilité, à élargir l'inclusion et à renforcer la supervision du secteur.

La transition politique du Tchad s'est achevée avec la déclaration du président Déby en tant que vainqueur de l'élection présidentielle de 2024 et la conclusion des élections législatives, régionales et locales. En mai 2025, le pays a adopté son Plan national de développement pour 2025-2030.

Le Tchad continue d'être affecté par des conflits et des groupes armés dans des pays voisins, ce qui met à rude épreuve la stabilité et les finances publiques. En 2025, les dépenses militaires ont augmenté de 11,6 pour cent par rapport à l'année précédente, atteignant 23 pour cent des recettes intérieures. En août 2025, le Tchad accueillait plus de 1,4 million de réfugiés, principalement en provenance du Soudan, plus de 225 000 déplacés internes et près de 95 000 rapatriés. La population déplacée de force a plus que doublé depuis 2023, passant de 5,6 à 9,2 pour cent de la population, ce qui accroît la pression sur les systèmes nationaux de services publics.

Évolution récente

Malgré les crises climatiques et migratoires qui exercent de lourdes pressions sur les ressources locales et des pressions budgétaires croissantes, l'économie tchadienne devrait croître de 3,4 pour cent en 2025 (-0,1 pour cent par habitant), tirée principalement par la croissance du secteur non pétrolier (+4,2 pour cent). La croissance du PIB pétrolier est estimée à -0,7 pour cent en raison d'une baisse de la production pétrolière. Du côté de l'offre, les services devraient contribuer à la croissance à hauteur de 2,5 points de pourcentage, suivis par l'agriculture (0,9 point de pourcentage). La consommation

privée tirée par les réfugiés a été le principal moteur de la demande, avec 3,1 points de pourcentage, suivie par les investissements publics dans les infrastructures (2,3 points de pourcentage).

Le déficit du compte courant devrait se creuser pour atteindre 2,5 pour cent du PIB en 2025 en raison de la détérioration de la balance commerciale. Les exportations devraient diminuer de 5,9 pour cent en 2025, principalement en raison d'une légère baisse de la production de pétrole (de 50,8 millions de barils en 2024 à 50,4 millions en 2025) et d'une baisse des prix du pétrole (de 78,2 à 65,2 dollars le baril).

Après avoir atteint 5,7 pour cent en 2024, l'inflation devrait ralentir pour s'établir à 4,1 pour cent en 2025, soutenue par la baisse des coûts de transport, de bonnes récoltes de contre-saison et la reconstitution des stocks de poissons dans le lac Tchad. Le taux de pauvreté devrait augmenter de 0,8 point de pourcentage pour atteindre 45,4 pour cent, avec 9,5 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Dans le même temps, la BEAC a réduit son principal taux directeur de 5 pour cent à 4,5 pour cent fin mars 2025, marquant ainsi sa première baisse depuis 2023. Les réserves extérieures de la CEMAC ont augmenté pour couvrir 4,8 mois d'importations au premier trimestre 2025, soit légèrement en dessous de l'objectif de 5 mois d'importations.

Le déficit budgétaire du Tchad devrait se réduire légèrement, à 1,5 pour cent du PIB en 2025. Cette consolidation est due à l'augmentation des recettes fiscales non pétrolières (en hausse de 25 pour cent en glissement annuel au premier trimestre 2025), résultant de la modernisation et de la numérisation fiscales. La dernière analyse de viabilité de la dette a conclu que la dette est soutenable, même si le risque de surendettement reste élevé en raison des contraintes et des risques de financement.

Credits : Freepik

Figure 1 / Tchad : Nombre total de réfugiés au Tchad

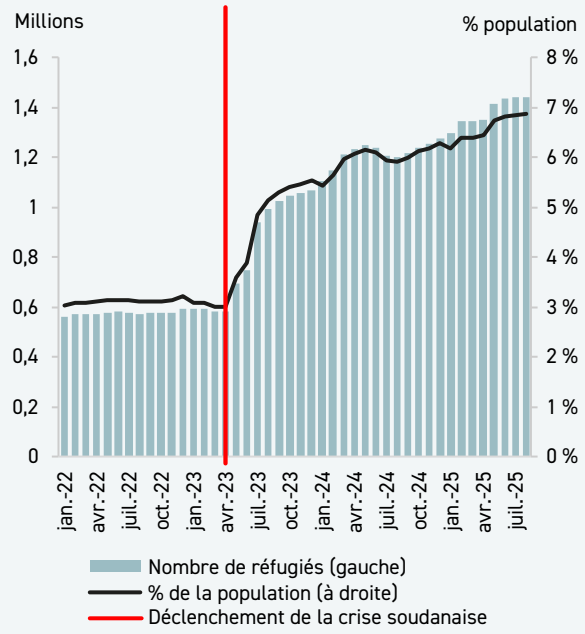

Source : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Figure 2 / Tchad : Taux de pauvreté réels et projetés et PIB réel par habitant

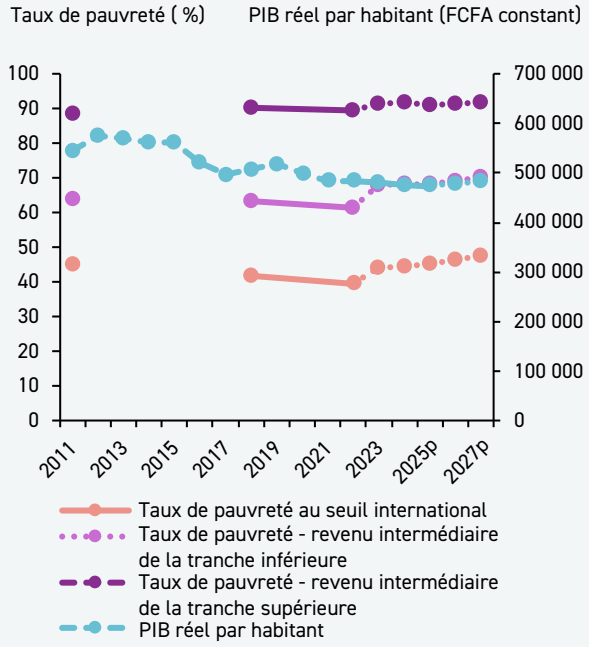

Source : Banque mondiale. Remarque : voir le Tableau 2.

Perspectives

La croissance du PIB devrait s'établir en moyenne à 3,9 pour cent (1,2 pour cent par habitant) sur la période 2026-2027, soutenue par l'expansion de l'activité non pétrolière, un rebond de la production pétrolière et une hausse des investissements publics. À moyen terme, la croissance du PIB non pétrolier devrait s'établir à 4,2 pour cent en moyenne. Après quatre années en dessus de l'objectif visé, l'inflation devrait se modérer à environ 3,1 pour cent à moyen terme.

Malgré l'augmentation des recettes publiques, la situation budgétaire devrait rester déficitaire à moyen terme, en raison de l'augmentation des dépenses sécuritaires et humanitaires et du service de la dette intérieure, ainsi que de la faiblesse des recettes pétrolières. En conséquence, la dette publique devrait augmenter légèrement pour atteindre 34,7 pour cent du PIB d'ici 2027. Le déficit du compte courant devrait augmenter pour atteindre une moyenne de 3,1 pour cent du PIB en 2026-2027. L'extrême pauvreté devrait augmenter pour atteindre 47,6 pour cent en 2027.

Les risques d'une nouvelle baisse des prix du pétrole, des conflits régionaux, des incertitudes entourant les politiques commerciales mondiales et des catastrophes naturelles pèsent sur les perspectives pour l'économie. La suspension de programmes d'aide bilatérale pourrait avoir des impacts sur le financement extérieur et sur l'aide aux réfugiés soudanais. Une mobilisation plus efficace des ressources et la mise en œuvre proactive du Plan national de développement représentent un risque à la hausse.

Tableau 2 / Tchad : Indicateurs des perspectives macroéconomiques et taux de pauvreté

Historique récent et projections

	2022	2023	2024e	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	3,6	4,1	3,5	3,4	3,7	4,1
Consommation privée	2	2,1	2,3	4,7	4,7	4,3
Consommation publique	6	2,7	16,1	3,3	1,5	1,4
Formation brute de capital fixe	0,7	31,3	-2,7	12,8	6,5	5,2
Exportations, biens et services	33,8	-5,9	3,1	-5,9	1,3	2,6
Importations, biens et services	-1,1	7,7	4,8	3,9	5,9	3,4
Croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs	3,6	4,1	3,5	3,4	3,7	4,1
Agriculture	4,1	1,8	-0,5	2,4	2,6	3,1
Industrie	2,4	6,7	4,4	-0,2	4,8	2,8
Services	4,0	4,8	7,4	7,3	4,1	5,9
Emploi (% de la population en âge de travailler)	59,6	59,3	57,7	59,7	59,7	59,7
Inflation (indice des prix à la consommation)	5,8	4,1	5,7	4,1	3,6	3,1
Solde du compte courant (% du PIB)	9,2	1,2	0,6	-2,5	-3,4	-2,9
Solde budgétaire (% du PIB)	3,6	-1,2	-1,9	-1,5	-3	-2,7
Recettes (% du PIB)	16,3	15,6	16,7	17,8	16,1	16,5
Dette (% du PIB)	32,1	32,3	32,8	33,2	34,3	34,7
Solde primaire (% du PIB)	4,6	-0,4	-0,9	-0,2	-1,7	-1,4
Taux de pauvreté au seuil international (3 dollars en PPA de 2021)[2]	39,5	43,9	44,6	45,4	46,6	47,6
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,2 dollars en PPA de 2021)[1,2]	61,4	67,9	68,4	68,3	69,2	70,2
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,3 dollars en PPA de 2021)[1,2]	89,5	91,3	91,6	91,1	91,2	91,7
Croissance des émissions de GES (MtCO2e)	3,5	1,9	1,9	1,8	2	1,7

Source : Banque mondiale, départements de la pauvreté et des politiques économiques. Données sur les émissions provenant du CAIT et de l'OCDE.
Notes : Données en pourcentage annuel sauf indication contraire. e = estimation, p = prévision.
1/ Calculs basés sur l'ECOSIT-V 2022. Nowcast : 2023 - 2024. Les prévisions portent sur la période 2025-2027.
2/ Projection à l'aide d'une méthode de microsimulation

Gabon

Tableau 1

Population[a]	**Pauvreté**[b]
millions	millions de personnes vivant avec moins de 8,30 dollars par jour
2,5	0,7
Espérance de vie à la naissance[c]	**Scolarisation**[d]
années	primaire (% brut)
68,3	99,9
PIB[e]	**PIB par habitant**[f]
milliards de dollars courants	USD courants
20,9	8 230,0

Sources : WDI, MFMod et données officielles.
Notes : a/ 2024. b/ 2017 (PPA 2021). d/ 2023. d/ 2021. e/ 2024. f/ 2024.

La croissance économique au Gabon s'est élevée à 3,4 pour cent en 2024, tirée par le secteur pétrolier et par la mise en œuvre de grands travaux publics. Pour accélérer la croissance et réduire davantage la pauvreté, dans un contexte d'achèvement de la transition politique il serait essentiel d'adopter des réformes fortes et de prioriser les investissements productifs et les programmes sociaux, tout en garantissant une trajectoire budgétaire viable.

Conditions et défis

La transition politique qui a récemment eu lieu au Gabon a donné un nouvel élan aux réformes, avec des actions telles que l'adoption d'une nouvelle constitution limitant le nombre de mandats présidentiels. Un Gouvernement élu a pris le pouvoir au mois de mai 2025 et des élections législatives ont été organisées en septembre et octobre 2025. Un nouveau Plan national de croissance et développement, en cours d'élaboration, est centré sur la croissance, la création d'emplois, les infrastructures et les réformes en matière de gouvernance afin d'améliorer les conditions de vie des populations.

Malgré l'abondance des ressources naturelles du Gabon et sa population peu nombreuse et fortement urbanisée, d'importants défis structurels continuent à avoir un impact sur les conditions de vie. La faiblesse des liens entre le secteur pétrolier et le reste de l'économie contribue à un chômage élevé, en particulier chez les jeunes, dont un tiers est sans emploi. L'incidence de la pauvreté reste persistante. Selon les estimations de la Banque mondiale, environ 34 pour cent de la population vivraient en dessous du seuil de pauvreté de 8,30 dollars par jour (en PPA de 2021). L'économie, fortement dépendante du pétrole, reste vulnérable aux chocs extérieurs. Les défis en matière d'infrastructures d'énergie et de transport, ainsi que les obstacles réglementaires au commerce, compromettent le potentiel de croissance du secteur privé et de création d'emplois de qualité. De nombreux indicateurs de performance en matière de santé publique, d'éducation et d'autres services restent inférieurs par rapport aux attentes pour le niveau de revenu du Gabon.

Les pressions budgétaires se sont accentuées dans un contexte marqué par la volatilité des recettes pétrolières, une baisse projetée de la production pétrolière, de niveaux élevés de la dette et d'accumulation d'arriérés, et les pressions sociales en faveur d'une augmentation des dépenses publiques. La mobilisation des ressources sur le marché financier régional a été davantage compliquée par l'augmentation du taux de pondération des risques imposée par la COBAC en octobre 2024. Une opération de reprofilage de la dette intérieure en mars 2025 a permis d'atténuer les pressions sur les liquidités à court terme, mais les notes de crédit établies par les agences Moody's et Fitch ont été revues à la baisse au cours de 2024 et 2025 et l'analyse de viabilité de la dette réalisée par le FMI à la mi-2024 a mis en évidence une viabilité de la dette plus faible par rapport à 2022. Dans ce contexte, les objectifs ambitieux établis par le projet de loi de finances de 2026, et la forte augmentation prévue dans les investissements publics et les emprunts, pourraient intensifier les risques budgétaires et d'endettement du pays.

Évolution récente

Le Gabon a enregistré une croissance de 3,4 pour cent en 2024, grâce à l'augmentation de la production pétrolière (+3,1 pour cent) dans un contexte de faibles restrictions de l'OPEP+, et à la mise en œuvre de grands projets de travaux publics, avec des investissements importants dans les routes, les bâtiments publics et d'autres infrastructures. Les productions de bois et de manganèse ont diminué en raison de la faiblesse de la demande chinoise et des déficiences en matière de transports. Ainsi, les exportations de matières premières et les investissements publics ont soutenu la croissance du côté de la demande. Au premier trimestre de 2025, la croissance a été estimée à 1,8 pour cent en glissement trimestriel avec un rebond du secteur du manganèse, bien que des incidents d'exploitation aient entraîné une baisse de 1,2 pour cent de la production de pétrole. Le ralentissement de l'inflation mondiale a permis de contenir les importations nominales qui, conjuguées à des exportations soutenues de matières premières, ont maintenu un excédent courant élevé en 2024.

La baisse des prix du pétrole a impacté les recettes publiques en 2024, malgré un recouvrement fiscal plus élevé dû à des efforts tels que la numérisation des procédures de déclaration des impôts et des bureaux de douanes. Le lancement d'importants travaux publics à travers le pays et la hausse des dépenses en transferts ont contribué à une hausse des dépenses publiques, ce qui s'est traduit par un déficit budgétaire estimé à 3,3 pour cent du PIB en 2024. Les chocs pétroliers ont réduit les recettes de près de 30 pour cent (en glissement annuel) au premier trimestre de 2025, tandis que les dépenses étaient contenues. Cependant, les fortes pressions sur les dépenses, les niveaux d'endettement élevés et l'accumulation d'arriérés à 1,9 pour cent du PIB au premier trimestre de 2025, aggravent les difficultés budgétaires.

Grâce au renforcement des contrôles des prix et à une politique monétaire stricte, l'inflation s'est établie à 1,6 pour cent en mars 2025, en dessous du critère régional de convergence de 3 pour cent. Au vu de la baisse de l'inflation au niveau régional, la BEAC a réduit son taux directeur de 5 pour cent à 4,5 pour cent. Le crédit aux entreprises a légèrement augmenté pour atteindre 16 pour cent du PIB en 2024, tiré par les travaux publics et d'autres secteurs. Les mesures prises récemment par le Gouvernement, notamment d'importants investissements dans la construction, les infrastructures et les transferts sociaux, ont contribué à augmenter les revenus des ménages. Entre 2024 et 2025, la proportion de Gabonais vivant dans la pauvreté — mesurée au seuil de 8,30 dollars (en PPA de 2021) — aurait diminué d'un demi-point de pourcentage, selon les estimations de la Banque mondiale. Toutefois, en raison de la croissance démographique, le nombre absolu de personnes vivant dans la pauvreté aurait légèrement augmenté d'environ 5 000, pour atteindre environ 879 000 personnes.

Figure 1 / Gabon : Croissance du PIB pétrolier et non pétrolier

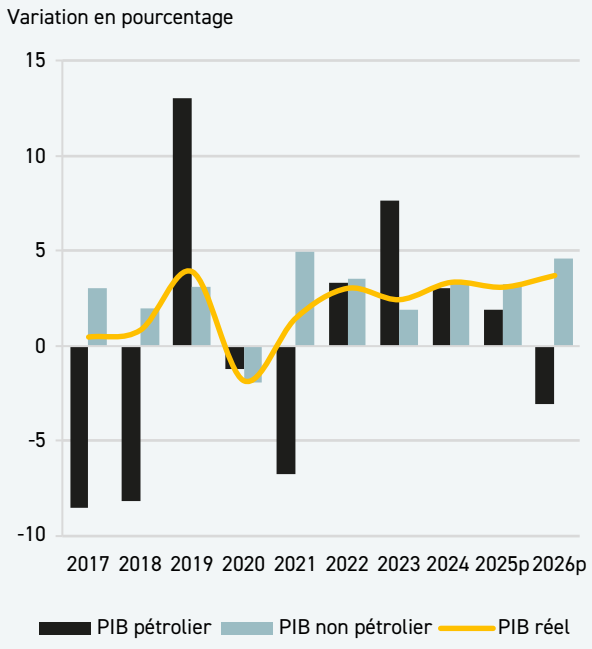

Sources : données officielles du gouvernement et calculs de la Banque mondiale.

Figure 2 / Gabon :Taux de pauvreté réels et projetés et PIB réel par habitant

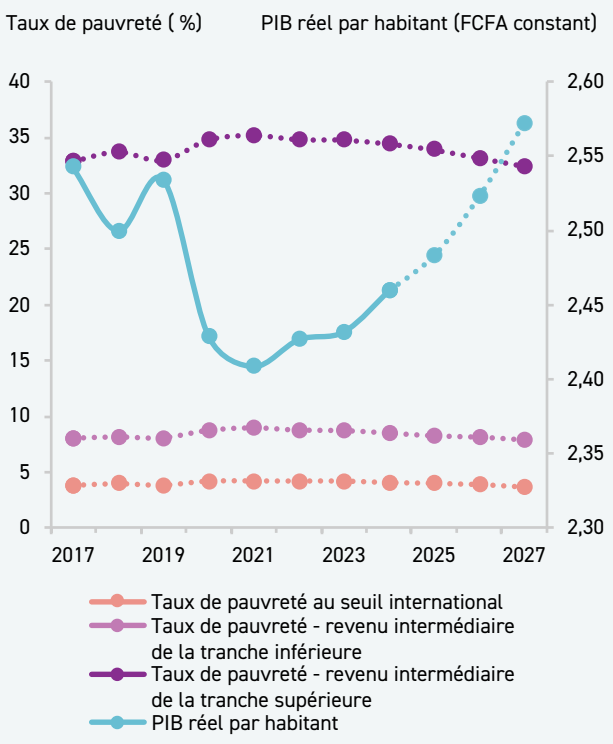

Source : Banque mondiale. Remarque : voir le Tableau 2.

Perspectives

La croissance économique du Gabon devrait s'établir en moyenne à 3,6 pour cent en 2025-2027. La baisse de la production dans les champs pétrolifères arrivant à maturité devrait être compensée par une expansion de la production de bois, de manganèse, de palmier à huile et de caoutchouc, ainsi que par l'expansion des secteurs des services et par la mise en œuvre de grands projets de construction. La production de minerai de fer a commencé récemment à Belinga, suivie d'un autre gisement important en 2026, contribuant au développement du secteur minier. Des réformes en cours favoriseraient les industries locales de la volaille, de la pêche et de la transformation du manganèse. Bien qu'il resterait soutenu par d'autres matières premières, le solde du compte courant devrait diminuer en 2025-2027 en raison de la baisse de la production pétrolière et de la faiblesse des prix du pétrole.

Le recouvrement des impôts bénéficierait de la rationalisation des incitations fiscales et de la numérisation des factures de TVA. Cependant, la situation budgétaire du Gabon reste fragile. La baisse prévue des recettes pétrolières et une politique expansionniste relative aux dépenses publiques entraîneraient des déficits d'environ 4,6 pour cent du PIB en 2026-2027, ce qui pourrait aggraver les risques liés à l'endettement. Une augmentation massive dans les dépenses d'investissement pourrait s'ajouter à des coûts élevés des transferts et du service de la dette, accentuant les pressions budgétaires.

Bien que le taux de chômage reste élevé, la croissance des secteurs non pétroliers, la mise en œuvre de grands projets de travaux publics et les transferts sociaux devraient progressivement générer des emplois et augmenter les revenus des ménages. La part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure devrait diminuer d'environ 1,5 point de pourcentage sur la période 2025-2027, selon les projections de la Banque mondiale. Une nouvelle enquête auprès des ménages est en cours de préparation, qui permettra de réancrer et de renforcer les capacités de suivi de la pauvreté.

L'économie du Gabon est confrontée à des risques externes liés aux perturbations des échanges commerciaux et aux tensions géopolitiques, qui pourraient entraver la croissance chez les principaux partenaires économiques du pays et faire grimper l'inflation et les fluctuations des prix des matières premières. Les risques en matière de situation budgétaire pourraient être aggravés par un programme de dépenses ambitieux dans des conditions financières tendues, de fortes pressions sur la dette et les perspectives de diminution des réserves de pétrole. Les défis en matière de transport et d'énergie pourraient compromettre les objectifs de croissance des exportations de bois et de manganèse. Dans ce contexte, il serait important de tirer parti de l'avènement de l'ère après-transition pour accélérer les réformes favorables à la croissance, alignées sur la Vision Gabon 2050 et sur le nouveau plan de développement. Des efforts en matière d'amélioration de la gouvernance, la maîtrise des dépenses publiques et le renforcement du recouvrement des recettes seraient aussi essentiels pour permettre au pays d'atteindre ses objectifs de développement sous une trajectoire budgétaire viable.

Tableau 2 / Gabon : Indicateurs des perspectives macroéconomiques et taux de pauvreté

Historique récent et projections

	2022	2023	2024e	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	3,0	2,4	3,4	3,1	3,7	4,1
Consommation privée	-0,3	2,1	3,5	2,1	1,3	3,0
Consommation publique	3,8	-4,7	7,5	8,7	23,8	-5,4
Formation brute de capital fixe	8,4	6,0	8,3	0,6	9,3	5,0
Exportations, biens et services	20,3	-5,3	5,5	2,6	1,0	0,7
Importations, biens et services	17,9	-2,2	9,4	1,4	8,6	0,1
Croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs	3,5	2,5	3,3	3,1	3,7	4,1
Agriculture	12,9	-4,3	-7,5	3,3	3,6	3,8
Industrie	5,2	3,2	6,6	2,9	3,9	5,1
Services	0,7	3,5	3,3	3,2	3,6	3,4
Inflation (indice des prix à la consommation)	4,3	3,6	1,2	1,4	2,2	2,1
Solde du compte courant (% du PIB)	35,5	28,2	30,0	24,5	23,1	21,6
Entrées nettes d'investissements directs étrangers (% du PIB)	1,6	1,9	1,6	1,5	1,2	0,9
Solde budgétaire (% du PIB)	-0,8	1,9	-3,3	-2,8	-4,1	-5,1
Recettes (% du PIB)	19,9	25,5	23,3	23,6	25,5	22,5
Dette (% du PIB)	70,6	71,5	74,7	74,9	81,6	79,5
Solde primaire (% du PIB)	1,8	5,0	0,0	0,6	-0,6	-1,3
Taux de pauvreté au seuil international (3,00 dollars en PPA de 2021)[1,2]	4,2	4,2	4,1	4,0	3,9	3,7
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,20 dollars en PPA de 2021)[1,2]	8,8	8,7	8,5	8,2	8,1	7,8
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,30 dollars en PPA de 2021)[1,2]	34,9	34,8	34,5	33,9	33,2	32,4
Croissance des émissions de GES (MtCO2e)	3,3	-1,5	-1,4	-0,7	0,3	1,1

Source : Banque mondiale, Pôles mondiaux d'expertise en Pauvreté et équité et des politiques économiques. Données sur les émissions provenant du CAIT et de l'OCDE.

Notes : e = estimation, p = prévision.

1/ Calculs basés sur l'EGEP 2017. Données réelles : 2017. Prévision immédiate : 2018-2024. Les prévisions portent sur la période 2025-2027.

2/ Projection en utilisant la répartition neutre (2017) avec répercussion des variations du taux de change = 0,87 (moyenne (0,87)) sur la base d'un PIB par habitant en unités de monnaie nationale constante.

Credits : Bertrand Godfroid on Shutterstock

Guinée équatoriale

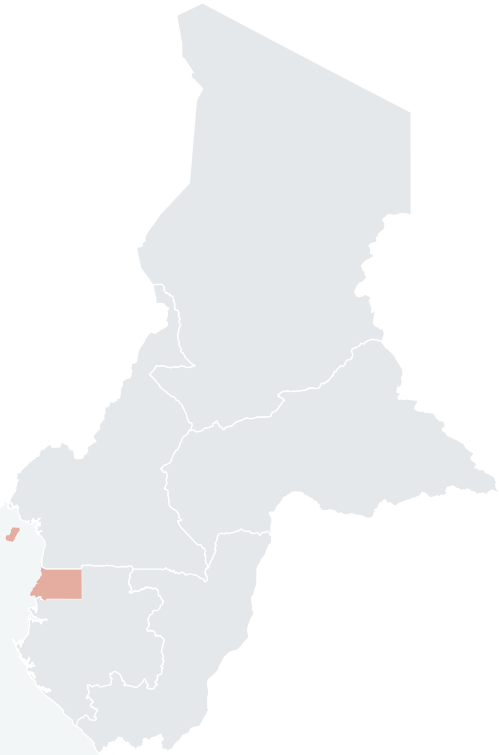

Tableau 1

Population[a]	**Pauvreté**[b]
millions	millions de personnes vivant avec moins de 8,30 dollars par jour
1,9	1,0
Espérance de vie à la naissance[c]	**Scolarisation**[d]
années	primaire (% brut)
63,7	107,8
PIB[e]	**PIB par habitant**[f]
milliards de dollars courants	USD courants
12,8	6 745,3

Sources : WDI, MFMod et données officielles.
Notes : a/ 2024. b/ 2022 (PPA de 2021). c/ 2023. d/ 2022. e/ 2024. f/ 2024.

La croissance devrait s'établir à -1,6 pour cent en 2025 et 0,7 pour cent en 2026-2027, dans un contexte de baisse de la production d'hydrocarbures et de croissance lente des secteurs non pétroliers. En 2027, la pauvreté devrait revenir à son niveau de 2022 après une légère augmentation en 2025 en raison d'une faible croissance et des prix élevés des denrées alimentaires. La situation budgétaire et la position extérieure devraient se détériorer. Une baisse plus forte que prévu de la production et des prix du pétrole pourrait compromettre les perspectives.

Conditions et défis

L'économie de la Guinée équatoriale, dépendante du pétrole, a connu une récession prolongée au cours de la dernière décennie, sous l'effet du déclin du secteur des hydrocarbures, de la baisse des investissements et de chocs externes et internes. Entre 2014 et 2024, le PIB s'est contracté, en moyenne, de 3,7 pour cent et le PIB par habitant est tombé à 5 042 dollars en 2024, soit 72 pour cent de moins que son pic de 2008. Malgré une urbanisation élevée et des investissements importants dans les infrastructures, 18,1 pour cent de la population n'ont toujours pas accès à l'électricité tandis que 31,3 pour cent n'ont pas accès à l'eau courante ou à un puits. L'indice de capital humain (0,49) est inférieur au niveau escompté pour le PIB du pays. Le taux de chômage est élevé, à 13,7 pour cent, et peu d'emplois (17 pour cent) sont formels. Le secteur privé ne représente qu'un tiers des emplois formels et a un potentiel limité en matière de création d'emplois, 43,6 pour cent des entreprises indiquant que l'accès limité au financement constitue le principal obstacle. En 2022, 58,1 pour cent de la population – soit 1,04 million de personnes – vivaient avec moins de 8,30 dollars par jour (PPA de 2021).

Le pays a commencé à mettre en œuvre d'urgence des réformes structurelles pour soutenir la diversification économique et stimuler une croissance inclusive. Les réformes récentes, notamment la nouvelle loi fiscale, une nouvelle législation anticorruption, un projet de loi sur la passation des marchés, la réalisation d'audits des plus grandes entreprises publiques, le déploiement du système informatique des douanes, certaines mesures visant à mettre en place le compte unique du Trésor et un décret présidentiel soutenant la viabilité économique et budgétaire, sont prometteuses.

Évolution récente

Le PIB a enregistré une croissance modeste de 0,9 pour cent en 2024, après une année de récession, grâce à un rebond du secteur non pétrolier, en particulier l'industrie manufacturière. Parallèlement, l'augmentation de la production de gaz a contribué à une croissance modeste dans le secteur des hydrocarbures. Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la hausse de la consommation publique, principalement due à l'augmentation des dépenses salariales, tandis que la consommation privée et l'investissement ont diminué. Cependant, la tendance à la hausse a été de courte durée, car le PIB a chuté d'environ 3,3 pour cent en glissement annuel au premier trimestre 2025, sous l'effet d'un nouveau déclin dans le secteur des hydrocarbures. La baisse des recettes d'exportation d'hydrocarbures a ramené le solde budgétaire d'un excédent de 2,4 pour cent du PIB en 2023 à un déficit de 0,6 pour cent en 2024. Les recettes publiques ont diminué de 14,6 pour cent en raison d'une forte baisse des recettes fiscales des compagnies pétrolières, tandis que les dépenses ont diminué moins rapidement en raison de la poursuite de l'assainissement budgétaire. Le déficit budgétaire non pétrolier s'est réduit à 21,8 pour cent du PIB non pétrolier en 2024, contre 24,3 pour cent en 2023. Les données préliminaires du premier trimestre 2025 suggèrent un excédent, avec des recettes dépassant les prévisions de 20,7 pour cent malgré un dépassement budgétaire de 6,3 pour cent, alors même que la production d'hydrocarbures continue de diminuer.

Le ratio dette/PIB est passé de 38,5 pour cent du PIB en 2023 à 36,9 pour cent en 2024. Le ratio des prêts non performants a diminué, passant de 32,5 pour cent fin 2023 à 30 pour cent en 2024, le gouvernement ayant réussi à régler ses arriérés de 10 ans auprès des banques et des entreprises de construction (BTP). Encouragée par la baisse de l'inflation dans la région, la BEAC a abaissé son taux directeur de 5,00 pour cent à 4,50 pour cent en mars 2025. En Guinée équatoriale, l'inflation est passée de 2,4 pour cent en 2023 à 3,4 pour cent en 2024 en raison de la hausse des prix alimentaires, puis a légèrement reculé à 3 pour cent en juillet 2025.

La croissance modeste de 2024, en particulier dans l'agriculture et les services, n'a pas suffi à soutenir l'emploi et les revenus. Conjuguée à la flambée des prix des denrées alimentaires, la consommation des ménages a été affaiblie et la part de la population vivant avec moins de 8,3 dollars par jour (PPA de 2021) aurait augmenté en 2024, passant de 58,6 à 59,6 pour cent.

Figure 1 / Guinée équatoriale : Croissance du PIB réel et contributions sectorielles à la croissance du PIB réel

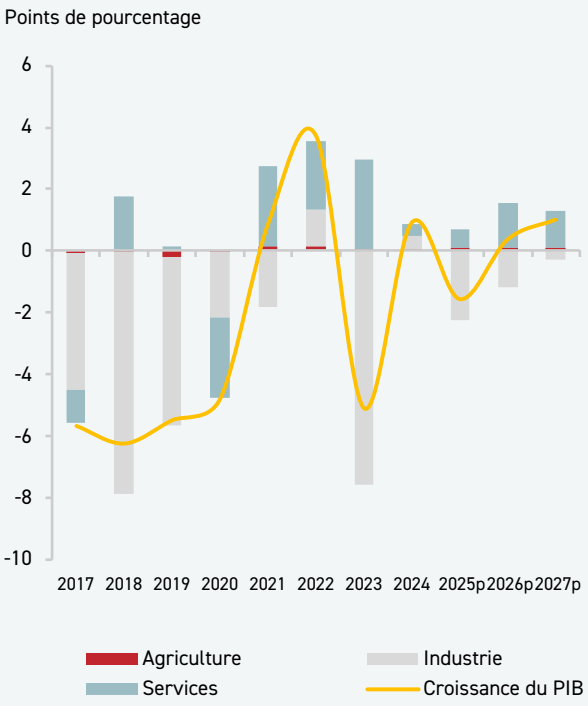

Sources : Banque mondiale et Institut national de statistique de la Guinée équatoriale (INEGE).

Figure 2 / Guinée équatoriale : Taux de pauvreté réels et projetés et PIB réel par habitant

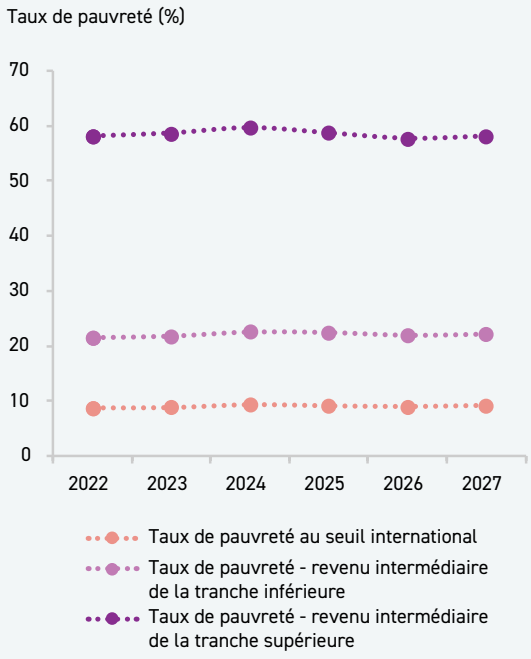

Source : Banque mondiale. Remarque : voir le Tableau 2.

Perspectives

Le PIB devrait se contracter de 1,6 pour cent en 2025, puis connaitre une légère reprise de 0,7 pour cent en 2026-27, la croissance dans les secteurs hors hydrocarbures compensant la baisse de la production d'hydrocarbures. Ces secteurs, qui emploient principalement des travailleurs peu qualifiés, devraient contribuer à réduire le taux de pauvreté de 59,6 pour cent en 2024 à 58,1 pour cent (son niveau de 2022) d'ici 2027. Ces perspectives reflètent les réformes en cours et prévues dans le cadre du Programme de référence du pays avec le FMI, ainsi que le plan des autorités visant à améliorer l'environnement des affaires et la gouvernance.

La baisse de la production d'hydrocarbures et des prix des matières premières devrait continuer à peser sur l'économie équato-guinéenne. Les exportations devraient diminuer, ce qui creusera le déficit des comptes courants. Le solde budgétaire devrait s'établir à -1,6 pour cent du PIB en 2025-2027 puisque les ajustements des dépenses à moyen terme ne compenseraient pas une baisse plus importante des recettes des hydrocarbures.

Les risques pesant sur les perspectives restent orientés à la baisse. La dépendance du pays à l'égard des recettes pétrolières signifie qu'une baisse plus rapide de la production, des prix ou des réserves d'hydrocarbures compromettrait la croissance et mettrait à rude épreuve sur les positions budgétaire et extérieure. Les incertitudes liées au commerce et les perturbations mondiales pourraient affecter davantage les prix des matières premières et des denrées alimentaires, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire. Le resserrement des conditions financières mondiales, l'affaiblissement de la demande extérieure et les retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles pourraient également nuire à la croissance. En revanche, de nouvelles découvertes d'hydrocarbures et une mise en œuvre plus rigoureuse des réformes devraient améliorer les perspectives.

Pour stimuler la croissance, la diversification, réduire la pauvreté et créer des emplois, il est essentiel de mener des réformes intégrales qui établissent les bases d'un développement durable tiré par le secteur privé. Parmi les priorités figurent l'amélioration de la mobilisation des recettes domestiques, l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques, le renforcement de la gouvernance et de l'environnement des affaires, et l'investissement en capital humain. Les investissements dans la numérisation et le tourisme sont également essentiels pour tirer parti des opportunités économiques.

Tableau 2 / Guinée équatoriale : Indicateurs des perspectives macroéconomiques et taux de pauvreté

Historique récent et projections

	2022	2023	2024e	2025p	2026p	2027p
Croissance du PIB réel, aux prix constants du marché	3,2	-5,1	0,9	-1,6	0,4	1,0
Consommation privée	3,9	4,4	-2,0	1,1	1,0	1,8
Consommation publique	7,0	5,7	8,2	-5,4	0,3	0,6
Formation brute de capital fixe	7,6	11,1	-2,0	2,0	1,4	-1,1
Exportations, biens et services	5,7	-28,9	-0,2	-0,8	-1,3	-0,8
Importations, biens et services	11,2	-25,5	0,2	1,5	-1,0	-1,4
Croissance du PIB réel, à prix constants des facteurs	2,9	-4,7	0,9	-1,6	0,4	1,0
Agriculture	6,9	2,4	2,9	3,2	3,1	3,3
Industrie	1,8	-12,9	0,8	-4,2	-2,3	-0,6
Services	4,4	7,6	0,9	1,4	3,3	2,6
Inflation (indice des prix à la consommation)	4,9	2,4	3,4	2,9	2,9	2,7
Solde du compte courant (% du PIB)	-0,9	-1,5	-0,9	-1,2	-2,3	-2,0
Entrées nettes d'investissements directs étrangers (% du PIB)	4,9	1,2	1,0	0,8	1,9	2,1
Solde budgétaire (% du PIB)	11,4	2,4	-0,6	-1,1	-1,3	-2,5
Recettes (% du PIB)	26,5	21,7	17,9	18,0	17,0	15,4
Dette (% du PIB)	34,5	38,5	36,9	37,0	38,4	40,2
Solde primaire (% du PIB)	12,5	3,5	0,5	0,0	-0,1	-1,2
Taux de pauvreté au seuil international (3,00 dollars en PPA de 2021)[1,2]	8,8	8,8	9,4	9,2	9,0	9,3
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche inférieure (4,20 dollars en PPA de 2021)[1,2]	21,5	21,7	22,6	22,4	21,9	22,1
Taux de pauvreté - revenu intermédiaire de la tranche supérieure (8,30 dollars en PPA de 2021)[1,2]	58,1	58,6	59,6	58,7	57,7	58,1
Croissance des émissions de GES (MtCO2e)	-1,1	-4,1	-1,0	-3,1	0,5	1,4

Source : Banque mondiale, Pôles mondiaux d'expertise Pauvreté et équité, Politiques économique. Données sur les émissions provenant du CAIT et de l'OCDE.

Notes : e = estimation, p = prévision.

1/ Les données de 2024 incluent des recettes non récurrentes non pétrolières et non fiscales, telles que des gains exceptionnels liés à l'augmentation du prix du carburant et les dividendes versés par la Société de raffinage de N'Djamena.

2/ Calculs basés sur l'EHCVM de 2022. Données réelles : 2022. Prévision immédiate : 2023-2024. Les prévisions concernent la période de 2025 à 2027.

SECTION 3—

Thème spécial
La richesse au service de la prospérité : les voies d'une croissance durable dans la CEMAC

Ce chapitre examine comment l'évaluation de la richesse d'un pays peut compléter les indicateurs économiques traditionnels tels que le PIB en permettant de mieux comprendre la croissance et la durabilité à long terme. Si le PIB rend compte des flux de biens et services, il ne rend pas compte de l'état et de l'évolution des actifs – humains, produits et naturels – qui soutiennent la prospérité future. La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est une région dotée d'un capital naturel abondant, en particulier ses écosystèmes forestiers, qui jouent un rôle vital à la fois dans les économies nationales et dans la stabilité climatique mondiale. Plus précisément, le chapitre i) explique l'importance de mesurer la richesse nationale et ses composantes, ii) analyse les tendances et les évolutions de la base d'actifs de la CEMAC entre 1995 et 2020, iii) explore les liens entre la richesse, les services écosystémiques forestiers et le PIB, et iv) propose des mesures prioritaires pour renforcer le capital humain et le capital produit tout en préservant les ressources naturelles renouvelables.

1. Introduction : mesurer la richesse nationale – pourquoi est-ce important ?

Les mesures de la richesse d'un pays peuvent aider à compléter des indicateurs économiques tels que le PIB, en fournissant des informations sur les bases de la croissance et leur durabilité dans le temps. Le produit intérieur brut (PIB) est un indicateur de performance économique largement utilisé qui calcule la valeur totale des biens et services produits dans un pays sur une période donnée. Compléter le PIB par des indicateurs de la richesse nationale permet d'avoir une vision plus complète de la santé d'une économie. La richesse nationale englobe divers actifs, notamment les ressources naturelles, le capital humain et le capital produit. En tenant compte à la fois du PIB et de l'évolution du niveau et de la composition de la richesse nationale, les décideurs peuvent mieux déterminer si les tendances actuelles de la croissance sont basées sur l'épuisement des ressources ou sur la constitution et l'entretien des actifs susceptibles de soutenir la prospérité future. Cela peut éclairer les politiques qui favorisent une trajectoire de développement plus résiliente et durable, évitant une trajectoire de croissance qui pourrait se faire au détriment de la dégradation de l'environnement ou des inégalités sociales. Tenir compte de la richesse national permet aussi d'orienter les décisions d'investissement dans des domaines tels que l'éducation, les infrastructures et la préservation de l'environnement.

La richesse d'un pays est constituée de capital humain, produit, naturel et financier (Figure 1). Le capital humain regroupe les compétences, la santé et l'éducation de la population d'un pays, qui est un facteur essentiel de croissance et de productivité. Le capital produit comprend les infrastructures, les

usines et d'autres biens durables. Le capital naturel se compose à la fois d'actifs non renouvelables tels que les hydrocarbures et les minéraux, et d'actifs renouvelables, tels que les forêts et les stocks de poissons. Le capital financier se compose des actifs extérieurs nets, y compris les actifs financiers extérieurs d'un pays tels que les réserves de change, les investissements et les prêts, et ses passifs extérieurs, tels que la dette extérieure et les investissements. Ainsi, la richesse d'un pays augmente lorsque davantage de travailleurs entrent sur le marché du travail, que les travailleurs acquièrent de nouvelles compétences, que les forêts s'étendent ou lorsque de nouveaux gisements minéraux sont découverts. De même, la richesse nationale diminue lorsque les stocks de poissons sont surexploités, les compétences s'érodent, les infrastructures se dégradent et les réserves de combustibles fossiles s'épuisent. Une croissance économique durable exige que la richesse globale d'un pays augmente et que les différentes composantes de cette richesse évoluent de manière équilibrée afin de favoriser une utilisation productive et efficace des ressources.

L'évolution de la richesse nationale contient des informations importantes sur la durabilité de la croissance économique. Un suivi efficace de l'évolution par habitant du PIB réel et de la richesse réelle permet aux décideurs de déterminer si la croissance du PIB d'un pays génère des ressources qui sont réinvesties dans le capital humain et les infrastructures. En général, une croissance durable s'accompagne d'une augmentation du capital humain et physique. Dans la mesure où la croissance économique est tirée par l'exploitation du capital naturel, une trajectoire de croissance durable exige que les prélèvements sur les ressources naturelles soient compensés par l'investissement dans d'autres formes de capital, ainsi que par des pratiques adéquates de conservation du capital renouvelable.

Figure 1 / Structure des comptes de richesse

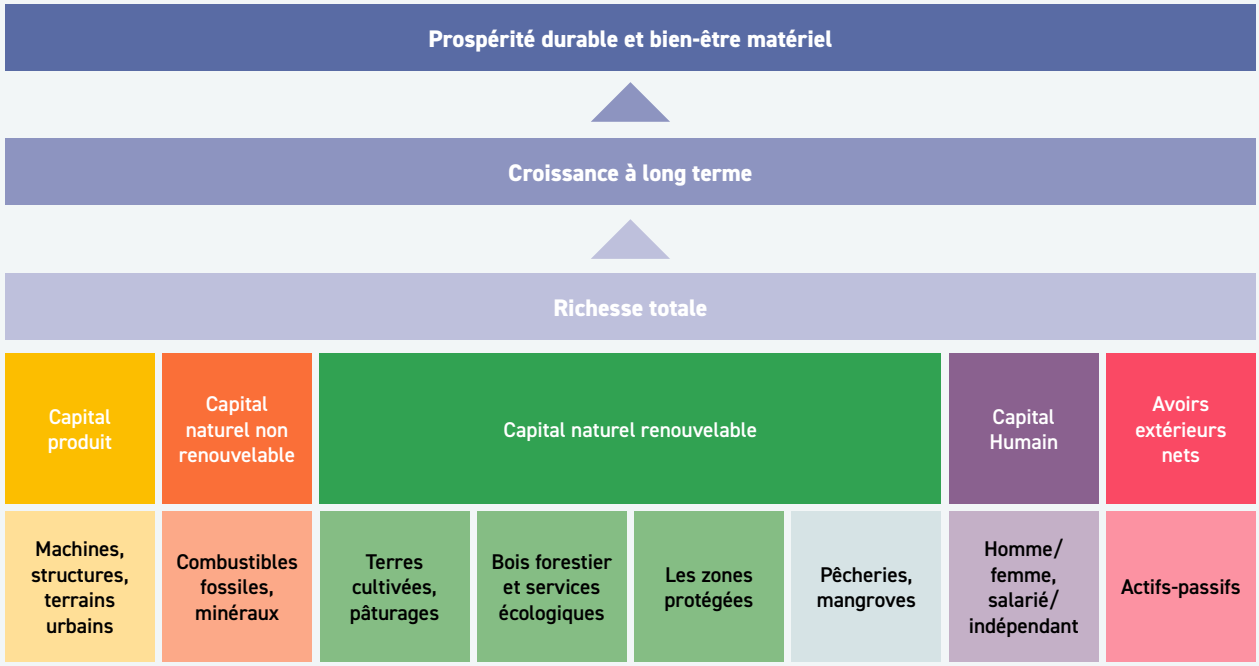

Source : Banque mondiale, 2025a.

La promotion de la prospérité à long terme dans la CEMAC nécessite une vision globale de la richesse nationale, qui prenne en compte le capital naturel au même titre que les actifs produits et humains. Les pays de la CEMAC disposent d'un capital naturel abondant, de vastes forêts, de terres arables, de systèmes aquatiques et de stocks halieutiques, ainsi que d'importantes réserves de pétrole et de gaz, d'or, de minerai de fer et de manganèse. Les forêts de la CEMAC font partie de la forêt du bassin du Congo, le plus grand puits net de carbone restant dans les forêts tropicales de la planète. Ils fournissent des services écosystémiques essentiels pour les économies locales, la sécurité alimentaire et la résilience climatique régionale et mondiale. Les services forestiers comprennent des services d'approvisionnement tels que le bois et la viande de brousse, la séquestration du carbone, la régulation hydrologique, la fertilité des sols, la biodiversité et le patrimoine culturel. Pourtant, des indicateurs tels que le PIB, n'intègrent qu'une partie de ces contributions, ce qui peut fausser les évaluations de l'épuisement et de la durabilité écologiques. Bien que la valeur de certains services écosystémiques forestiers tels que la rétention du carbone ne puisse pas être directement ajoutée au PIB, il est important de les prendre également en compte dans l'élaboration des politiques et dans la planification du développement, car ils donnent une image plus large de la durabilité de la richesse. Il s'agit là d'un élément clé pour la planification du développement de la CEMAC, car la région est confrontée à un besoin urgent de diversifier les sources de croissance et d'assurer une utilisation plus efficace des ressources naturelles, afin de pouvoir traduire son énorme capital naturel en capital humain et en infrastructures physiques plus solides, à même d'améliorer durablement et équitablement la richesse et les conditions de vie des populations.

Ce chapitre se compose de quatre sections. Après cette introduction, la section 2 donne un aperçu de l'état de la richesse de la CEMAC, y compris la contribution des services écosystémiques forestiers dans l'économie régionale et dans le monde. La troisième section examine les liens entre richesse nationale, services écosystémiques forestiers et PIB dans la CEMAC. Enfin, la section 4 présente une discussion des options politiques visant à accroître et à préserver durablement la richesse nationale dans la région, en éclairant les stratégies susceptibles de renforcer le capital produit et humain, et de promouvoir une meilleure gestion des forêts et d'autres écosystèmes naturels.

Credits : Freepik

2. Etat et évolution de la richesse régionale de la CEMAC

2.1. Evolution de la richesse totale en zone CEMAC

La richesse totale de la CEMAC a augmenté d'environ 75 pourcent entre 1995 et 2020, portée par l'accumulation de capital produit et de capital humain.[9] En moyenne, la richesse de la CEMAC a augmenté de 2,1 pour cent par an, passant de 593 milliards de dollars en 1995 à 1 029 milliards de dollars en 2020 (en dollars chaînés réels de 2019) (Figure 2).[10] Le capital naturel et le capital humain dominent à parts presque égales la composition de la richesse de la CEMAC, avec respectivement 45 et 44 pour cent. Le capital produit représente les 12 pour cent restants (Figure 3). Cependant, le capital produit a enregistré la plus forte croissance sur la période, augmentant de 172 pour cent, contre 136 pour cent pour le capital humain et seulement 17 pour cent pour le capital naturel. Alors que les ressources naturelles non renouvelables ont naturellement tendance à s'épuiser au fur et à mesure qu'elles sont extraites, la tendance des ressources naturelles renouvelables est particulièrement préoccupante : leur part a diminué, passant de 49 pour cent de la richesse totale en 1995 à 32 pour cent en 2020, reflétant non seulement l'augmentation d'autres actifs, mais aussi des défis tels que la déforestation et la mauvaise gestion des ressources naturelles dans de nombreux pays. Le Cameroun représente la plus grande part de la richesse totale de la CEMAC, en partie en raison de la taille de sa population (près de la moitié de la population de la CEMAC) et de sa relative diversification économique par rapport à d'autres pays de la région (Figure 4).

Figure 2 / Évolution de la richesse totale dans les pays de la CEMAC (en milliards de dollars réels chaînés 2019), 1995-2020

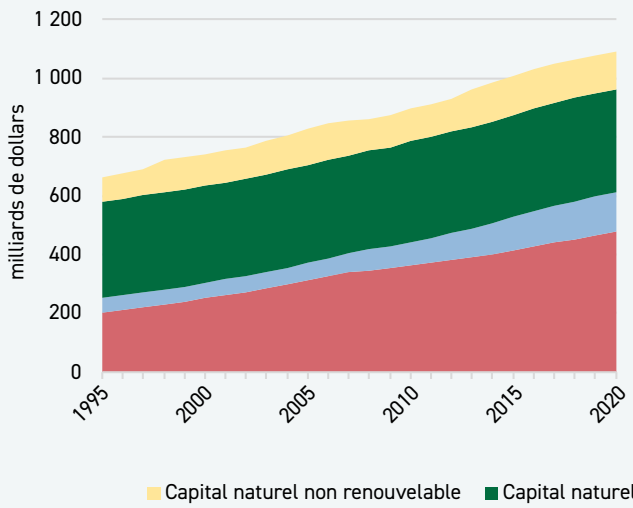

Figure 3 / Décomposition de la richesse totale dans la CEMAC, 2020

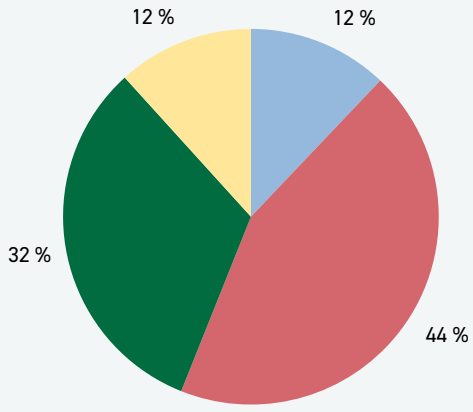

Source : L'Évolution des richesses des nations (CWON), 2024
Note : Cette composition de richesse n'inclut pas la Guinée équatoriale en raison du manque de données.

9 L'analyse de la richesse présentée dans ce rapport couvre cinq pays de la CEMAC : le Cameroun, le Gabon, la République du Congo, la République centrafricaine et le Tchad. La Guinée équatoriale est exclue des moyennes de la CEMAC en raison de l'insuffisance des données. Les données disponibles pour la Guinée équatoriale sont présentées pour certaines catégories telles que le capital produit et le capital naturel.
10 Dollars américains réels chaînés de 2019 » signifie que la richesse est mesurée en dollars américains de 2019, ajustée pour l'inflation et calculée selon une méthode qui relie les prix dans le temps afin de refléter plus fidèlement les variations des volumes d'actifs et des prix relatifs. Pour une explication détaillée de la méthodologie, y compris la justification de l'utilisation du dollar réel chaîné pour assurer la cohérence et la comparabilité des estimations de richesse dans le temps, veuillez-vous référer à *The Changing Wealth of Nations 2024* : https ://www.worldbank.org/en/publication/the-changing-wealth-of-nations

Figure 4 / Contributions des pays à la richesse totale de la CEMAC

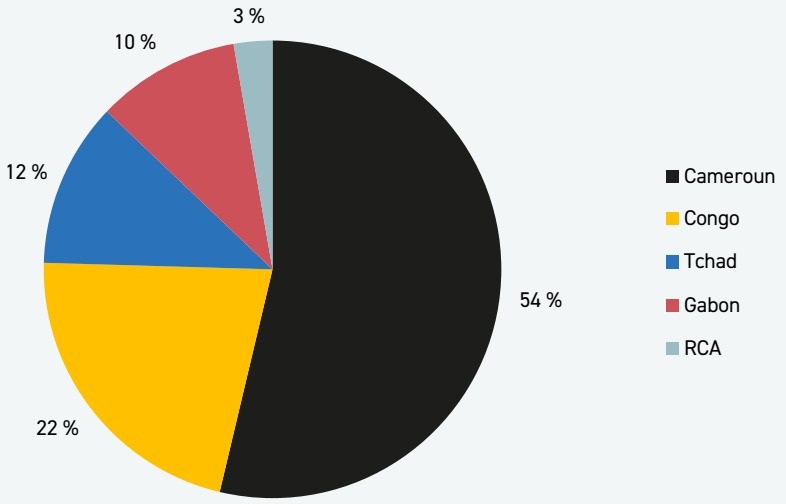

Source : CWON 2024
Note : Cette composition de richesse n'inclut pas la Guinée équatoriale en raison du manque de données.

Figure 5 / Décomposition de la croissance de la richesse par catégorie d'actifs, en pourcentage, 1995-2020

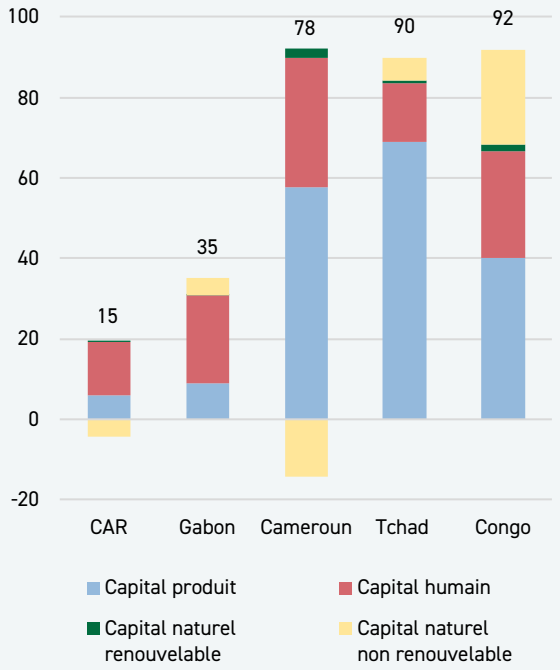

Figure 6 / Croissance annuelle de la richesse par région, en pourcentage

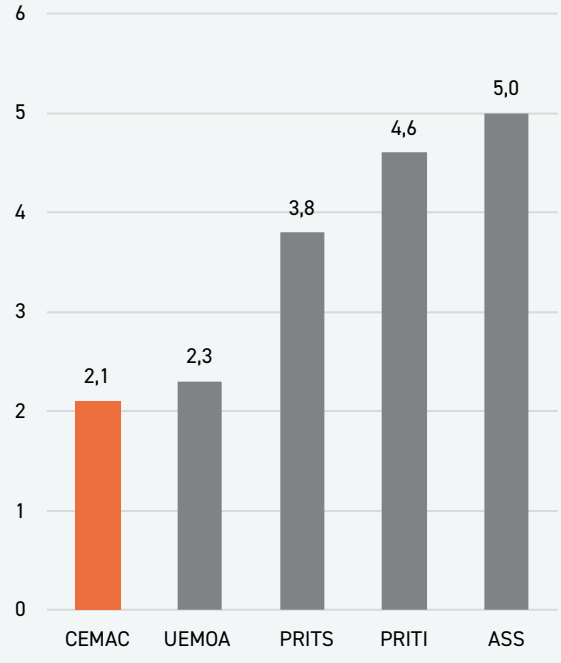

Source : CWON 2024
Notes : Notes : RCA = République centrafricaine ; PRITI = pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure ; PRITS = pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ; ASS = Afrique subsaharienne. En raison de l'insuffisance des données, le capital naturel non renouvelable mesuré dans la base de données du CWON n'inclut pas certains minéraux tels que le manganèse.

La croissance de la richesse a été inégale au sein de la CEMAC, une grande partie de l'augmentation étant due aux gains en capital produit et humain, tandis que les progrès en matière de richesse non renouvelable sont restés limités en raison de l'épuisement des ressources et de l'absence de nouvelles découvertes majeures de pétrole ou de minéraux. Le Congo, le Tchad et le Cameroun ont enregistré les gains les plus importants, la richesse nationale ayant augmenté respectivement de 92 pour cent, 90 pour cent et 78 pour cent entre 1995 et 2020, soutenue par d'importants investissements réalisés pendant les années de boom pétrolier (Figure 5).[11] Le Congo a connu une croissance plus diversifiée en termes de composantes de richesse, avec des augmentations dans tous les types d'actifs, y compris le capital naturel non renouvelable suite à la découverte de nouvelles réserves de pétrole.[12] En revanche, le Gabon et la République centrafricaine ont enregistré une croissance plus modeste, freinée par une accumulation limitée de capital produit. Dans toute la région, la richesse en capital naturel a peu progressé, entravée par la déforestation et l'épuisement des ressources pétrolières et gazières, en particulier au Cameroun et en Guinée équatoriale. La dépendance structurelle à l'égard du pétrole, le sous-développement des industries minières et la lente expansion des sources d'énergie renouvelables telles que l'hydroélectricité ont également limité l'expansion du capital naturel.[13] En moyenne, la région de la CEMAC a enregistré une croissance plus faible que celle de l'UEMOA, de l'Afrique subsaharienne (ASS) et des autres groupes de pays (Figure 6).

2.2. Evolution de la richesse réelle par habitant

La richesse par habitant a diminué de 20 pour cent entre 1995 et 2020 dans la région de la CEMAC, tandis que la plupart des autres pays en développement ont vu leur richesse par habitant augmenter. Alors que la richesse par habitant de la CEMAC a diminué de 0,8 pour cent par an, elle a augmenté de 0,8 pour cent par an en Afrique subsaharienne, de 1 pour cent dans les PRITI et de 2,9 pour cent dans les PRITS (Figure 7). Ces meilleures performances observées dans d'autres régions et groupes de pays s'expliquent en grande partie par les forts gains en capital humain et en capital produit, en particulier dans des pays émergents comme la Chine et l'Inde, portés par une urbanisation rapide, le développement des compétences, et une participation croissante des femmes au marché du travail.[14]

La baisse de la richesse par habitant dans les pays de la CEMAC peut s'expliquer par la combinaison d'une modeste croissance globale de la richesse, d'une diversification économique limitée et d'une croissance démographique rapide. Bien que la richesse totale ait augmenté de 75 pour cent au cours de la période, la population a augmenté de 107 pour cent, passant de 27 millions d'habitants en 1995 à 56 millions en 2020.[15] Ainsi, l'expansion de la richesse n'a pas été suffisante pour suivre le rythme des pressions démographiques, ce qui a entraîné une dilution de la richesse par personne. En outre, la structure de l'accumulation de la richesse est déséquilibrée : une grande partie de la croissance provient du capital produit lié aux investissements dans le secteur pétrolier, qui sont à forte intensité de capital mais génèrent peu de

11 La période de boom pétrolier fait ici référence à la période 2004-2014, lorsque les prix internationaux du pétrole sont restés élevés (souvent au-dessus de 100 dollars le baril), ce qui a entraîné une augmentation des recettes fiscales et des investissements publics avant l'effondrement des prix du pétrole à la mi-2014.
12 En République du Congo, les réserves prouvées de pétrole ont considérablement augmenté, passant de 272 millions de tonnes métriques équivalent pétrole en 2012 à 393 millions en 2020, soit une augmentation remarquable de 40 pour cent (Energy Institute Statistical Review of World Energy). Cette augmentation des réserves de pétrole a encore renforcé le capital naturel non renouvelable du Congo, renforçant ainsi le pétrole comme moteur clé de la richesse naturelle du pays.
13 CWON 2024 a introduit l'évaluation des ressources hydroélectriques, dans le cadre du capital naturel renouvelable. La production d'électricité dans la CEMAC est dominée par les combustibles fossiles. Tous les pays, à l'exception du Tchad et de la RCA, ont fait des progrès notables dans l'expansion de la production hydroélectrique, mais le potentiel hydroélectrique de la région reste largement sous-utilisé. Il existe d'importantes ressources inexploitées, en particulier dans les bassins fluviaux, qui pourraient soutenir des projets hydroélectriques de grande envergure.
14 CWON 2024.
15 Ce chiffre n'inclut pas la population de Guinée équatoriale.

retombées économiques larges et peu d'emplois. Parallèlement, le capital naturel renouvelable a stagné, voire diminué en termes relatifs, en raison de la déforestation, de l'épuisement des ressources et de pratiques de durabilité insuffisantes. Les progrès limités dans l'accumulation de capital humain ont également freiné la croissance inclusive, les investissements dans l'éducation et la santé n'ayant pas suivi la croissance démographique. Ensemble, ces facteurs ont réduit la capacité de l'expansion de la richesse à se traduire par une amélioration des niveaux de vie dans la région de la CEMAC.

Figure 7 / Croissance moyenne de la richesse par habitant dans la CEMAC et dans d'autres régions, 1995-2020, en pourcentage

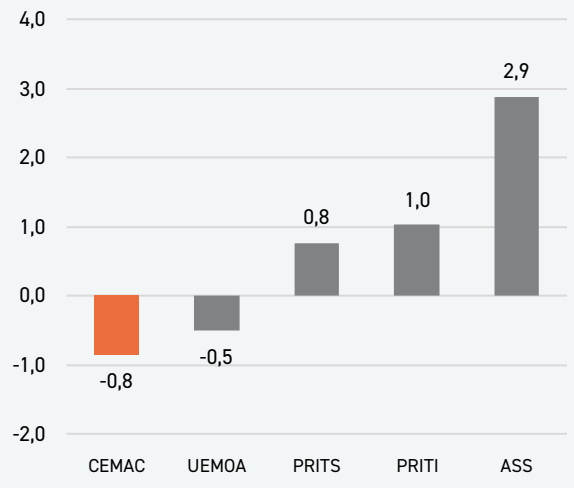

Figure 8 / Croissance cumulée du PIB par habitant par rapport à la croissance cumulée de la richesse par habitant (en pour cent), 1995-2020

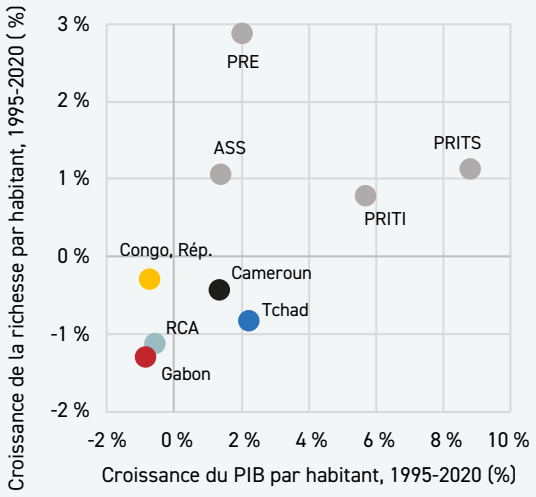

Source : CWON 2024 et WDI.
Note: PRE = Pays à revenu élevé.

Au moins la moitié des pays de la région CEMAC ont connu à la fois une baisse de la richesse par habitant et une baisse du PIB par habitant entre 1995 et 2020 (Figure 8). Cela souligne la fragilité de leurs modèles de croissance. Le Congo, la République centrafricaine et le Gabon ont suivi des trajectoires particulièrement peu viables, marquées par des réductions simultanées des niveaux de revenu et de la richesse par personne. En revanche, le Cameroun et le Tchad ont enregistré des résultats mitigés, avec une croissance positive du PIB par habitant mais une baisse de la richesse par habitant. Ensemble, ces dynamiques mettent en évidence un défi crucial pour les pays de la CEMAC : les gains économiques à court terme, souvent tirés par les revenus pétroliers ou des phases de croissance temporaire, n'ont pas été suffisamment transformés en richesse durable susceptible de soutenir un développement solide du capital humain, des infrastructures de qualité et une préservation efficace du patrimoine naturel.

2.3. Moteurs de l'évolution de la richesse par habitant dans la région CEMAC

Les modestes augmentations du capital produit et du capital humain n'ont pas suffi à compenser la diminution du capital naturel renouvelable et non renouvelable dans la région de la CEMAC (Figure 9). L'évolution de la richesse par habitant varie parfois sensiblement d'un pays à l'autre et dépend, entre autres, de la structure économique, de la dotation en ressources et des choix de politiques publiques. Cette sous-section analyse brièvement l'évolution de la richesse par habitant dans les pays de la CEMAC et met en évidence certains des principaux facteurs, tels que les investissements dans les infrastructures, les cycles des prix du pétrole, l'éducation et la santé, la gestion des ressources naturelles et les pressions démographiques, qui contribuent à expliquer la baisse générale de la richesse par habitant dans la région.

Figure 9 / Richesse réelle par habitant dans la CEMAC (indice, 1995=100), 1995-2020

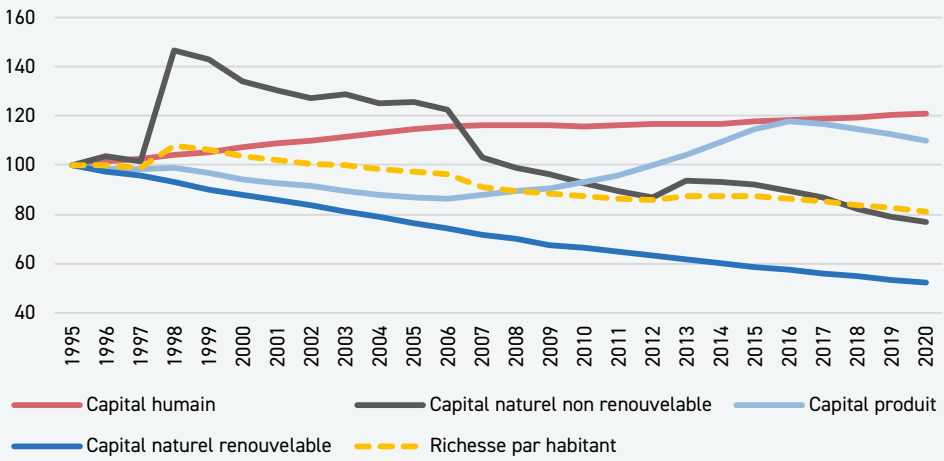

Source : CWON et WDI.

Le capital produit par habitant dans la CEMAC a légèrement augmenté entre 1995 et 2020, principalement en raison de l'urbanisation rapide et des investissements privés et publics substantiels réalisés durant la période du boom pétrolier. La majorité des actifs de capital produit sont concentrés dans quatre pays, le Congo, le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale, qui détiennent environ 90 pour cent du capital produit de la CEMAC (Figure 10). En moyenne, le capital produit par habitant dans la CEMAC est environ 10 pour cent plus élevé qu'en 1995, et il s'est accumulé plus rapidement que la croissance démographique dans la plupart des pays. Il est important de noter que cette augmentation de 10 pour cent est probablement sous-estimée, car cette moyenne n'inclut pas la Guinée équatoriale, qui a considérablement investi dans les infrastructures au cours des dernières décennies. Parmi les pays, c'est en Guinée équatoriale que le capital produit

par habitant a connu la plus forte expansion, multiplié par 35 par rapport à son niveau de 1995. Le Tchad a également enregistré une croissance appréciable, avec une progression d'environ 250 pour cent, bien que partant d'un niveau initial très faible[16] (Figure 12). La Guinée équatoriale, le Gabon et le Congo enregistrent la plus forte accumulation de capital produit par habitant. Cela reflète non seulement les investissements publics dans les infrastructures, financées principalement par les revenus pétroliers, mais aussi les investissements à grande échelle réalisés par les compagnies pétrolières dans les sites d'extraction, les oléoducs, les raffineries et les terminaux d'exportation. Ces investissements sont comptabilisés dans la richesse nationale au titre du capital produit, traduisant l'accumulation d'actifs physiques qui contribuent à la capacité productive et à la production économique à long terme.

Figure 10 / Contribution de chaque pays au capital produit par la CEMAC en 2020

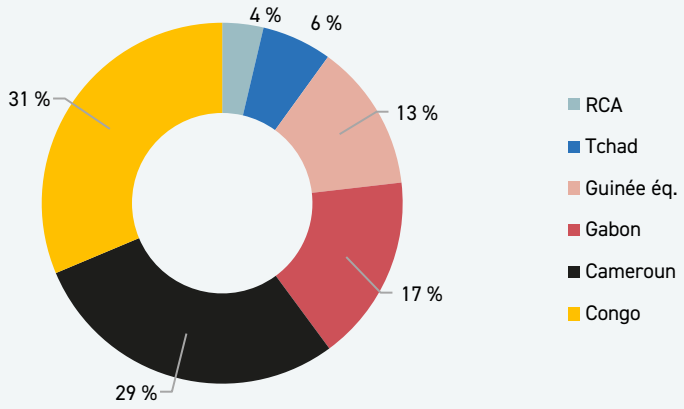

Figure 11 / Capital produit par habitant en 2020 (en dollars réels chaînés 2019)

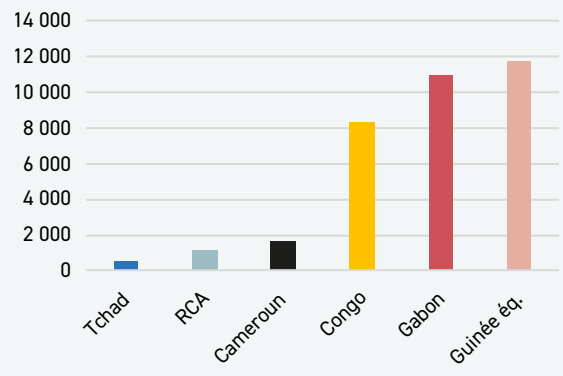

Figure 12 / Évolution du capital produit par habitant entre 1995 et 2020, en pourcentage

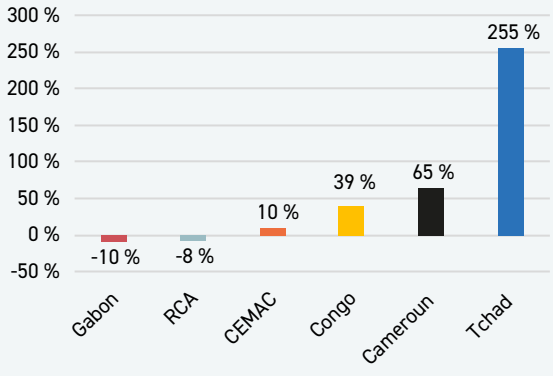

Source: CWON 2024.

16 En 2020, le Tchad disposait de 20 fois moins de capital produit que le Gabon et 14 fois moins que le Congo.

L'augmentation du capital produit par habitant dans la région CEMAC entre 1995 et 2020 peut être attribuée à plusieurs facteurs qui se sont renforcés mutuellement. Premièrement, le secteur des hydrocarbures s'est développé rapidement, alimenté par les prix record du pétrole entre 2004 et 2014, qui ont attiré d'importants investissements privés dans les infrastructures pétrolières, notamment les oléoducs, les puits et les réseaux de transport. Deuxièmement, la plupart des pays de la CEMAC, à l'exception de la RCA, ont lancé des programmes d'investissement public à grande échelle pendant cette période, canalisant les revenus exceptionnels vers les routes, les ports, le logement et d'autres infrastructures. Troisièmement, l'urbanisation rapide a créé une demande croissante d'infrastructures et de services, avec une forte augmentation de la population urbaine – par exemple, de 50 à 60 pour cent au Cameroun, de 82 à 90 pour cent au Gabon et de 61 à 69 pour cent au Congo – stimulant davantage l'investissement dans le capital produit.[17] Enfin, les financements extérieurs, notamment les prêts concessionnels et l'accumulation rapide de la dette, ont complété les ressources intérieures, contribuant ainsi à soutenir l'accumulation de capital pendant cette période. Ces facteurs ont permis d'atteindre des niveaux sans précédent de dépenses d'investissement, la formation brute de capital fixe atteignant un sommet de 77 pour cent du PIB au Congo en 2016. Le Gabon et le Tchad ont également enregistré des taux d'investissement exceptionnellement élevés, de 35 pour cent et 25 pour cent du PIB, respectivement, en 2014. Cependant, malgré ces efforts, l'efficacité des investissements est souvent restée faible, avec des lacunes dans la sélection et la gestion des projets, des dépassements de coûts et un entretien limité, réduisant ainsi le rendement à long terme des dépenses en infrastructure.

La période d'investissement soutenu n'a pas duré longtemps ; l'effondrement des cours du pétrole en 2014 a réduit la marge de manœuvre budgétaire et l'investissement public, entraînant une baisse du capital produit par habitant entre 2015 et 2020. Au Congo, les niveaux d'investissement sont passés d'un pic de 77 pour cent du PIB en 2016 à seulement 26 pour cent en 2023, tandis qu'au Gabon et au Tchad, ils ont chuté de 35 à 18 pour cent et de 25 à 14 pour cent du PIB, respectivement. Cette contraction a contraint les gouvernements à revoir à la baisse leurs ambitieux programmes d'investissement, plusieurs projets – en particulier au Congo – étant restés inachevés.[18] Malgré cela, la première vague d'investissements a contribué à accroître le stock de capital produit dans la région. À l'avenir, les retombées économiques de cette accumulation dépendront en grande partie de l'efficacité avec laquelle ces actifs seront gérés pour soutenir une amélioration durable du niveau de vie et une plus grande diversification économique.

Le capital humain par habitant a augmenté de manière constante, progressant de 21 pour cent entre 1995 et 2020, en raison de l'augmentation de la fréquentation scolaire et des rendements plus élevés de l'éducation dans de nombreux pays de la CEMAC. Le capital humain demeure un moteur essentiel de la croissance économique durable et de la réduction de la pauvreté, car un capital humain plus élevé est associé à des revenus individuels plus importants, à une augmentation du revenu national et à une cohésion sociale renforcée.[19] La part du capital humain dans la richesse totale tend à croître à mesure que les pays atteignent des niveaux de développement économique plus élevés. En 2020, le capital humain représentait la plus grande part de la richesse mondiale, en particulier dans les économies développées. Au sein de la CEMAC, le Cameroun est le principal contributeur à la richesse en capital humain, compte tenu de

17 Indicateurs du développement dans le monde | WDI.
18 Banque mondiale (2023a). Revue des finances publiques de la République du Congo : Renforcer les finances publiques pour une croissance inclusive et un développement durable.
19 Banque mondiale. Changing wealth of Nations (2024).

la taille de sa population (Figure 13). Le Gabon a enregistré les gains les plus importants en matière de richesse en capital humain (49 pour cent), suivi de la République centrafricaine (21 pour cent) et du Cameroun (14 pour cent), tandis que le Congo et le Tchad n'ont enregistré que des augmentations modestes (Figure 15). Malgré ces progrès, la croissance de 21 pour cent du capital humain par habitant dans la CEMAC reste inférieure à celle de l'Afrique subsaharienne (30 pour cent), des PRITI (36 pour cent) et des PRITS (31 pour cent), ce qui souligne la nécessité d'accélérer les investissements dans les ressources humaines pour combler l'écart avec les pairs régionaux et mondiaux.

Figure 13 / Contribution de chaque pays au capital humain de la CEMAC en 2020

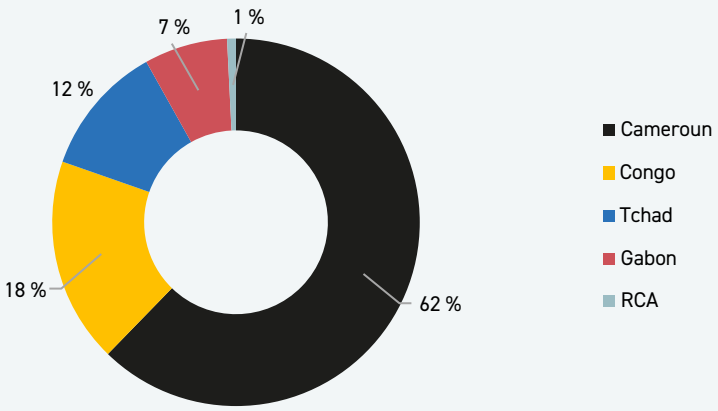

Figure 14 / Richesse en capital humain par habitant en 2020 (en dollars réels chaînés de 2019)

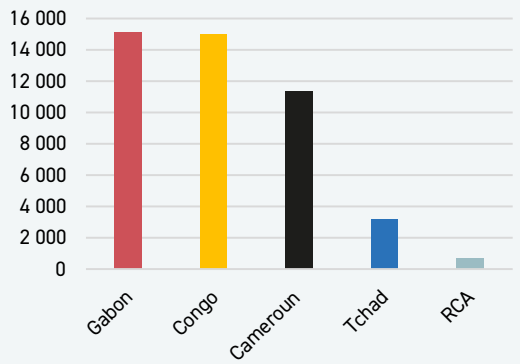

Figure 15 / Évolution du capital humain par habitant entre 1995 et 2020

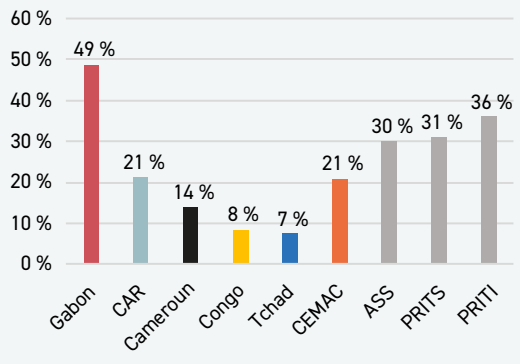

Source: CWON 2024

Au cours des deux dernières décennies, le capital humain dans la région CEMAC a connu à la fois des progrès et des reculs. Le tableau 1 présente les indicateurs de l'éducation et de la santé par pays et les compare aux moyennes de l'Afrique subsaharienne, des PRITI et des PRITS. Parmi les améliorations notables, on peut citer la hausse des taux de scolarisation, le taux brut moyen de scolarisation passant de 95 pour cent en 1995 à 107 pour cent en 2020 dans la région CEMAC. L'enseignement supérieur a également progressé, bien qu'à partir d'un niveau très bas : le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est passé de 6 à 15 pour cent au Cameroun, de 7 à 14,7 pour cent au Gabon et de 4 à 10 pour cent au Congo. Les années de scolarité attendues ont également progressé, passant de 7 à 8 ans au Congo et de 7,5 à 8,7 ans au Cameroun entre 2010 et 2020. Les résultats en matière de santé se sont améliorés, avec une espérance de vie moyenne dans la CEMAC passant de 53 ans en 2010 à 62 ans en 2023. Toutefois, ces progrès sont limités par des défis persistants. La qualité de l'éducation s'est détériorée, en particulier au Cameroun et au Congo, comme en témoignent la baisse des résultats d'apprentissage.[20] Les infrastructures scolaires sont insuffisantes et souvent vétustes. Il existe un décalage important entre les compétences acquises et les besoins du marché du travail. Les dépenses publiques d'éducation et de santé sont fortement tributaires des performances du secteur pétrolier, ce qui les rend volatiles. Dans l'ensemble, la fin du boom pétrolier, en particulier entre 2015 et 2018, a entraîné un ralentissement marqué des dépenses sociales dans la plupart des pays de la région.[21] Des politiques budgétaires contracycliques, notamment l'application des règles budgétaires de la CEMAC concernant les soldes budgétaires et la bonne gestion des fonds souverains, pourraient contribuer à stabiliser les dépenses et à réduire les vulnérabilités liées aux fluctuations des revenues.

Credits : Freepik

20 Les scores des résultats d'apprentissage mesurent les compétences des élèves dans les matières de base telles que la lecture, les mathématiques et les sciences, et fournissent une indication de la qualité de l'éducation et de la formation du capital humain. Entre 2010 et 2020, ces scores sont passés de 451 à 378 au Cameroun et de 398 à 370 au Congo, signalant une détérioration des résultats d'apprentissage.
21 Entre 2015 et 2018, les dépenses courantes de santé (en pourcentage du PIB) sont passées de 4,13 à 3,6 % au Cameroun, de 2,5 à 1,7 % au Congo et de 3,6 % (en 2016) à 2,78 % au Gabon.

Tableau 1 / Indicateurs de santé et d'éducation : pays de la CEMAC, Afrique subsaharienne (ASS) et autres groupes de revenus, dernière année disponible

	Cameroun	Tchad	RCA	Congo	Guinée éq.	Gabon	ASS	PRITI	PRITS
Résultats scolaires	**2023**	**2019-23**	**2017**	**2019-23**	**2022**	**2019-23**	**2019-23**	**2019-23**	**2019-23**
Pauvreté des apprentissages (10 ans)	79,9	94,4		70,0		30,7	86,0	60,0	29,4
Taux d'achèvement des études primaires (%)	71,1	44,4	48,7	71,8		82,0	69,9	87,3	95,9
Taux d'achèvement du premier cycle du secondaire (%)	34,7	19,2	11,0			51,8	45,6	68,9	89,9
Taux brut de scolarisation dans le primaire (%)	112,6	92,0	110,7	89,0	82,80	99,9	98,3	102,8	101,6
Taux brut de scolarisation dans le secondaire (%)	44,4	25,0	15,4	65,6	59,5	71,4	44,8	67,9	94,9
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur (%)	15,8	5,0		10,4	8,01	14,7	9,5	27,2	59,5
Niveau des dépenses	**2021-22**	**2022**	**2021-22**	**2021-22**	**2023**	**2022**	**2022**	**2022**	**2023**
Dépenses publiques d'éducation (% du PIB)	2,6	2,5	2,1	3,0	0,9	2,2	3,5	3,4	3,7
Dépenses courantes de santé (% du PIB)	3,8	4,5	9,1	3,9	0,6	2,7	5,1	3,9	5,8
Résultats en matière de capital humain	**2020**	**2020**	**2020**	**2020**	**2022**	**2020**	**2020**	**2020**	**2020**
Indice de capital humain	0,4	0,3	0,3	0,4	0,49	0,5	0,4	0,5	0,6
Années de scolarité escomptées	8,7	5,3	4,6	8,9	8,01	8,3	8,3	10,4	11,9
Probabilité de survie jusqu'à l'âge de 5 ans (%)	92	88	88	94	93	95	90	95	100
Scores des résultats d'apprentissage	378,9	333,0	368,7	370,6		456,0	372,8	389,7	414,0
Probabilité de survie de 15 à 60 ans (%)	70	64	59	74		79	72	80	85
Indice de richesse en capital humain (1995=100)	114	107	112	109		149	131	137	131

Source : Indicateurs du développement dans le monde ; Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; Nations Unies, CWON.
Note : En raison de la disponibilité des données, toutes les variables ne sont pas déclarées pour la même année. Le tableau présente les données les plus récentes disponibles pour chaque pays ou groupe, couvrant les années allant de 2019 à 2023, à l'exception de la RCA, pour laquelle certaines des dernières données disponibles datent de 2017.

Le capital naturel non renouvelable, essentiellement constitué de pétrole et de gaz, a reculé de 23 pour cent entre 1995 et 2020 dans la CEMAC, en raison de l'épuisement des ressources et du nombre limité de nouvelles découvertes, et d'une croissance démographique supérieure à l'expansion de la richesse en ressources. Entre 1995 et 2020, les ressources naturelles non renouvelables par habitant ont diminué dans presque tous les pays de la CEMAC : au Cameroun (-79 pour cent), en Guinée équatoriale (-61 pour cent), en RCA (-52 pour cent), et au Tchad et au Gabon (tous deux ayant enregistré une baisse de -33 pour cent).[22] La richesse non renouvelable est la catégorie d'actifs la plus volatile, affectée par les changements dans la base d'actifs sous-jacents (par exemple, les réserves prouvées de pétrole, de gaz ou d'exploitation minière), les innovations technologiques et les fluctuations des prix.[23] Cependant, la gestion des revenus générés par les ressources non renouvelables est un facteur déterminant. Pour préserver la croissance et la stabilité futures, il est essentiel que les rentes tirées des ressources soient réinvesties de manière constante, efficace et transparente dans le capital humain, les infrastructures et le capital naturel renouvelable. En l'absence d'un tel réinvestissement, les économies restent exposées aux risques liés à l'épuisement des ressources et à la volatilité des prix des produits de base, qui peuvent réduire les revenus et la marge de manœuvre budgétaire, et compromettre les perspectives de développement durable, en l'absence d'autres sources de revenus solides. La transition mondiale vers des sources d'énergie à faible émission de carbone pourrait exacerber ces défis en réduisant la demande de combustibles fossiles à l'avenir, avec des incidences négatives potentielles sur la richesse non renouvelable dans l'ensemble de la CEMAC en laissant les pays avec des actifs échoués sous forme de richesse non renouvelable et d'infrastructures construites autour des secteurs extractifs.

Figure 16 / Variation de la superficie forestière dans les pays de la CEMAC entre 2000 et 2020, en pourcentage

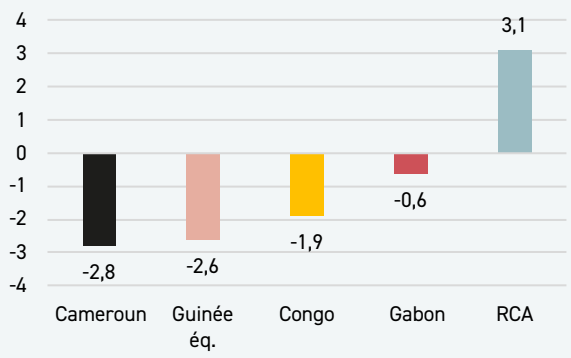

Figure 17 / Notes de l'état de la biodiversité au niveau national pour les écosystèmes forestiers de la CEMAC

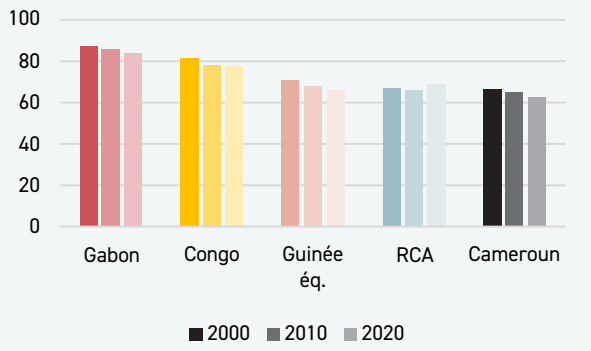

Source : Comptes des écosystèmes forestiers de la Banque mondiale – Rapport de synthèse de la CEMAC (2025).

22 En raison de l'insuffisance des données, l'analyse est limitée par les données disponibles sur certaines ressources telles que le pétrole, le gaz et l'or, mais des minéraux comme le manganèse ne sont pas inclus, malgré leur grande importance pour la richesse de pays comme le Gabon
23 Banque mondiale. Changing wealth of Nations (2024).

Le capital naturel renouvelable, qui devrait pouvoir se régénérer s'il est géré de manière durable, a diminué de plus de 20 pour cent par habitant, en raison de la déforestation croissante, de la surexploitation des pêcheries, de la dégradation des terres et des pratiques agricoles non durables. Le taux de déforestation reste modéré dans la région, mais il a plus augmenté entre 2010 et 2020 par rapport à la décennie précédente (voir encadré 1). Les déclins de l'état des forêts ont été plus prononcés en Guinée équatoriale et au Cameroun, et plus modérés en République du Congo et en République centrafricaine. Le Gabon a maintenu des conditions de forêt stable et élevée en toutes les années (Figure 16). L'état de la biodiversité a aussi diminué entre 2000 et 2020, les pertes les plus importantes ayant été observées dans les forêts de plaine, marécageuses et d'altitude. Le Gabon et la République du Congo ont conservé des scores élevés en matière de biodiversité, reflétant de vastes superficies de forêts intactes à faible influence humaine, tandis que le Cameroun et la Guinée équatoriale ont enregistré des déclins plus marqués, dus à la déforestation et à la chasse (Figure 17).

Credits : Roger de la Harpeon Shutterstock

Encadré 1 / Services écosystémiques forestiers en tant qu'actif régional partagé dans la CEMAC

Les forêts du bassin du Congo constituent un patrimoine commun précieux, bien que souvent sous-estimé et sous-exploité, non seulement pour les pays de la CEMAC, mais aussi pour la communauté régionale et mondiale. Elles contribuent directement aux moyens de subsistance, aux revenus et à l'emploi dans ces pays grâce à l'utilisation des ressources forestières telles que le bois et la viande de brousse, ainsi qu'aux services liés à la forêt tels que l'écotourisme. Cependant, leur potentiel de contribution au développement économique des pays, notamment grâce à une plus grande valeur ajoutée des produits liés à la forêt, est sous-exploité. En outre, les forêts offrent également d'importants avantages régionaux et mondiaux, contribuant à la stabilité climatique, à la régulation hydrologique et à la biodiversité, qui, malheureusement, ont tendance à être sous-évaluées et sous-rémunérées par la communauté internationale. Les comptes des services écosystémiques forestiers (FESA) pour le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale, récemment établis avec le soutien de la Banque mondiale, montrent que les flux captés localement, tels que le bois à des fins énergétiques, de construction et industrielles, les produits forestiers non ligneux, la rétention des sédiments et le tourisme naturel, restent essentiels pour le bien-être des ménages, les services publics et la planification budgétaire. À moins que ces services ne soient convertis en ressources fiscales prévisibles et en gains de productivité, la consommation de ces ressources pourrait entraîner un épuisement excessif de la richesse écologique. La FESA estime également la valeur des services de stockage du carbone des forêts pour la communauté mondiale à 209 milliards de dollars, soit près de deux fois et demie le PIB de la région CEMAC en 2020.

La perte de forêts dans la CEMAC est modérée par rapport aux normes mondiales, mais la dégradation et la fragmentation s'accélèrent le long des corridors de transport et périurbains. Le taux moyen de déboisement annuel de la CEMAC, qui s'élevait à 0,09 pour cent sur la période 2000-2020, était inférieur à la perte annuelle moyenne mondiale de 0,37 pour cent des forêts humides primaires sur la période 2002-2024. Au sein de la CEMAC, le Gabon a maintenu plus de 90 pour cent de son couvert forestier, la déforestation n'ayant été en moyenne que de 0,03 pour cent par an entre 2000 et 2020. Pourtant, les utilisations des terres modifiées par l'homme ont presque doublé par rapport à un niveau bas, signalant des pressions croissantes sur les corridors et des déclins localisés de la hauteur et de la connectivité du couvert forestier. La Guinée équatoriale a enregistré les pertes régionales les plus importantes, le couvert forestier ayant reculé d'environ 97 à 94,5 pour cent entre 2000 et 2020 et l'état de la biodiversité d'environ 71 à 65,5 pour cent. En République du Congo, la perte de forêt a été plus rapide dans les années 2010, parallèlement à l'augmentation de l'exportation de sédiments vers les cours d'eau. Les pertes de la République centrafricaine sont spatialement concentrées à Lobaye et Sangha-Mbaéré, tandis qu'après 2010, le Cameroun a connu l'expansion des mosaïques de forêts-exploitations agricoles et l'extraction informelle.

La croissance de la richesse forestière a été élevée, principalement en raison de l'augmentation de la valeur des services de rétention du carbone, mais faible par habitant

une fois neutralisées les externalités mondiales, ce qui signale des déséquilibres dans la composition de la richesse et une faible productivité des actifs naturels. La valeur des actifs forestiers dans la CEMAC a presque doublé entre 2000 et 2020, sous l'effet de la hausse du coût social des références carbone et des effets de croissance des arbres. Pourtant, lorsque les évaluations sont réduites aux services pris en compte au niveau national, la richesse forestière par habitant stagne ou diminue dans plusieurs cas. Les richesses naturelles sont également fortement concentrées dans le carbone, et la conversion fiscale de cette valeur reste limitée. La productivité est en outre limitée par la dépendance à l'égard de l'extraction à faible marge, comme le bois de feu et la première transformation, tandis que la dégradation impose des coûts futurs croissants en raison de l'érosion, des risques d'inondation et de la perte de biodiversité.

Les politiques à l'échelle de la CEMAC convergent vers la transformation et la certification au niveau national, mais leur application, les instruments fiscaux et l'aménagement du territoire doivent être améliorés pour atteindre les objectifs économiques et environnementaux. L'interdiction d'exportation de grumes imposée au Gabon en 2010, les exigences en matière de certification et la création de la zone économique spéciale de Nkok ont stimulé la transformation dans le pays et contribué à préserver l'état élevé des forêts. La République du Congo a suivi avec une interdiction en 2023, bien que la capacité de gouvernance serait essentielle pour permettre d'atteindre les résultats. L'augmentation de l'exploitation forestière informelle au Cameroun après 2010 souligne la nécessité de renforcer les régimes fonciers, l'application des lois et les programmes de cuisson propre pour réduire la demande de bois de chauffage. La part du bois d'œuvre dans le PIB de la Guinée équatoriale s'est effondrée, malgré la hausse de la valeur des actifs forestiers, d'où l'urgence de remonter la chaîne de valeur et d'assurer le paiement des services écosystémiques. Les comptes de la République centrafricaine mettent en évidence les « invisibles budgétaires » tels que les sédiments et la rétention de carbone, ce qui suggère le rôle potentiel des transferts budgétaires écologiques et des subventions intergouvernementales basées sur la performance.

Pour accroître la contribution des forêts au développement économique, elles devraient être considérées comme une capitale régionale à laquelle il faut attribuer un prix, qu'il faut protéger et rendre plus productive. Cela nécessite de renforcer la coopération régionale et la participation aux négociations mondiales visant à convertir les services climatiques mondiaux en avantages nationaux, en créant des flux budgétaires prévisibles par le biais de la REDD+, des mécanismes de l'article 6 et des projets pilotes de crédits de biodiversité fondés sur les paramètres du SCEE-EA. Cela nécessite également d'augmenter la productivité nationale grâce à la certification, à la promotion de la transformation secondaire et tertiaire du bois et à des contrôles de l'utilisation des terres qui protègent les paysages réglementaires à haut rendement. La correction des signaux de prix, le renforcement de leur application, l'harmonisation des règles dans toute la région et l'augmentation de la productivité associée à l'utilisation durable des richesses naturelles pourraient contribuer à renforcer la résilience et la prospérité à long terme de la CEMAC.

Sources : Banque mondiale (2024), *The Changing Wealth of Nations* ; Banque mondiale (2025), *Forest Ecosystem Accounts 2000–2020* (FESA du Gabon, de la Guinée équatoriale, de la République du Congo, du Cameroun et de la RCA) ; Global Forest Watch (2025) : https ://www.globalforestwatch.org/dashboards/global/.

3. Relier la richesse, les services écosystémiques forestiers et le produit intérieur brut

Les pays de la CEMAC sont confrontés à deux problèmes liés à la richesse, à savoir (a) leur dépendance à l'égard de modèles de croissance fondés sur les ressources naturelles, dans lesquels les revenus tirés de ces ressources ne sont pas réinvestis en quantité suffisante pour empêcher une baisse de la richesse par habitant, et b) La valeur considérable des services de séquestration du carbone des forêts du Bassin du Congo pour la régulation climatique mondiale reste en grande partie non rémunérée, contribuant donc peu au développement des pays. La diminution de la richesse par habitant signifie que la base de la croissance et de la diversification futures s'érode, ce qui rend les pays vulnérables à l'instabilité et à la baisse du PIB par habitant, à mesure que les ressources naturelles s'épuisent. L'absence de compensation adéquate pour les services de rétention du carbone à l'échelle mondiale prive les pays de revenus dont ils ont tant besoin et les oblige à faire des compromis entre une utilisation accrue des ressources forestières aux fins du développement économique et la préservation des forêts en tant que bien public mondial.

Cette section examine la relation entre la richesse nationale, les services écosystémiques forestiers et le PIB, et donne un aperçu de la durabilité de la croissance à long terme des pays de la CEMAC en ce qui concerne leurs richesses. Il montre comment les informations tirées des comptes de richesse peuvent être utilisées pour générer a) des estimations ajustées du revenu national brut (RNB) et de l'épargne nationale qui permettent un meilleur suivi de la durabilité de la trajectoire de croissance économique et b) des estimations de la valeur des services écosystémiques forestiers qui peuvent fournir des éléments utiles pour envisager les arbitrages entre l'utilisation économique des ressources forestières et leur préservation et les discussions connexes sur le financement climatique et le financement de la préservation des forêts.

3.1. Ajustement du revenu national brut et de l'épargne nette nationale pour tenir compte de l'évolution de la richesse nationale

L'ajustement des indicateurs macroéconomiques traditionnels pour tenir compte de l'évolution de la richesse nationale due à la dépréciation, à l'épuisement du capital naturel ou à l'accumulation de capital humain peut donner une nouvelle perspective sur l'état de la richesse nationale. La Banque mondiale a introduit dans les années 1990 deux indicateurs, l'épargne nette ajustée (ENA) et le revenu national net ajusté (RNNA), qui offrent des cadres pour intégrer la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources dans les comptes nationaux. L'épargne nette ajustée mesure le taux réel auquel un pays épargne pour l'avenir. Il est estimé comme étant l'épargne nationale brute (ou l'investissement brut, compte tenu de l'identité épargne-investissement) moins l'amortissement du capital produit, l'épuisement des actifs du sous-sol (combustibles fossiles et minéraux) et des ressources en bois, et les dommages causés à la pollution atmosphérique pour la santé humaine, plus un crédit pour les dépenses d'éducation. Une épargne nette ajustée positive indique que l'épargne/l'investissement plus les dépenses d'éducation (une variable de remplacement du capital humain) sont plus élevées que l'exploitation des ressources naturelles, ce qui signifie que le pays accumule des actifs et de la richesse. Le revenu net ajuste, quant à elle, ajuste le revenu national brut (RNB) en soustrayant la dépréciation du capital produit et

l'épuisement du capital naturel, offrant ainsi une image plus claire du revenu qui est soutenable dans le temps. Alors que l'ENA se concentre sur l'épargne et les investissements, le RNNA examine les flux de revenus et la mesure dans laquelle ceux-ci sont érodés par l'utilisation des actifs naturels et physiques. Une ENA et une RNNA négatives indiquent que le pays consomme plus qu'il n'investit ou épargne, surtout au détriment de l'environnement (tableau 2). Les indicateurs ajustés tels que le RNNA et l'ENNA devraient être intégrés dans les cadres de planification budgétaire, afin que l'amortissement, l'épuisement et l'entretien des services soient pris en compte dans les règles budgétaires et les analyses de la dette.

Tableau 2 / Méthode de calcul du RNNA et de l'ENA

Revenu national brut (RNB) :	**Épargne nationale brute :**
Déduire : Consommation de capital fixe	Déduire : Consommation de capital fixe
Revenu national net	**Épargne nationale nette**
Déduire : Consommation de capital naturel	Ajouter : Dépenses d'éducation Déduire : Épuisement des ressources naturelles Déduire : dommages dus à la pollution
Résultat : **Revenu national net ajusté (RNNA)**	Résultats : **Epargne nette ajustée (ENA)**

Source : Bulletins économiques de la Banque mondiale et CWON 2024.

Entre 2000 et 2020, l'évolution comparée du RNB et du RNN ajusté dans les pays de la CEMAC révèle des dynamiques contrastées en matière de qualité et de durabilité de la croissance. Le Cameroun et le Gabon se distinguent par une croissance du RNN ajusté supérieure à celle du RNB, ce qui suggère que les gains de revenus ont été soutenus par des investissements productifs et une accumulation de capital humain, malgré une déforestation croissante (Figure 18). La Guinée équatoriale présente un cas exceptionnel : entre 2000 et 2010, la croissance du RNN ajusté est plus lente que celle du RNB, indiquant qu'une partie de la croissance des revenus provenait de l'épuisement des ressources naturelles (extraction pétrolière et déforestation). Entre 2010 et 2020, malgré une forte baisse du RNB due à la diminution de la production pétrolière, le RNN ajusté a fortement progressé, reflétant probablement l'héritage des importants investissements dans les infrastructures réalisés pendant le boom pétrolier, qui ont renforcé le capital produit. En revanche, la baisse simultanée des deux indicateurs en République centrafricaine entre 2010 et 2020 traduit l'impact des conflits prolongés et de la fragilité ayant érodé la base productive du pays. Au Congo, la croissance du RNN ajusté a été plus rapide que celle du RNB entre 2000 et 2010, traduisant la reprise post-conflit , les dépenses de reconstruction, la relance de la croissance tirée par le pétrole et une déforestation relativement limitée. La baisse plus modérée du RNN ajusté par rapport au RNB entre 2010 et 2020

24 Le RNNA était très faible au Congo en 2000, reflétant en grande partie l'effondrement économique et institutionnel causé par la deuxième guerre civile congolaise (1997-1999). Le conflit a entraîné un déclin du capital physique et humain, une forte baisse des investissements et un appauvrissement de la richesse nationale.

indique que, malgré la contraction des revenus, certains investissements dans les actifs productifs — principalement dans le capital produit — ont permis d'en atténuer les effets.

L'épargne nette ajustée a également montré des tendances contrastées, les pays dépendants du pétrole ayant enregistré une forte détérioration des flux d'épargne à la fin des années 2010, après la fin du boom pétrolier. Le Cameroun a réalisé une ENA modeste mais positive de 1 % en 2020,[25] marquant un redressement par rapport aux valeurs négatives observées en 2000 et 2010 (Figure 19). En revanche, l'ENA du Gabon est devenue négative (-3 %) en 2020, reflétant une baisse des investissements et une hausse de la dépréciation du capital à la suite des chocs pétroliers. La Guinée équatoriale a connu la plus forte variation : son ENA est passée de +33 % en 2010 à -33 % en 2020, signalant une dégradation des flux d'épargne liée au recul des revenus pétroliers et à l'accélération de la déforestation. Le Congo a également vu sa durabilité se détériorer, son ENA chutant de -3,5 % à -15,7 % entre 2010 et 2020. Parallèlement, l'ENA de la République centrafricaine est devenue négative (-11 %), traduisant un sous-investissement et une dégradation des infrastructures dus aux conflits. À l'échelle régionale, ces évolutions soulignent la nécessité urgente pour les pays de la CEMAC de passer d'une croissance fondée sur les ressources à une croissance plus inclusive et diversifiée, préservant les flux d'épargne grâce à des mécanismes de stabilisation budgétaire, investissant plus régulièrement dans l'éducation et le capital humain, et renforçant la protection ainsi que la préservation du capital naturel renouvelable.

Credits: Freepik

25 Afin de pouvoir se concentrer sur les tendances séculaires à long terme de l'ENA, il serait plus approprié de présenter des moyennes sur cinq ans plutôt que des valeurs annuelles. Cependant, à l'heure actuelle, il n'existe pas de séries chronologiques cohérentes sur l'ENA pour les pays couverts par le présent rapport.

Figure 18 / Taux de croissance du RNB et du RNNA entre 2000-2010 et 2010-2020, en pourcentage

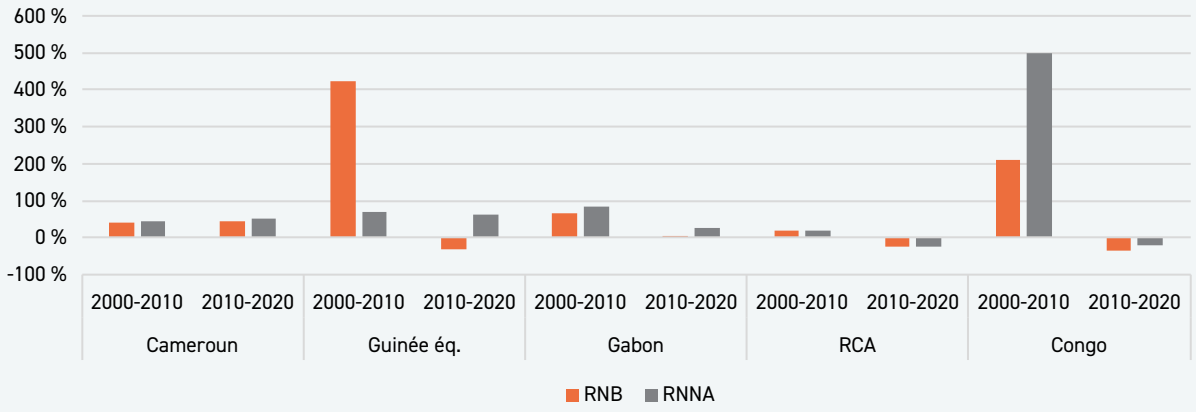

Figure 19 / Épargne nette ajustée (en pourcentage du RNB), 2000-2020

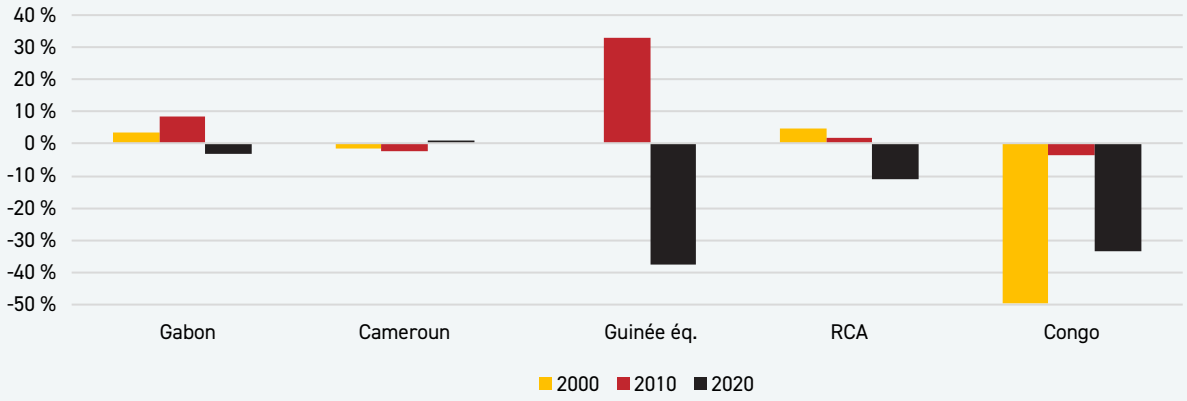

Source : Rapports et bulletins économiques par pays des Indicateurs du développement dans le monde et du FESA, Banque mondiale.

3.2. Relation entre le PIB et les services écosystémiques

Le PIB est une mesure qui vise à saisir la valeur monétaire totale des biens et services finaux vendus ou rendus sur une période donnée dans une économie, mais a tendance à exclure les services écosystémiques forestiers critiques qui sous-tendent la durabilité à long terme. Si le PIB reflète les produits tangibles des forêts tels que l'extraction du bois, la consommation d'espèces sauvages et le tourisme, il a ses limites : il ne prend pas en compte les fonctions écologiques essentielles telles que la rétention des sédiments, la séquestration du carbone et la préservation de la biodiversité, qui sont essentielles pour les économies locales et mondiales.

En 2020, le coût social des services de rétention du carbone fournis par la région était évalué à 209 milliards de dollars, mais la valeur marchande réelle du carbone est susceptible d'être considérablement plus faible, en raison de la demande limitée, des problèmes de vérification et de l'absence d'un marché efficace pour la rétention du carbone provenant des forêts sur pied. Sur la base des données disponibles pour 2020 pour cinq pays de la CEMAC, la République du Congo avait la valeur estimée la plus élevée des services de rétention du carbone, soit 86 milliards de dollars en valeur réelle, soit près de neuf fois son PIB réel enregistré en 2020. Au Gabon, la valeur des services de rétention du carbone a été estimée à 57 milliards de dollars. Le Cameroun suit avec une valeur de rétention du carbone estimée à 52 milliards de dollars, tandis que la RCA et la Guinée équatoriale ont contribué à hauteur de 10,6 milliards et 3 milliards de dollars, respectivement. Cependant, il reste beaucoup à faire pour monétiser pleinement ces services écosystémiques et convertir une partie de ces services en financements climatiques tangibles susceptibles de renforcer les ressources publiques.[26] De nombreux pays riches en forêts se heurtent à des difficultés institutionnelles, techniques et juridiques pour mesurer, vérifier et vendre des crédits carbone forestiers. Les engagements des acheteurs sont également limités et les prix du crédit sont bas en raison des préoccupations concernant la régularité, l'additionnalité et les fuites.[27] Toutefois, certains pays comme le Gabon ont accompli des progrès notables. Le pays a obtenu 150 millions de dollars dans le cadre du programme REDD+ pour des réductions d'émissions vérifiées et la valeur de son écosystème forestier a presque doublé entre 2000 et 2020. Cette comparaison régionale révèle une lacune critique : si les pays du bassin du Congo fournissent des services essentiels de rétention du carbone à l'échelle mondiale, ils n'en captent qu'une faible partie à moins que les mécanismes de compensation mondiale tels que la REDD+ ou l'article 6 de l'Accord de Paris ne soient renforcés.

Les pays du bassin du Congo ont besoin d'un système de financement mondial solide et performant pour convertir les services de rétention du carbone en avantages économiques tangibles. Si l'estimation de la valeur de ces services est une première étape essentielle pour donner aux décideurs, à la société civile et au public les moyens d'exiger une compensation équitable de la part de la communauté internationale, elle ne suffit pas à elle seule. Les pays riches en forêts de la CEMAC ont besoin d'être reconnus par un soutien financier international accru et durable. Pourtant, malgré l'expansion des fonds climatiques et des mécanismes de financement vert ces dernières années, un système complet capable de fournir une compensation prévisible et équitable fait toujours défaut, ce qui empêche ces pays de tirer pleinement parti de la valeur économique de leurs services carbone liés aux forêts. Il est donc impératif que la communauté internationale mette en place des mécanismes équitables, transparents et efficaces pour récompenser et soutenir les efforts de conservation des pays riches en forêts. Sans un tel système, l'incitation économique à préserver les forêts restera faible, ce qui augmentera le risque d'utilisation non durable des terres et de dégradation durable de l'environnement.

26 Il existe une distinction importante entre les valeurs monétaires estimées et les prix du marché. Les valeurs des services de rétention du carbone dans un rapport recent de la Banque mondiale (*Forest Ecosystem Accounts, 2000–2020*) sont estimées sur la base du coût social du carbone (le coût des dommages causés par le changement climatique évités grâce à la rétention du carbone), qui diffère considérablement du prix du marché (beaucoup plus faible) des crédits carbone échangés sur les marchés mondiaux du carbone.

27 Banque mondiale. 2023b. ERC (Emissions Reduction Credits) Finance Working Group Report. Programme de réduction des émissions de la Banque mondiale. Washington, DC : Banque mondiale. https ://ppp.worldbank.org/public-private-partnership/sites/default/files/2024-12/WorldBankERC_Report_.pdf

4. Une feuille de route pour une gestion de patrimoine plus durable dans la CEMAC

Des réformes structurelles sont urgemment nécessaires pour inverser la tendance à la baisse de la richesse par habitant dans la région et placer les pays de la CEMAC sur une trajectoire de développement solide. Ces réformes devront veiller à ce que la base de capital des pays de la CEMAC soit constituée et préservée de manière efficiente, en tant que fondement de la croissance économique. Pour assurer un développement équilibré de la base d'actifs et de la croissance économique, il sera essentiel d'accorder une attention particulière aux rendements des investissements en capital, en donnant la priorité à ceux, qu'ils concernent le capital humain ou physique, dont les rendements sont les plus élevés. Par exemple, dans un pays ayant déjà investi de manière significative dans l'amélioration des infrastructures, mais insuffisamment dans le capital humain, les investissements dans ce dernier pourraient générer des rendements plus importants et devraient donc être privilégiés. Parallèlement, il est tout aussi crucial d'améliorer l'efficacité et l'efficience des investissements publics afin que les dépenses soient effectivement traduites en investissements productifs. Ces investissements devront être accompagnés de réformes favorisant l'utilisation productive et génératrice d'emplois des bases de capital nationales. Cela pourrait inclure, par exemple, des réformes du climat des affaires visant à attirer le secteur privé et à tirer pleinement parti des investissements publics dans le capital humain et physique. En l'absence de telles réformes, la richesse nationale par habitant risque de continuer à diminuer, laissant moins de ressources pour soutenir les revenus et la réduction de la pauvreté d'une population jeune et en forte croissance. Bien que les priorités de réforme varient selon les pays de la CEMAC, plusieurs enjeux communs méritent d'être soulignés afin de leur permettre d'investir de manière stratégique dans leurs infrastructures et leur capital humain, de développer, d'utiliser et de préserver efficacement leur capital naturel, et ainsi d'assurer une augmentation durable et équilibrée de leur base d'actifs, condition essentielle d'une croissance économique et d'une création d'emplois à long terme.

4.1. Capital humain

Pour renforcer le capital humain et permettre à sa jeune population de contribuer pleinement à l'économie et d'en tirer profit, les pays de la CEMAC devraient augmenter et améliorer les dépenses de santé, d'éducation et de formation. Dans l'ensemble de la CEMAC, les dépenses publiques consacrées à l'éducation et à la santé restent faibles par rapport aux pays comparables de la région. Par exemple, les gouvernements de la CEMAC consacrent en moyenne 2,4 pour cent de leur PIB à l'éducation, soit moins que la moyenne de l'Afrique subsaharienne qui est de 3,4 pour cent.[28] Ce sous-investissement a contribué à d'importantes lacunes en matière de capital humain, l'indice de capital humain de la CEMAC se situant en moyenne à 0,4, ce qui indique que sa population serait 40 pour cent aussi productive qu'elle aurait pu l'être.[29] Compte tenu des contraintes budgétaires, il serait essentiel de réorienter les dépenses d'autres domaines vers les services publics de base pour couvrir les besoins en matière de santé et d'éducation. En outre, l'amélioration du ciblage, de l'efficacité et de l'équité reste essentielle, car les ressources peuvent être concentrées dans les

28 Indicateurs du développement dans le monde.
29 Indicateurs du développement dans le monde.

centres urbains et l'enseignement supérieur, au détriment de l'enseignement primaire, des services de santé ruraux et de la formation professionnelle. Au Cameroun, par exemple, les élèves des régions pauvres reçoivent beaucoup moins de fonds que ceux des zones plus riches, et seulement 20 pour cent des ménages pauvres bénéficient de programmes de protection sociale.[30] De même, les budgets de la santé privilégient souvent les hôpitaux tertiaires au détriment des soins primaires et préventifs d'un bon rapport coût-efficacité.[31] Les solutions envisageables pour créer une main-d'œuvre plus productive et mieux équipée comprennent la réaffectation des ressources à l'enseignement primaire, à la formation des enseignants et à l'enseignement professionnel afin de mieux les adapter aux besoins du marché du travail. Des consultations plus étroites avec le secteur privé et des réformes des programmes d'études et des programmes de formation proposés peuvent contribuer à réduire l'inadéquation des compétences. Dans le secteur de la santé, l'accent pourrait être davantage mis sur les soins préventifs et primaires, la distribution des agents de santé et la préparation aux situations d'urgence. Les investissements dans l'eau et l'assainissement pourraient avoir des effets bénéfiques importants sur la santé et réduire l'incidence des maladies d'origine hydrique. Enfin, en concevant des programmes de protection sociale plus solides et adaptatifs, les pays de la CEMAC peuvent être mieux armés pour protéger leurs citoyens les plus vulnérables.

4.2. Capital physique

Les gouvernements de la CEMAC pourraient accélérer leurs efforts pour investir plus efficacement dans les infrastructures, répondre aux besoins essentiels en matière de transport et d'énergie et mettre en place la base productive nécessaire pour soutenir la croissance, tout en améliorant l'environnement des affaires afin de stimuler l'investissement privé local et étranger. Les entreprises locales ont besoin d'un accès fiable aux routes, à l'énergie et aux infrastructures commerciales pour se développer, louer des œuvres et commercer. Ces dernières années, les investissements publics dans les infrastructures se sont développés dans toute la région, mais les réseaux routiers, ferroviaires et électriques restent insuffisants et en mauvais état. Par exemple, l'accès à l'électricité, qui représente en moyenne 52,3 pour cent de la population de la CEMAC, est inférieur aux moyennes de l'Afrique subsaharienne (53,3 pour cent) et mondiales (91,6 pour cent). Au sein de la région, l'accès à l'énergie varie considérablement, de 12 pour cent de la population au Tchad à 94 pour cent au Gabon, mais tous les pays de la région sont confrontés à de sérieux défis, en particulier en ce qui concerne les zones rurales.[32] Pour permettre des investissements indispensables dans un espace budgétaire limité, les pays pourraient cibler et prioriser les projets les plus productifs et les plus urgents, mais aussi la qualité des dépenses. Les réformes de la gouvernance pourraient contribuer à améliorer la transparence, la sélection et la gestion des projets, les processus de passation des marchés et le contrôle des dépenses. Les investissements publics devraient être mieux coordonnés entre les pays, et reposer sur des calendriers clairs, des contrôles des dépenses et des mécanismes de responsabilisation, et être intégrés dans des stratégies budgétaires visant à mobiliser davantage de recettes fiscales. Les investissements durables devraient donc être alignés sur les priorités et la capacité budgétaire nationales, soutenus par des politiques

30 Banque mondiale. 2025c. Cameroon Public Expenditure Review : Aligning Public Expenditure with the Goals of Vision 2035 ; Botea, I. et Iyengar, H. 2025. Repenser la réduction de la pauvreté : construire un filet de sécurité efficace au Cameroun. Document de travail 2603. Banque mondiale. Juillet.
31 Banque mondiale. 2019. Revue des dépenses publiques du Gabon : Améliorer la qualité des dépenses publiques pour favoriser une croissance inclusive.
32 Indicateurs du développement dans le monde.

anticycliques et des règles budgétaires crédibles pour mieux protéger les finances publiques des chocs pétroliers et réduire la volatilité des dépenses. Dans le même temps, l'investissement privé reste également crucial pour la croissance, et les réformes devraient se concentrer sur la diversification des investissements au-delà des industries extractives, en renforçant le climat général des affaires pour attirer davantage d'investissements locaux et étrangers. Les partenariats public-privé et les cadres juridiques pourraient être renforcés, et un dialogue plus étroit entre les secteurs public et privé pourrait aider à identifier et à surmonter les obstacles à l'activité des entreprises.

4.3. Capital naturel

Les ressources naturelles sont vitales pour l'économie de la CEMAC, mais l'amélioration de la transparence et du contrôle des ressources extractives est essentielle pour garantir une utilisation optimale qui puisse bénéficier à la société dans son ensemble. Un élément clé d'une utilisation efficace des richesses naturelles consiste à garantir une transparence et des contrôles adéquats, en adoptant des normes internationales telles que l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), et d'autres mesures telles que la publication des contrats entre l'État et les entreprises extractives, et des états financiers des entreprises publiques opérant dans les secteurs extractifs. En zone CEMAC, le Gabon, la République du Congo et le Tchad sont membres de l'ITIE, mais le Cameroun et la RCA sont actuellement suspendus. L'adoption des recommandations de l'ITIE et l'avancement des processus d'admission et de réadmission pourraient générer des avantages pour une utilisation optimale des revenus du secteur extractif sur les plans social et économique. En outre, les pays devraient également examiner attentivement les risques de perte d'actifs en raison de l'évolution mondiale de la demande de différentes sources d'énergie et d'autres ressources. Étant donné qu'une part importante des investissements privés est dirigée vers les secteurs extractifs, il serait important à l'avenir de privilégier les investissements qui profitent également à d'autres secteurs, tels que les investissements dans les routes et les réseaux électriques qui stimulent également l'agriculture locale.

Il est essentiel de créer les conditions propices à la création de plus de valeur ajoutée et d'emplois basés sur la transformation locale afin de maximiser les avantages tirés des abondantes ressources naturelles de la CEMAC. Si les ressources naturelles sont une source importante de richesse pour la CEMAC, sa forte dépendance à l'égard du pétrole, du gaz et des minerais peut rendre la région vulnérable aux chocs de prix et aux risques environnementaux. La plupart des exportations sont constituées de produits de base dont la transformation locale est minimale, ce qui limite la création d'emplois. Pour y remédier, la CEMAC adopte des politiques qui encouragent la transformation locale — comme l'interdiction régionale des exportations de grumes rondes, attendue d'ici 2028 — et s'efforce de promouvoir la transparence. Le Gabon, qui a interdit les exportations de grumes en 2010, a récemment annoncé une interdiction des exportations de manganèse brut d'ici 2029. Pour que ces politiques soient couronnées de succès, les entreprises locales ont besoin d'un environnement des affaires amélioré et d'autres conditions favorables, comme l'accès aux infrastructures logistiques, aux services d'électricité et d'eau, aux lignes de crédit et à une main-d'œuvre qualifiée. La garantie de ces conditions sera essentielle au succès des politiques régionales.

Les ressources naturelles renouvelables offrent également aux pays de la CEMAC une excellente occasion de diversifier leurs économies, mais pour réaliser pleinement ce potentiel, les pays

de la CEMAC devraient redoubler d'efforts pour promouvoir des activités durables à forte valeur ajoutée dans les domaines du bois, de l'agriculture, de la pêche et de l'écotourisme. À mesure que les pays de la région se développent, l'expansion des infrastructures et de l'agriculture impliquera une certaine réduction du capital naturel, mais les politiques doivent trouver un équilibre entre les impératifs de développement et de conservation afin d'éviter un épuisement excessif qui pourrait entraver la croissance future. Les forêts, les terres agricoles, les ressources halieutiques et la biodiversité de la région sont des actifs extrêmement précieux qui, s'ils sont gérés de manière durable, peuvent créer de nouvelles industries, des emplois et des revenus. Une approche équilibrée est nécessaire pour promouvoir la croissance tout en préservant les ressources pour les générations futures. Les politiques devraient améliorer la valeur ajoutée locale, telle que les conditions de construction pour stimuler la transformation locale du bois et la foresterie durable, grâce à une réglementation, une traçabilité et des normes de certification améliorées. Dans l'agriculture, les efforts pourraient se concentrer sur l'augmentation de la productivité, l'utilisation des engrais, la sélection des cultures et le développement de l'agroforesterie, afin d'améliorer les revenus des agriculteurs et la sécurité alimentaire tout en minimisant les impacts sur les forêts. L'écotourisme, basé sur la biodiversité de la région, offre une autre voie de diversification mais peut prendre du temps à se développer. À l'instar de ce qui a été fait dans des pays comme le Rwanda, une approche à long terme pourrait reposer sur des investissements dans les infrastructures, les compétences et la facilitation des visas, combinés à des campagnes visant à promouvoir l'image de la région en tant que destination touristique.

Enfin, un soutien plus important pourrait être fourni aux universités et aux centres de recherche, afin de mieux explorer les vastes richesses des forêts du bassin du Congo sous forme de plantes médicinales, largement inexploitées et potentiellement immenses, dans le but de continuer à générer de la richesse à partir de ces produits uniques dans la région.

Le renforcement de la gouvernance, des institutions, de la transparence et de la coopération régionale est essentiel à une gestion efficace des ressources. Des réformes régionales telles que le PREF-CEMAC II visent à améliorer la politique budgétaire, la gestion des finances publiques et le climat des affaires, en favorisant la croissance du secteur privé et l'innovation. Un soutien international est également nécessaire, car les forêts de la CEMAC fournissent des biens publics mondiaux essentiels sous la forme de services de régulation du climat, mais ne bénéficient que d'une reconnaissance financière limitée. L'augmentation des financements climatiques et de l'assistance technique peut prendre du temps, et les pays pourraient se concentrer sur le renforcement des négociations mondiales. Des efforts coordonnés de la région pourraient être très bénéfiques. Dans l'intervalle, des instruments innovants tels que les obligations vertes et des politiques budgétaires intelligentes sur le plan climatique qui combinent objectifs budgétaires et environnementaux pourraient également aider les pays de la CEMAC à valoriser davantage leurs riches atouts écologiques.

Tableau 3 / Politiques envisageables pour accroître et préserver la richesse nationale dans la CEMAC

Domaine d'action	Action	Horizon
Mettre en place des finances publiques viables pour soutenir les investissements dans le capital humain et physique	Mobiliser davantage de recettes intérieures en numérisant les systèmes fiscaux, en améliorant l'administration et le respect des obligations fiscales, en rationalisant les incitations fiscales et en évaluant les possibilités d'ajuster les taux d'imposition tout en tenant compte des répercussions économiques et sociales, ainsi que des dispositions des Directives fiscales communautaires.	Court à moyen terme
	Hiérarchiser les dépenses publiques, en les alignant sur l'espace budgétaire, et améliorer l'efficacité des dépenses en renforçant la gestion et la sélectivité des investissements, la gouvernance et la transparence des entités publiques et des marchés publics, et en améliorant les contrôles des ressources humaines.	Court à moyen terme
	Définir et faire appliquer des objectifs clairs et crédibles en matière d'assainissement des finances publiques et de politique budgétaire anticyclique, afin de respecter les critères de convergence régionale et de réduire les pressions sur les finances publiques, les liquidités et la dette, tout en donnant la priorité aux mesures sociales ciblées pour protéger les plus vulnérables.	Court terme
Intégrer la comptabilité de la richesse nationale dans la planification budgétaire et de développement et renforcer la coopération régionale	Investir dans la comptabilité de la richesse nationale, y compris les services fournis par les écosystèmes forestiers, afin de produire et d'utiliser régulièrement des données probantes à l'appui des stratégies de développement nationales, infranationales, régionales et sectorielles, des discussions budgétaires et du dialogue public.	Moyen terme
	Renforcer la coopération régionale au sein de la CEMAC et d'autres institutions régionales dans les domaines liés au capital humain, au capital naturel et aux infrastructures, afin de bénéficier d'économies d'échelle, d'une position plus forte dans les négociations mondiales et de stratégies et politiques harmonisées et cohérentes entre les pays.	Moyen terme
Renforcer le capital humain	Augmenter et mieux cibler les dépenses consacrées à l'éducation, à la formation professionnelle, à la santé et à la protection sociale.	Court terme
	Réorienter les dépenses vers l'enseignement primaire et la qualité des enseignants et mettre en place des mesures d'incitation et de contrôle pour attirer et retenir des enseignants qualifiés.	Court à moyen terme
	Investir dans la formation professionnelle et collaborer avec le secteur privé pour mieux aligner les compétences sur les besoins du marché.	Court terme
Investir dans l'infrastructure	Renforcer le capital physique en améliorant la sélection, la hiérarchisation et le suivi des projets, et en mettant l'accent sur des domaines clés tels que le transport et l'énergie, tout en renforçant les projets de coopération et d'intégration régionales.	Court à moyen terme
	Envisager des solutions de financement telles que les partenariats public-privé pour alléger les coûts budgétaires et renforcer la participation du secteur privé à l'expansion des infrastructures.	Court à moyen terme

Domaine d'action	Action	Horizon
Gestion du capital naturel non renouvelable	Renforcer la coopération avec l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), en favorisant l'admission et la réadmission des pays suspendus et en adoptant les recommandations de l'ITIE pour promouvoir la transparence et le contrôle des revenus du secteur extractif.	Court à moyen terme
	Atténuer les risques associés aux actifs délaissés en donnant la priorité aux investissements dans les secteurs qui stimulent le développement régional, tels que l'infrastructure pour le commerce des produits agricoles.	Court à moyen terme
Tirer le meilleur parti des écosystèmes forestiers et d'autres ressources naturelles renouvelables	Envisager des options pour une approche de bonus-malus et d'autres politiques fiscales visant à promouvoir le bois, l'agriculture et l'agroforesterie durables, en mettant l'accent sur l'augmentation de la valeur ajoutée locale et des emplois, tout en contribuant aux objectifs de conservation.	Court terme
	Promouvoir la numérisation de la traçabilité du bois et des permis forestiers, ainsi que d'autres actions visant à améliorer la transparence et les contrôles dans le secteur du bois.	Court terme
	Examiner les possibilités de promotion de l'écotourisme en investissant dans les infrastructures, les politiques réglementaires et les campagnes de promotion.	Court à moyen terme
	Promouvoir les centres de connaissances pour explorer les plantes médicinales et d'autres sources de richesse forestières.	Court à moyen terme
	Améliorer la productivité agricole en améliorant les pratiques de gestion des sols, en utilisant davantage d'engrais et en sélectionnant des cultures appropriées pour augmenter durablement les rendements.	Court à moyen terme
	Améliorer la comptabilisation des émissions de carbone et le cadre juridique et mener des négociations internationales coordonnées pour plaider en faveur de la création de mécanismes mondiaux de compensation adéquats et de grande envergure ; Envisager des options de financement climatique telles que les obligations liées à la durabilité.	Moyen terme

Références

BCEAO. (2025). Rapport de politique monétaire. Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

BEAC. (2025). *Rapport de politique monétaire*. Malabo : Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Botea, I., & Iyengar, H. (2025). Rethinking Poverty Reduction : Building an Effective Safety Net in Cameroon. *Document de recherche de la Banque mondiale*.

CAFI. (2025, Mai). *Central African Forest Initiative*. Gabon receives first payment for reducing CO2 emissions under historic CAFI agreement : https ://www.cafi.org/countries/gabon/gabon-receives-first-payment-reducing-co2-emissions-under-historic-cafi-agreement

Choudhary, R., Ruch, F., & Skrok, E. (2024). Taxing for Growth : Revisiting the 15 Percent Threshold. *Document de recherche de la Banque mondiale* 10943.

Global Forest Watch. (2025). *Base de données*. https ://www.globalforestwatch.org/

FMI. (2025). *CEMAC Rapport de l'Article IV*. Washington DC : Fonds Monétaire International.

Banque mondiale. (2024). *The changing wealth of Nations*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2019). *Gabon Public Expenditure Review : Improving public spending quality to foster inclusive growth*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2021). *Changing wealth of Nations*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2023a). *Rep. of Congo Public Finance review*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2023b). *ERC Finance Working Group Report*. Washintong DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2025a). *Building the foundations for renewed, more diversified and inclusive growth in Equatorial Guinea*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2025b). *World development indicators*. https ://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators

Banque mondiale. (2025c). *Cameroun Public Expenditure Review : Aligning Public Expenditure with the Goals of Vision 2035*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (Non publié). *Cameroon Country Growth and Jobs Report*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

Banque mondiale. (2025). *Forest Ecosystem Accounts 2000–2020 (country FESA for Gabon, Equatorial Guinea, Congo, Cameroon, CAR)*. Washington DC : Groupe de la Banque mondiale.

L'ÉQUIPE

Robert Johann Utz
(Économiste en chef, Chef d'équipe)

Djeneba Doumbia
(Économiste, Cheffe d'équipe)

Erick Tjong
(Économiste, Chef d'équipe)

Samba Ba
(Économiste principal)

Rick Emery Tsouck Ibounde
(Économiste principal)

Demet Kaya
(Économiste principale)

Aleksandar Stojanov
(Économiste)

Francis Ghislain Ngomba Bodi
(Économiste)

Blaise Ehowe Nguem
(Économiste)

Kabinet Kaba
(Économiste)

Mahamat Abdramane Moustapha
(Économiste)

Chris Belmert Milindi Katindi
(Consultant)

Hans Anand Beck
(Manager sectoriel)

Irene Sitienei
(Assistante de programme)

Maude Valenbrum
(Assistante de programme)

Khalid Alouane
(Assistant principal de programme)

BANQUE MONDIALE
Politique Économique